



2026-27

Plan d'assistance technique de l'OMC

**PLAN BIENNAL D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET
DE FORMATION 2026-2027**

Table des matières

ACRONYMES.....	4
1 RESUME ANALYTIQUE	5
2 INTRODUCTION	6
3 MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'AT 2024-2025.....	8
3.1 Principales réalisations en 2024.....	8
3.1.1 De meilleurs résultats et un impact plus important.....	8
3.1.2 Une grande diversité.....	9
3.1.3 Des résultats correspondant aux attentes	10
3.1.4 Une gestion rigoureuse de ressources limitées.....	11
3.2 Enseignements tirés de la mise en œuvre des activités en 2024	11
3.2.1 Gestion axée sur les résultats.....	11
3.2.2 Stratégie d'apprentissage progressif	11
3.2.3 Contenu des cours et méthodes pédagogiques	12
3.2.4 Priorité à l'inclusion.....	12
4 BESOINS ET PRIORITÉS EN MATIÈRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE	12
4.1 Besoins et priorités des bénéficiaires de l'AT	12
4.1.1 Afrique anglophone.....	15
4.1.2 Afrique francophone.....	16
4.1.3 Région des pays arabes et du Moyen-Orient.....	17
4.1.4 Europe centrale et orientale, Asie centrale et Caucase	18
4.1.5 Caraïbes	19
4.1.6 Amérique latine	20
4.1.7 Asie et Pacifique	21
4.1.8 Pays les moins avancés (PMA).....	22
4.1.9 Observations d'anciens participants sur l'AT et la formation	23
4.2 Besoins et priorités d'autres parties prenantes	23
4.2.1 Titulaires de chaires du PCO.....	23
4.2.2 Autres parties prenantes.....	25
5 APPROCHE STRATÉGIQUE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE EN 2026-2027.....	25
5.1 Gestion axée sur les résultats	26
5.2 Stratégie d'apprentissage progressif	27

5.3 Recours aux partenariats.....	28
5.4 Modes de fourniture.....	29
5.4.1 Présentiel	29
5.4.2 Virtuel	29
5.4.3 Une approche mixte pour la fourniture d'AT	30
5.5 Nouvelles approches en matière d'AT	31
5.5.1 Priorité aux activités nationales pour la fourniture en présentiel.....	31
5.5.2 Participation autofinancée	32
5.5.3 Participation payante aux cours d'apprentissage en ligne pour les non-bénéficiaires de l'AT.....	32
6 RÉSULTATS CLÉS ATTENDUS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE	33
6.1 Résultat clé 1: Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC et réalisent pleinement les droits et obligations des Membres.....	35
6.1.1 Résultat intermédiaire 1.1: Les fonctionnaires des gouvernements ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	36
6.1.2 Résultat intermédiaire 1.2: Instauration de partenariats efficaces	40
6.1.3 Résultat intermédiaire 1.3: Identification périodique des besoins et priorités des Membres	41
6.1.4 Résultat intermédiaire 1.4: Consultation des données et bases de données de l'OMC par les Membres	41
6.2 Résultat clé 2: Les gouvernements/territoires douaniers distincts accédants participent aux négociations en vue de l'accession	42
6.2.1 Résultat intermédiaire 2.1: Les participants des gouvernements/territoires douaniers distincts accédants ont une meilleure connaissance des questions de fond et des procédures de l'OMC	43
6.2.2 Résultat intermédiaire 2.2: Les connaissances des participants au Programme de stages sur l'accession sont renforcées	43
6.2.3 Résultat intermédiaire 2.3: Les compétences des Membres et observateurs intéressés concernant l'AMP de 2012, les négociations en vue de l'accession et le statut d'observateur sont renforcées.....	44
6.3 Résultat clé 3: Les établissements universitaires et les autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et dialoguent avec les décideurs.....	44
6.3.1 Résultat intermédiaire 3.1: Des recherches sur les politiques commerciales et les questions relatives à l'OMC sont produites par le PCO	46
6.3.2 Résultat intermédiaire 3.2: Des cours portant sur l'OMC sont élaborés par le PCO.....	46
6.3.3 Résultat intermédiaire 3.3: Les recherches des chaires de l'OMC sont diffusées auprès des responsables politiques et des autres parties prenantes.....	46
6.3.4 Résultat intermédiaire 3.4: La collaboration entre les chaires du PCO est améliorée	46
6.4 Résultat clé 4: Les législateurs et les parties prenantes non gouvernementales clés sont mieux informés de ce qui a trait à l'OMC et au système commercial multilatéral	47
6.4.1 Résultat intermédiaire 4.1: Les acteurs non gouvernementaux et les législateurs comprennent mieux les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent.....	48
6.4.2 Résultat intermédiaire 4.2: Meilleur accès aux questions concernant l'OMC via le matériel d'autoformation en ligne	48
6.4.3 Résultat intermédiaire 4.3: Communication de renseignements sur l'assistance technique liée au commerce fournie par l'OMC	49

6.4.4 Résultat intermédiaire 4.4: Les jeunes professionnels se familiarisent avec les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	49
6.4.5 Résultat intermédiaire 4.5: Les connaissances des participants au Programme de stages généraux de la Chine sont renforcées.....	49
7 FINANCEMENT.....	50
7.1 Budget ordinaire destiné à l'AT.....	51
7.2 Fonds extrabudgétaires pour l'AT.....	52
7.2.1 Fonds non réservés (Fonds global d'affectation spéciale (FGAS))	52
7.2.2 Fonds d'affectation spéciale réservés.....	53
ANNEXE 1: CADRE LOGIQUE DE L'AT DE L'OMC 2026-2027	55
ANNEXE 2: MATRICE DES ACTIVITÉS	68

ACRONYMES

ACR	Accord commercial régional
ADPIC	Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
AGCS	Accord général sur le commerce des services
AMP	Accord sur les marchés publics
AT	Assistance technique
CAPC	Cours avancé de politique commerciale
CCD	Comité du commerce et du développement
CIPC	Cours d'introduction à la politique commerciale
CNUCED	ONU Commerce et développement
CRPC	Cours régional de politique commerciale
CVM	Chaînes de valeur mondiales
ECOACC	Région Europe centrale et orientale, Asie centrale et Caucase
EPC	Examen des politiques commerciales
FGAS	Fonds global d'affectation spéciale
FIMiP	Programme franco-irlandais de stages pour les missions
FMI	Fonds monétaire international
GAR	Gestion axée sur les résultats
IA	Intelligence artificielle
IFCT	Institut de formation et de coopération technique
ITC	Centre du commerce international
MIC	Mesures concernant les investissements et liées au commerce
MNT	Mesures non tarifaires
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
NTP	Programme de valorisation des talents des Pays-Bas
ODD	Objectifs de développement durable
OIG	Organisations intergouvernementales
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OTC	Obstacles techniques au commerce
PCO	Programme de chaires de l'OMC
PJP	Programme des jeunes professionnels
Plan d'AT	Plan biennal d'assistance technique et de formation
PMA	Pays les moins avancés
PSA	Programme de stages sur l'accession
RRM	Rapports de retour de mission
SAP	Stratégie d'apprentissage progressif
SMC	Subventions et mesures compensatoires
SPS	Sanitaire et phytosanitaire
TAMS	Système de gestion de l'assistance technique
TSD	Traitement spécial et différencié
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine

1 RESUME ANALYTIQUE

1. L'assistance technique (AT) est l'une des fonctions essentielles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Son principal objectif est de renforcer les ressources humaines et institutionnelles des bénéficiaires afin qu'ils puissent tirer pleinement parti du système commercial multilatéral fondé sur des règles, remplir leurs obligations, faire valoir leurs droits, ainsi que relever les nouveaux défis et tirer avantage des nouvelles possibilités liées au commerce.

2. Le présent Plan biennal d'assistance technique et de formation (Plan d'AT) définit la stratégie et les priorités que le Secrétariat suivra durant la période 2026-2027. Il établit un cadre d'action identifiant les priorités, les résultats prévus, les mécanismes de mise en œuvre et les besoins et sources de financement. Le Plan d'AT est conçu conformément aux paragraphes 38 à 41 de la Déclaration ministérielle de Doha¹ et d'autres décisions et déclarations pertinentes adoptées par les Membres.

3. Le Plan d'AT 2026-2027 est présenté dans un contexte d'incertitude financière caractérisé par des baisses persistantes des contributions volontaires, des pressions sur le budget ordinaire de l'AT, une réduction des ressources humaines et d'autres défis en constante évolution. Ces facteurs pourraient avoir une incidence notable sur la capacité du Secrétariat à fournir une assistance technique. La disponibilité des ressources financières et humaines sera un facteur déterminant dans la mise en œuvre du Plan d'AT. En réponse à ces contraintes, le Plan introduit une nouvelle approche stratégique conçue pour utiliser efficacement les ressources disponibles. Il est en outre intentionnellement flexible, pour permettre des ajustements en fonction de différents scénarios de financement et de besoins changeants.

4. Le Plan vise à poursuivre et à renforcer les initiatives d'AT antérieures tout en adaptant l'offre pour répondre à l'évolution des besoins tant du système commercial multilatéral que des bénéficiaires de l'AT. Sa conception globale est liée à la gestion axée sur les résultats (GAR), à la stratégie d'apprentissage progressif (SAP) et à d'autres cadres stratégiques. En conséquence, la performance de l'AT de l'OMC sera évaluée au regard des quatre résultats clés ci-après.

- Résultat clé 1 – Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC et réalisent pleinement les droits et obligations des Membres
- Résultat clé 2 – Les gouvernements/territoires douaniers distincts accédants participent aux négociations en vue de l'accession
- Résultat clé 3 – Les établissements universitaires et les autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et dialoguent avec les décideurs
- Résultat clé 4 – Les législateurs et parties prenantes non gouvernementales essentielles sont mieux informés de ce qui a trait à l'OMC et au système commercial multilatéral.

5. Le Plan d'AT décrit ce qui sera fait au cours de la période biennale 2026-2027 pour parvenir à ces résultats clés, compte tenu des besoins des Membres, de l'évolution des scénarios financiers et des résultats des Conférences ministérielles récentes. Conformément à la GAR, le Secrétariat continuera d'appliquer son cadre de suivi et d'évaluation, avec des indicateurs de performance et des objectifs associés aux résultats clés. Si nécessaire, des ajustements seront opérés pour tenir compte des réalités pratiques ou des incertitudes quant à la disponibilité des ressources.

6. Au cours de la période biennale 2026-2027, le Secrétariat encouragera les activités d'AT axées sur la mise en œuvre des Accords de l'OMC et sur les besoins et priorités spécifiques identifiés par les bénéficiaires de l'AT. Cela inclura le déploiement d'outils internes de GAR et la consolidation de la SAP, le cas échéant. Reconnaisant les contraintes en matière de finances et de ressources, le Secrétariat envisagera, élaborera et intégrera des méthodes pédagogiques plus efficaces, en particulier des formations pratiques et orientées vers l'action, et il tirera pleinement parti des modalités d'apprentissage virtuelles et mixtes. Le Secrétariat consolidera encore les partenariats à valeur ajoutée et s'engagera à promouvoir des activités pleinement inclusives répondant aux besoins des bénéficiaires les plus faibles et les plus vulnérables.

¹ Déclaration ministérielle de Doha, [WT/MIN\(01\)/DEC/1](#), paragraphes 38 à 41.

7. Conformément à la Stratégie 2030 du Secrétariat et à la stratégie pour la période biennale 2026-2027, et sous réserve des ressources disponibles, le Secrétariat optimisera les modalités d'apprentissage virtuelles et mixtes. Pour ce faire, il combinera les séances en présentiel, l'apprentissage en ligne autonome et les formations synchrones et asynchrones. Si la situation financière le permet, il renforcera encore la formation des formateurs en intégrant de nouvelles technologies et méthodes mixtes, pour améliorer le transfert et l'appropriation des connaissances ainsi que l'utilisation des ressources. L'environnement économique et financier mondial sera surveillé de près afin d'atténuer toute incidence négative potentielle sur la mise en œuvre du Plan.

8. Le cadre logique du Plan d'AT est conçu pour être à la fois flexible et solide compte tenu des incertitudes considérables en matière de ressources pour la période 2026-2027, garantissant un suivi continu des résultats, indépendamment des perspectives de financement. De nombreux indicateurs incluent désormais des objectifs correspondant aux scénarios financiers optimistes et pessimistes, ce qui permet au Secrétariat de suivre les progrès accomplis même si les ressources disponibles sont insuffisantes, et ainsi d'éviter des situations dans lesquelles des hypothèses de départ non avérées empêcheraient la mesure des résultats. De plus, le cadre a été affiné pour rééquilibrer et cibler les indicateurs conformément aux priorités évolutives de l'offre d'AT et à l'importance stratégique des partenariats. S'ajoute à cela le fait que le Plan d'AT a été élaboré en prenant en considération les incertitudes financières; en l'absence d'indications de financement positives de la part des Membres, le Secrétariat a établi son budget en se fondant sur un scénario pessimiste pour le Fonds global d'affectation spéciale – qui reflète les récentes conditions financières – tout en maintenant le statu quo pour le budget ordinaire et les fonds d'affectation spéciale réservés, avec l'engagement de réaligner les dépenses si les perspectives financières devaient s'améliorer en conformité avec les priorités stratégiques du Plan.

9. Le Secrétariat poursuivra son dialogue avec les Membres sur toutes questions qui pourraient nécessiter que des mesures soient prises. Il s'agira notamment de discuter des besoins en matière d'AT concernant les questions commerciales émergentes, et d'évaluer les résultats des apprenants et l'utilisation faite des compétences acquises. Conformément aux directives des Membres, le Secrétariat poursuivra la mise en œuvre des mesures éventuellement requises ou nécessitant une attention particulière, y compris les mesures résultant des audits externes tels que l'audit de performance sur la gouvernance et la gestion des fonds d'affectation spéciale.

2 INTRODUCTION

10. Les activités d'AT de l'OMC visent à aider les bénéficiaires à renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles afin qu'ils puissent participer de manière plus effective au système commercial multilatéral. À cet égard, lors de la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC à Doha (Qatar), en novembre 2001, les Ministres ont déclaré ce qui suit:

La fourniture de l'assistance technique par l'OMC sera conçue pour aider les pays en développement et les pays les moins avancés et les pays en transition à faible revenu à s'ajuster aux règles et disciplines de l'OMC, à mettre en œuvre leurs obligations et à exercer leurs droits en tant que Membres, y compris en exploitant les avantages d'un système commercial multilatéral ouvert, fondé sur des règles.²

11. L'importance de l'AT a été réaffirmée par la suite à la dixième Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Nairobi (Kenya) en décembre 2015, au cours de laquelle les Ministres ont déclaré ce qui suit:

Nous réaffirmons aussi l'importance de programmes ciblés et durables d'assistance financière, technique et de renforcement des capacités pour aider les pays en développement Membres, en particulier les PMA, à mettre en œuvre leurs accords, à s'ajuster au processus de réforme et à tirer parti des opportunités offertes.³

² Déclaration ministérielle de Doha, [WT/MIN\(01\)/DEC/1](#), paragraphe 38.

³ Déclaration ministérielle de Nairobi, [WT/MIN\(15\)/DEC](#), paragraphe 17.

12. En outre, la Déclaration ministérielle adoptée à la treizième Conférence ministérielle de l'OMC, à Abou Dhabi (É.A.U.) en février 2024, prévoit ce qui suit:⁴

Nous reconnaissons l'importance de l'initiative Aide pour le commerce pour les Membres en développement, y compris les PMA, pour le renforcement de leurs capacités liées au commerce ainsi que la contribution à leur intégration dans le système commercial multilatéral. Nous reconnaissons les contributions apportées par l'Institut de formation et de coopération technique (IFCT) de l'OMC à cet égard ainsi que par les contributeurs à l'éventail de fonds extra-budgétaires gérés par l'OMC qui soutiennent la formation et le renforcement des capacités en faveur des pays en développement. Nous attendons avec intérêt les résultats du 9ème Examen global et reconnaissons que cette initiative reste nécessaire. Nous notons également les efforts et discussions en cours entre certains Membres pour la poursuite de l'assistance technique liée au commerce dédiée aux PMA financée par des fonds extra-budgétaires.

13. Afin d'élaborer le présent Plan d'AT, le Secrétariat a travaillé avec les bénéficiaires pour identifier les besoins et assurer la pertinence des activités proposées. Il s'est appuyé pour cela sur les renseignements recueillis au moyen de quatre questionnaires distincts (remplis par des bénéficiaires de l'AT, d'anciens participants à certaines activités d'AT et de formation, des titulaires et des membres du Conseil consultatif du Programme de chaires de l'OMC (PCO), et d'autres parties prenantes), ainsi que sur des consultations avec les Membres et observateurs. Ces éléments ont été complétés à la lumière des enseignements tirés de la mise en œuvre de précédents plans d'AT, ainsi que de la situation financière actuelle.

14. Le Plan d'AT 2026-2027 présente des ajustements stratégiques par rapport aux approches antérieures, compte tenu des incertitudes financières actuelles, de l'expérience acquise dans le cadre des activités de formation virtuelles et mixtes, et de la nécessité d'optimiser les ressources. Sa mise en œuvre reste pleinement tributaire de la disponibilité de ressources financières et humaines adéquates. Les résultats prévus pour la période 2026-2027 sont présentés en détail dans le chapitre 6 et dans le cadre logique figurant à l'annexe 1. Les annexes font partie intégrante du Plan d'AT.

15. En particulier, ce plan d'AT a été élaboré dans le contexte d'une incertitude économique mondiale croissante et de contraintes financières auxquelles l'Organisation est confrontée, en plus des défis plus larges de l'environnement économique mondial. La majorité des bénéficiaires est toujours aux prises avec les difficultés qui ont rendu nécessaire l'élaboration du programme d'AT de l'OMC au fil des ans. En outre, un certain nombre d'entre eux cherchent à obtenir une assistance accrue concernant les discussions en cours sur des questions commerciales émergentes telles que le commerce numérique et le commerce électronique, le commerce et l'environnement, la facilitation de l'investissement pour le développement, le commerce et l'égalité des genres, ou encore les micro, petites et moyennes entreprises (MPME).

16. Le Plan d'AT est conçu pour fournir une AT conformément aux dispositions des paragraphes 38 à 41 de la Déclaration de Doha⁵ et d'autres décisions et déclarations pertinentes adoptées par les Membres. Les activités d'AT prévues dépendent des besoins et priorités identifiés par les Membres, en particulier au niveau national, tandis que les activités régionales reflètent les besoins globaux exprimés dans les différentes régions concernées (voir le chapitre 4). La liste des principaux programmes et activités associés au présent Plan d'AT figure à l'annexe 2.

17. Le reste du présent document se compose des chapitres suivants: résumé des principaux enseignements tirés de la mise en œuvre de précédentes activités d'AT; besoins et priorités en matière d'AT identifiés par les Membres et observateurs bénéficiaires, par les anciens participants et par d'autres parties prenantes; stratégies et mesures visant à répondre à ces besoins et priorités, y compris nouvelles approches; résultats d'ensemble attendus de la mise en œuvre du Plan d'AT; et options pour le financement nécessaires à sa mise en œuvre.

⁴ Déclaration ministérielle de Nairobi, [WT/MIN\(24\)/DEC](#), paragraphe 12.

⁵ Déclaration ministérielle de Doha, [WT/MIN\(01\)/DEC/1](#), paragraphes 38 à 41.

18. De plus, en réponse aux incertitudes prévalentes, le cadre logique du Plan énonce de multiples scénarios cibles pour des activités financées au moyen de contributions volontaires non réservées (le FGAS), garantissant ainsi que l'importance particulière donnée par les Membres à la mesure des résultats de l'AT accordée aux bénéficiaires est pleinement prise en compte.

3 MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'AT 2024-2025

3.1 Principales réalisations en 2024

19. Les enseignements tirés de l'exécution des plans d'AT antérieurs, et en particulier des résultats obtenus en 2024, ont contribué à éclairer la préparation du présent Plan d'AT. Le Rapport annuel de l'OMC sur l'AT pour 2024⁶ présente une analyse détaillée des activités fournies par l'Organisation au cours de la première année de mise en œuvre du Plan d'AT 2024-2025. Il met en lumière une amélioration des résultats en matière d'apprentissage, une couverture thématique élargie et un engagement soutenu dans les groupes et les régions bénéficiaires.

3.1.1 De meilleurs résultats et un impact plus important

20. Dans le prolongement de la dynamique de reprise observée en 2023, le taux de réussite global de l'AT a atteint 82% en 2024, soit le niveau le plus élevé en cinq ans. Le pourcentage des objectifs pleinement atteints se situe à 57%, celui des objectifs partiellement atteints a augmenté à 25%, et celui des objectifs non atteints a diminué à 16%.

21. En 2024, le Secrétariat a formé plus de 19 000 participants, soit le 2^{ème} chiffre le plus élevé jamais enregistré. Parmi ces participants, 72% ont reçu une formation au moyen de l'apprentissage en ligne. Cela représente une augmentation de 19% par rapport à l'année précédente.

22. La participation aux cours d'apprentissage en ligne a augmenté de 45% pour atteindre son niveau le plus élevé jamais enregistré: 13 700 participants, représentant près de trois quarts des bénéficiaires de l'AT de l'OMC. Le taux de réussite global pour l'apprentissage en ligne est passé à 78% en 2024 (contre 70% en 2023), dont 58% avec mention (contre 55%), et 20% d'abandon (contre 28%). Pendant cette période, le Secrétariat a lancé 16 nouveaux cours d'apprentissage en ligne, portant le catalogue à un total de 176 cours, dont 86% comportent maintenant des éléments interactifs. En vue d'améliorer l'expérience de l'apprentissage virtuel, le Secrétariat a également organisé 26 webinaires en direct dans les 3 langues officielles de l'OMC, ce qui a ajouté une précieuse composante interactive au programme d'apprentissage en ligne. Comme les ressources pour l'AT font l'objet de pressions croissantes, cette modalité efficace par rapport aux coûts est de plus en plus adoptée par les participants issus des bénéficiaires de l'AT et est devenue un atout essentiel pour l'OMC.

23. En 2024, le Secrétariat a dispensé trois cours avancés de politique commerciale (CAPC) et trois cours régionaux de politique commerciale (CRPC), réaffirmant ainsi son attachement à un apprentissage approfondi et structuré du système de l'OMC. Le taux de réussite pour les trois CAPC a été de 100%, avec des mentions pour plus de 30% des participants, ce qui témoigne d'une forte implication et d'un niveau élevé. Les trois CRPC, organisés en partenariat avec des établissements universitaires régionaux, ont enregistré un taux de réussite de 94% et une note moyenne aux examens finals de 76%, soit légèrement moins qu'en 2023 (95% et 80%, respectivement). Ensemble, les CAPC et les CRPC, qui sont les programmes d'AT les plus complets du Secrétariat, ont continué d'étayer l'AT de l'OMC, en renforçant les compétences analytiques, juridiques et politiques nécessaires pour une participation significative des bénéficiaires au commerce multilatéral et une mise en œuvre effective des politiques nationales.

24. Deux cours d'introduction à la politique commerciale (CIPC) spécialement adaptés aux besoins des pays les moins avancés (PMA) en matière d'AT ont eu lieu en anglais et en français. Ils ont attiré 53 participants venus de 25 PMA, dont 56% ont achevé la formation avec mention. Relancés en 2023, les CIPC sont toujours très bénéfiques pour les fonctionnaires gouvernementaux qui travaillent sur les questions liées à l'OMC.

⁶ [Rapport annuel 2024 sur l'AT | WT/COMTD/W/298.](#)

25. S'appuyant sur l'expérience et les enseignements tirés de la période biennale précédente, au cours de laquelle il avait fallu adapter la fourniture aux contraintes de la pandémie de COVID-19, l'AT de l'OMC a poursuivi son évolution vers un modèle de formation mixte, qui combine les atouts des activités en présentiel, des cours virtuels et de l'apprentissage en ligne. Cette approche est devenue une caractéristique majeure de la fourniture de l'AT, pour un apprentissage personnalisé et flexible, au bon rapport coût-efficacité. Elle a été adoptée au cours de l'année pour plusieurs activités, couvrant un large éventail de sujets liés au commerce, notamment l'agriculture, les marchés publics, l'accès aux marchés, les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et les obstacles techniques au commerce (OTC). La plupart de ces activités étaient conçues pour un public mondial et certaines pour un public régional.

26. En réponse aux recommandations issues d'évaluations antérieures, le recours à des approches orientées vers l'action a encore été renforcé en 2024, en particulier pour soutenir la mise en œuvre des dispositions relatives à la transparence. Ces approches comprennent le mentorat et le coaching, l'élaboration et l'exécution de plans d'action, la concentration sur des résultats livrables concrets, et le suivi au fil du temps pour renforcer à la fois les acquis et l'impact institutionnel. En combinant enseignement technique, soutien personnalisé et résultats pratiques, le Secrétariat a amélioré l'efficacité et la durabilité des efforts de renforcement des capacités, favorisant une implication accrue des participants bien au-delà de la période de formation.

27. Les activités en faveur de la transparence ont donné de bons résultats en 2024. Les pays en développement et les PMA Membres ont présenté 86% des notifications OTC et 74% des notifications SPS (parmi celles-ci, 20% environ étaient des notifications présentées par des PMA). Une réalisation notable a été l'atelier sur l'évaluation en douane, qui a donné lieu à 22 notifications formelles, soit le plus grand nombre de notifications jamais reçues entre deux réunions du Comité.

28. Par ailleurs, l'AT a contribué à une augmentation de 68% du nombre de documents de fond présentés par des pays en développement et PMA Membres aux organes de l'OMC, soit le niveau le plus élevé depuis plus de 10 ans.

3.1.2 Une grande diversité

29. En 2024, le Secrétariat a continué d'affiner et d'élargir son offre de formation en réponse aux besoins exprimés par les bénéficiaires. Le contenu était axé sur les domaines fortement prioritaires identifiés par les Membres et observateurs, tels que le commerce numérique, les licences d'importation, l'agriculture, les normes, le commerce et l'environnement, et les compétences en matière de négociations commerciales (relancées après une suspension pendant la pandémie). En particulier, le cours thématique avancé sur le commerce et l'environnement a été relancé après une interruption de six ans, ce qui souligne à la fois que l'AT à l'OMC est fondée sur la demande et que le Secrétariat est capable d'adapter son offre en conséquence. Les activités, couvrant un large éventail de sujets, ont été régulièrement ajustées compte tenu des priorités nationales et régionales, afin qu'elles restent pertinentes eu égard à l'évolution des besoins des participants.

30. L'AT de l'OMC est restée axée sur la promotion d'une participation inclusive. Plus de 5 000 personnes originaires des PMA ont participé aux activités d'AT en 2024, représentant 29% de l'ensemble des bénéficiaires de l'AT et 38 Membres de l'OMC et observateurs, soit une part conforme à celle de 2023. La participation des PMA était particulièrement forte pour les programmes d'apprentissage en ligne et de formation en cours d'emploi. La contribution accrue de ces pays aux travaux de l'OMC s'est également traduite par une augmentation du nombre de documents présentés aux Comités, passé de 117 en 2023 à 162 en 2024.

31. En 2024, les femmes représentaient 47% de l'ensemble des participants à l'AT, un niveau qui se situe dans la moyenne sur cinq ans, malgré un léger recul d'un point de pourcentage par rapport à 2023. Les Caraïbes sont restées en tête pour ce qui est de la participation des femmes, au taux de 66%, contre 62,5% l'année précédente. Ce taux est resté stable pour l'Amérique latine (54%), la région Asie-Pacifique (50%) et la région ECOACC (46%). Il a cependant reculé en Afrique (41%) et au Moyen-Orient (42%), où il atteignait 43% et 45%, respectivement, en 2023. Pour les activités d'AT mondiales, il y avait une parité totale entre hommes et femmes (50%).

32. La répartition géographique est restée large en 2024, avec des participants de toutes les régions. Des activités d'AT nationales et régionales ont été organisées dans 62 Membres et observateurs, ce qui montre que le Secrétariat assure une répartition équitable et une fourniture sur mesure. L'Afrique a encore été la région la plus active, devant l'Amérique latine, s'agissant d'accueillir des activités nationales et régionales en présentiel. Alors que pour la plupart des régions l'AT en présentiel a repris par rapport à 2023, l'Asie-Pacifique a enregistré une baisse de 27% du nombre d'activités accueillies. Globalement, le niveau des activités en présentiel est resté stable par rapport à l'année précédente.

33. La répartition linguistique a continué d'être plus équilibrée qu'avant la pandémie: l'anglais était la langue principale (49%), devant l'espagnol (25%) et le français (21%), l'interprétation étant assurée pour les 5% restants.⁷ Le soutien pour les séances multilingues en direct a par ailleurs augmenté, surtout pour les activités d'apprentissage en ligne. Fin 2024, le catalogue des cours en ligne de l'OMC comprenait 64 cours en anglais, 54 en français et 55 en espagnol, ce qui témoigne d'un engagement fort pour l'accessibilité linguistique. La répartition des inscriptions a mis en évidence une diversité linguistique croissante, 68% des participants s'étant inscrits à des cours en anglais, 20% en français et 12% en espagnol, soit une augmentation notable des apprenants préférant une autre langue que l'anglais.

3.1.3 Des résultats correspondant aux attentes

34. Les activités d'AT ont continué d'être étroitement alignées sur les objectifs stratégiques du Secrétariat, tels qu'ils sont structurés suivant les quatre résultats clés. Le résultat clé 1, qui soutient la mise en œuvre des Accords de l'OMC et la pleine concrétisation des droits et obligations des Membres, demeure primordial, puisqu'il représentait 89% des activités d'AT. Le résultat clé 2, axé sur le soutien à l'accession de nouveaux Membres, représentait 7% des activités, correspondant à la fois aux processus d'accession en cours et à l'intégration réussie des Comores et du Timor-Leste. Les résultats clés 3 et 4, qui encouragent le dialogue avec les milieux universitaires et d'autres parties prenantes comme les législateurs, la société civile, le secteur privé et les médias, représentaient les 4% restants.

35. L'AT a joué un rôle crucial dans le soutien aux gouvernements accédants. Les accessions des Comores et du Timor-Leste en 2024 ont été des réalisations marquantes et les résultats les plus tangibles de l'AT concernant l'accession depuis de nombreuses années. Le Secrétariat a fourni un appui soutenu tout au long du processus pour ces deux pays, qui a culminé avec l'accession formelle en 2024. L'AT sur mesure a continué pour d'autres gouvernements parmi les 22 qui se situent à différents stades du processus d'accession.

36. Le Secrétariat a maintenu en 2024 son solide engagement en faveur de la formation en cours d'emploi, avec 65 participants à divers programmes structurés: le Programme de stages sur l'accession⁸ (PSA), le Programme de valorisation des talents des Pays-Bas (NTP), le Programme franco-irlandais pour les missions (FIMiP), le Programme des jeunes professionnels (PJP) et le Programme de soutien aux coordonnateurs de groupe. Ces placements à long terme permettent aux participants d'acquérir des compétences pratiques et une expérience directe du fonctionnement du système commercial multilatéral; ils renforcent leurs connaissances techniques grâce à une application réelle et à une immersion institutionnelle pendant une longue période.

37. Le Programme de chaires de l'OMC (PCO) a continué d'élargir sa portée et d'approfondir son impact en 2024 dans le cadre des efforts plus larges déployés par le Secrétariat pour associer des établissements universitaires à l'élaboration des politiques commerciales et à la recherche dans ce domaine. Les chaires de l'OMC ont beaucoup contribué à la recherche, à l'élaboration de programmes d'études et à la sensibilisation. Dans le cadre de la phase III, la production de travaux de recherche a augmenté de 16%, la finalisation de cours de 24% et les activités de sensibilisation de 23%. Le PCO a poursuivi sa consolidation et sa croissance avec la sélection de cinq nouvelles universités pour la phase IV, ce qui porte le réseau mondial à 39 institutions dans toutes les régions.

⁷ Cela reflète les préférences linguistiques des bénéficiaires de l'AT. En outre, le Secrétariat a continué de donner suite aux conclusions du document présentant les options pour améliorer la répartition par langue dans les activités d'assistance technique ([WT/COMTD/W/229](#)).

⁸ En 2023, ce programme a augmenté le nombre de stagiaires, qui est passé de 5 à 10, les 5 stagiaires supplémentaires étant assignés à des tâches sans rapport avec des questions relatives aux accessions.

3.1.4 Une gestion rigoureuse de ressources limitées

38. En 2024, l'AT de l'OMC a fonctionné dans un contexte de pressions financières accrues. Pour assurer la continuité de ses programmes, le Secrétariat a adopté des mesures strictes d'optimisation: il a hiérarchisé les activités, élargi l'utilisation des formats d'apprentissage numériques et mixtes, et rationalisé la planification logistique, de manière à préserver à la fois le volume et la qualité des initiatives d'AT. Néanmoins, les perspectives financières restent difficiles. Si le manque de financement persiste en 2026 et au-delà, il existe un risque de baisse du volume et/ou de la qualité des activités d'AT, qui pourrait affecter la capacité du Secrétariat à mener à bien son mandat dans ce domaine.

3.2 Enseignements tirés de la mise en œuvre des activités en 2024

39. Plusieurs enseignements pertinents peuvent être tirés des activités d'AT mises en œuvre en 2024 et au cours des années précédentes, pour guider la conception et le déploiement du Plan d'AT 2026-2027. Ils concernent la mise en œuvre de la stratégie de GAR du Secrétariat, la SAP, les méthodes pédagogiques et la priorité accordée à l'inclusion.

3.2.1 Gestion axée sur les résultats

40. En peaufinant encore son cadre de GAR, le Secrétariat a renforcé sa capacité de suivre et d'évaluer la fourniture de l'AT grâce à la fois à des mesures de la performance et à des évaluations ciblées. En 2024, au total 13 évaluations ont été réalisées (8 évaluations d'activités sur place et 5 examens de l'impact au niveau des bénéficiaires de l'AT). Elles portaient sur diverses activités mondiales, régionales et nationales, couvrant des sujets tels que l'évaluation en douane, le commerce et l'égalité des genres, les statistiques du commerce en valeur ajoutée, les notifications consécutives à un examen des politiques commerciales (EPC), le commerce numérique, le commerce et la santé publique, les notifications concernant l'agriculture et les négociations commerciales.

41. Les constats effectués ont systématiquement confirmé la pertinence et l'alignement de l'AT sur les priorités des bénéficiaires. Des variations ont été observées au niveau de l'efficacité des activités, mais les évaluations ont généralement montré que les objectifs avaient été atteints. Les évaluations sur place ont aussi permis de recueillir des bonnes pratiques et des recommandations en vue d'une amélioration, qui ont été diffusées en interne pour éclairer la programmation à venir, y compris le Plan d'AT 2026-2027. Au niveau des bénéficiaires de l'AT, des résultats durables ont été recensés par les bénéficiaires concernés.

42. Parallèlement, les rapports de retour de mission (RRM) présentés par les formateurs ont continué de fournir en temps utile des retours pratiques sur les résultats immédiats, en complément des conclusions des évaluations. Ces éléments ont contribué à un perfectionnement continu et à une planification flexible.

43. La mise à jour régulière des tableaux de bord du Système de gestion de l'assistance technique (TAMS), avec des données ventilées, a encore accru la transparence et la responsabilité. En vue de renforcer l'intégration numérique de la gestion de l'AT, un projet a été lancé en 2024 pour fusionner le TAMS et la plate-forme d'apprentissage en ligne et créer ainsi un portail unique, centralisant le catalogue des activités d'AT de l'OMC, les demandes d'AT, les candidatures et les données sur les résultats. Toutefois, la complexité technique du dispositif, qui comporte en outre des processus interdivisions, a retardé la mise en œuvre. Il est essentiel de continuer à investir dans la rationalisation et la modernisation des outils en ligne afin d'améliorer l'efficacité, la cohérence et l'impact de la fourniture de l'AT de l'OMC.

3.2.2 Stratégie d'apprentissage progressif

44. La stratégie d'apprentissage progressif (SAP) est une pierre angulaire de la fourniture de l'AT. Elle guide les participants de l'introduction aux niveaux avancés, de façon à ce que l'apprentissage proposé corresponde aux connaissances préalables et aux responsabilités professionnelles de chacun. En 2024, seulement 17% des activités d'AT enregistrées n'entraient pas dans le cadre de la SAP, soit une baisse de 1,3 point de pourcentage par rapport à 2023, conforme aux tendances historiques.

45. En 2024, la première évaluation a posteriori de la SAP depuis son lancement en 2010 a été réalisée. Elle couvrait la période 2017-2023, au cours de laquelle plus de 24 000 participants originaires de 161 pays et territoires douaniers distincts ont suivi des activités d'AT de l'OMC. L'évaluation a confirmé que la SAP demeurerait pertinente et efficace pour renforcer la capacité des apprenants de participer à l'élaboration des politiques commerciales et aux négociations dans le contexte de l'OMC. Elle a aussi mis en évidence des améliorations possibles concernant la progression logique des cours, le chevauchement des contenus entre les niveaux, l'alignement des contenus sur les concepts fondamentaux, les indications concernant les prérequis, les modules de révision et la promotion de l'utilisation et de l'application pratiques des connaissances acquises.

3.2.3 Contenu des cours et méthodes pédagogiques

46. Eu égard aux enseignements tirés de la pandémie et à la demande croissante pour un environnement d'apprentissage plus engageant, le Secrétariat a intensifié le recours aux outils pédagogiques interactifs. En 2024, des méthodes sur mesure telles que mentorat, coaching, plans d'action et mécanismes de suivi ont été de plus en plus intégrées, en particulier dans les cours liés aux obligations en matière de transparence. Ces méthodes ont renforcé l'appropriation des connaissances, leur application dans le cadre institutionnel et la satisfaction des apprenants. En outre, l'utilisation de formats d'apprentissage mixtes, combinant des séquences virtuelles et en présentiel, s'est avérée efficace. Les éléments virtuels offrent une flexibilité et un fondement théorique, tandis que les séquences en présentiel sont propices aux interactions entre pairs, à l'application à des cas pratiques et à l'exploration plus approfondie de sujets complexes. Les retours des participants ont confirmé que ce format maximisait leurs résultats d'apprentissage pour une utilisation efficace de leur temps.

3.2.4 Priorité à l'inclusion

47. Le Secrétariat a continué de donner la priorité à l'inclusion dans la fourniture de l'AT, mais les résultats de 2024 ont fait ressortir plusieurs domaines nécessitant une attention particulière et une adaptation. La participation des femmes est restée importante, mais des déséquilibres régionaux persistent. Ces tendances soulignent la nécessité d'une communication ciblée et d'une programmation sensible au genre dans les régions où on observe une sous-représentation.

48. La participation des PMA est tombée de 46% à 39% pour la formation en cours d'emploi, et de 38% à 33% pour l'apprentissage en ligne. Malgré cela, le taux d'achèvement des apprenants des PMA en ligne a considérablement augmenté, passant de 69% en 2023 à 80% en 2024, ce qui donne à penser qu'une fois engagés ces participants font preuve d'autant d'implication que d'aptitude.

4 BESOINS ET PRIORITÉS EN MATIÈRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

49. Dans une approche de l'assistance technique (AT) axée sur les résultats, il est essentiel d'identifier les besoins et les priorités des bénéficiaires de l'AT. En conséquence, dans le cadre de l'élaboration du Plan biennal d'assistance technique et de formation de l'OMC pour 2026-2027, le Secrétariat a distribué quatre séries de questionnaires aux parties prenantes concernées. L'objectif était d'évaluer leurs besoins et leurs priorités, en veillant à ce que la conception des programmes et des activités spécifiques soit en adéquation avec les besoins réels, à ce que les ressources soient utilisées efficacement et à ce que les résultats escomptés soient obtenus. L'analyse des réponses est présentée dans le document [RD/COMTD/17](#).⁹

4.1 Besoins et priorités des bénéficiaires de l'AT

50. Au total, 87 bénéficiaires¹⁰ représentant environ 60% de l'ensemble des bénéficiaires de l'AT ont répondu au questionnaire sur l'AT adressé aux Membres et aux observateurs. Des réponses ont été reçues des sept régions distinguées pour la fourniture de l'AT l'Afrique anglophone; l'Afrique

⁹ Le document [RD/COMTD/17](#) est un document de séance non officiel contenant une analyse détaillée des réponses à quatre questionnaires distincts. Il a été distribué aux Membres et aux observateurs et examiné aux réunions informelles du Comité du commerce et du développement (CCD) consacrées à l'assistance technique, qui se sont tenues le 18 juin et se sont poursuivies le 4 juillet 2025.

¹⁰ 81 Membres et 6 observateurs: 12 bénéficiaires de l'AT d'Afrique anglophone; 16 d'Afrique francophone; 18 d'Asie et du Pacifique; 14 d'Amérique latine; 7 des Caraïbes; 9 de la région des pays arabes et du Moyen-Orient; et 11 de la région ECOACC.

francophone; la région des pays arabes et du Moyen-Orient; l'Europe centrale et orientale, l'Asie centrale et le Caucase (ECOACC); les Caraïbes; l'Amérique latine; et l'Asie et le Pacifique. En plus de d'indiquer leurs besoins et sujets prioritaires, les bénéficiaires interrogés ont également souligné diverses difficultés qu'ils rencontrent pour participer au système commercial multilatéral. Ils ont fait des suggestions visant à améliorer la fourniture de l'AT, y compris les modes et méthodes d'apprentissage préférés.

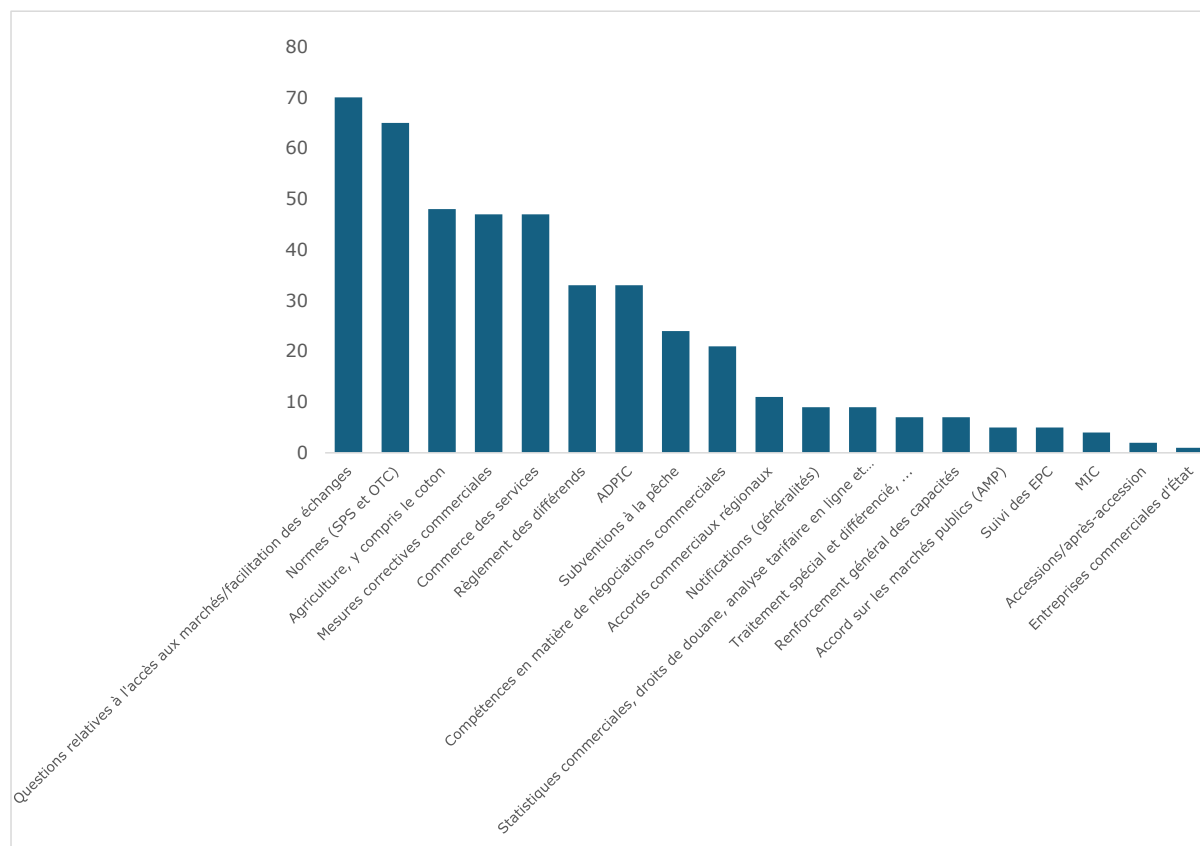
51. Un questionnaire spécifique a également été envoyé à un échantillon d'anciens participants ayant suivi un certain nombre d'activités de formation de l'OMC organisées au cours de la période 2022-2024, comme des CRPC, des CAPC ou des programmes de placement de longue durée. Au total, 81 réponses ont été reçues.¹¹ Les observations formulées par d'anciens participants dans leurs réponses ont été résumées dans la section 4.1.9 ci-après.

52. La plupart des Membres et des observateurs interrogés ont souligné que les obstacles courants qui entravent leur participation effective au système commercial mondial sont notamment la forte rotation du personnel, les capacités humaines et institutionnelles limitées, la barrière de la langue, la faiblesse des cadres réglementaires et la vulnérabilité aux chocs extérieurs tels que les changements climatiques et les perturbations géopolitiques. Les bénéficiaires interrogés ont préconisé une formation continue sur mesure pour combler ces lacunes, en insistant sur la nécessité d'une formation en présentiel accrue, en particulier aux niveaux intermédiaire et avancé (niveaux 2 et 3), ainsi que d'une meilleure coordination et d'un accès plus large à l'AT pour tous les modes de fourniture.

53. Les domaines prioritaires identifiés dans toutes les régions s'agissant des Accords de l'OMC existants concernent principalement l'accès aux marchés, en particulier la facilitation des échanges, l'évaluation en douane, les licences d'importation et les règles d'origine, devant les normes (SPS et OTC); l'agriculture (notamment les notifications, le soutien interne et la sécurité alimentaire); le commerce des services; les mesures correctives commerciales; les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) (surtout en ce qui concerne la santé publique et le transfert de technologie); le règlement des différends; les subventions à la pêche; les compétences en matière de négociations; et l'analyse des données commerciales. En outre, les bénéficiaires interrogés ont également mis en avant la nécessité de formations sur les accords commerciaux régionaux (ACR); les obligations de notification dans le cadre de l'OMC; les marchés publics; les questions de développement (notamment le traitement spécial et différencié (TSD)); les examens des politiques commerciales; le renforcement général des capacités; les mesures concernant les investissements et liées au commerce (MIC); les accessions à l'OMC; et les entreprises commerciales d'État.

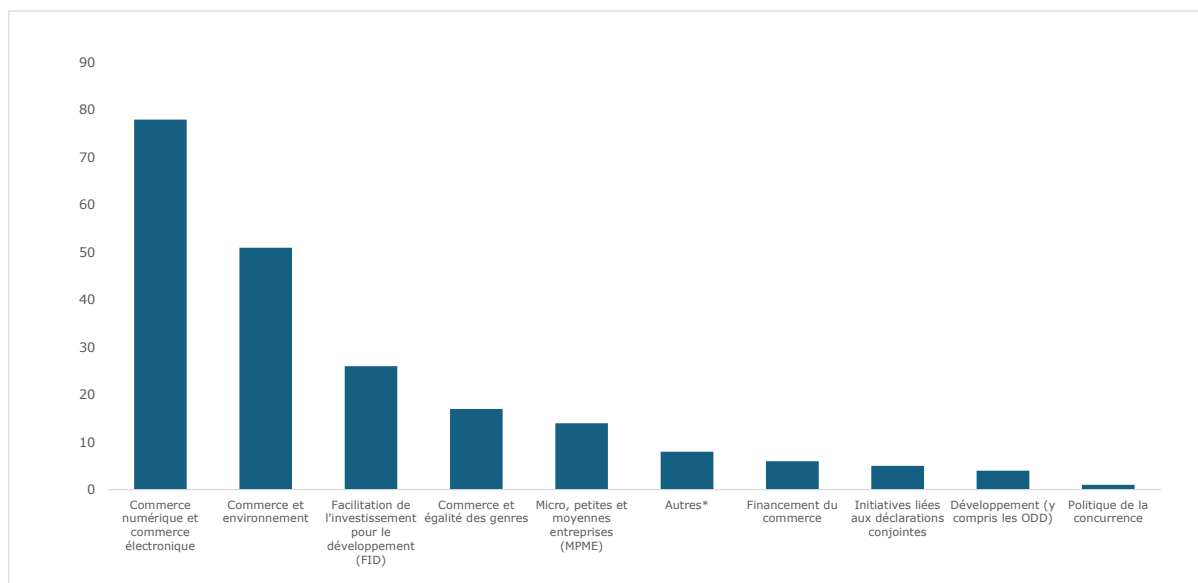
¹¹ Parmi celles-ci, 21 réponses ont été reçues de participants d'Afrique anglophone; 20 de participants d'Afrique francophone; 19 de participants d'Asie et du Pacifique; 14 de participants d'Amérique latine; 4 de participants des Caraïbes; 2 de participants de la région des pays arabes et du Moyen-Orient; et 1 d'un participant de la région ECOACC.

Graphique 1 – Domaines prioritaires des bénéficiaires en rapport avec les Accords de l'OMC pour 2026-2027



54. Les bénéficiaires interrogés ont également manifesté un vif intérêt pour des formations sur des thèmes plus récents ou transversaux qui ne sont pas encore pleinement couverts par les Accords de l'OMC, tels que le commerce numérique et le commerce électronique, le commerce et l'environnement, la facilitation de l'investissement pour le développement et l'intégration des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) dans le commerce mondial. Parmi les autres sujets d'intérêt figuraient le commerce et l'égalité des genres, le financement du commerce, la politique industrielle et la politique de la concurrence, et la réforme de l'OMC.

Graphique 2 – Thèmes non visés par un Accord ou ne faisant pas l'objet d'un processus convenu au niveau multilatéral



* Les thèmes de la catégorie "Autres" sont, entre autres, la politique industrielle, les chaînes de valeur mondiales, la réforme de l'OMC, le commerce au service de la paix et le commerce illicite.

55. Afin d'améliorer l'efficacité du programme d'AT de l'OMC, les bénéficiaires interrogés ont proposé des formats de formation plus interactifs, plus pratiques, plus axés sur l'action et plus inclusifs, y compris des activités régionales et mixtes, des programmes de mentorat et des ressources multilingues. Ils ont recommandé un parcours d'apprentissage structuré qui comprend tous les niveaux (introductif, intermédiaire et avancé) et les voies généralistes et spécialisées. Les bénéficiaires interrogés préfèrent les modèles d'apprentissage mixte, qui conjuguent l'apprentissage en ligne avec les séances asynchrones pour les connaissances de base et avec les séances en présentiel pour une implication accrue, et ils ont souligné l'importance des mécanismes de suivi pour mesurer l'incidence. Ces éclairages ont pour but d'aider à concevoir un programme d'AT axé sur la demande et efficace qui réponde aux besoins divers et changeants des Membres de l'OMC et des observateurs.

56. De plus amples renseignements sur les réponses reçues des Membres et des observateurs figurent dans les sections 4.1.1 à 4.1.8 ci-après, chaque section contenant des renseignements par région et une section étant consacrée aux PMA.

4.1.1 Afrique anglophone

57. Sur 26 Membres et observateurs d'Afrique anglophone, 12 bénéficiaires de l'AT¹² ont répondu au questionnaire sur l'AT. Les bénéficiaires interrogés ont identifié les domaines prioritaires suivants relevant des Accords de l'OMC existants: les questions OTC/SPS; les questions relatives à l'accès aux marchés (y compris les licences d'importation, les restrictions quantitatives et la facilitation des échanges); l'agriculture; les subventions à la pêche; la propriété intellectuelle (ADPIC); les compétences en matière de négociations commerciales; le règlement des différends; les notifications; les bases de données commerciales et statistiques; et les questions de développement.

58. S'agissant des thèmes non visés par un Accord de l'OMC existant, les bénéficiaires interrogés ont identifié les priorités suivantes: le commerce numérique et le commerce électronique; le commerce et l'environnement; la facilitation de l'investissement pour le développement; le commerce et l'égalité des genres; le financement du commerce; et les Objectifs de développement durable (ODD).

¹² Égypte, Éthiopie (observateur), Ghana, Libéria, Malawi, Maurice, Namibie, Nigéria, Seychelles, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

59. Une difficulté majeure recensée par les bénéficiaires interrogés de cette région est la perte constante de connaissances relatives à l'OMC dans les administrations publiques en raison de la rotation du personnel, qui entrave la participation effective aux discussions menées au sein de l'Organisation et met en évidence la nécessité d'une formation continue dans tous les domaines. En outre, les bénéficiaires interrogés ont signalé divers obstacles structurels à une participation effective au système commercial multilatéral, notamment les difficultés rencontrées par les PME pour respecter les normes d'exportation; l'influence limitée des acteurs économiques sur l'élaboration des politiques commerciales; les efforts incomplets déployés pour aligner les politiques commerciales sur les engagements pris dans le cadre l'OMC; et les obstacles non tarifaires qui continuent de limiter les avantages découlant du commerce mondial. Parmi les autres contraintes, on peut citer la maîtrise limitée des instruments financiers et des outils informatiques, le faible respect des règles multilatérales en pleine évolution et la participation insuffisante aux négociations menées à l'OMC en raison de contraintes financières. Par ailleurs, la plupart d'entre eux font face à une base d'exportation étroite, à des coûts de transport élevés, en particulier dans les pays sans littoral, et à des difficultés plus générales d'accès aux marchés qui découlent de l'insuffisance des infrastructures, de l'obsolescence des technologies et du financement du commerce limité.

60. En ce qui concerne le niveau le plus efficace de la formation au titre de l'assistance technique de l'OMC, la plupart des bénéficiaires interrogés ont souligné que les trois niveaux revêtaient une même importance. Le niveau 1 (introductif) constitue la base essentielle permettant aux fonctionnaires gouvernementaux de comprendre les règles de l'OMC. Le niveau 2 (intermédiaire) s'appuie sur cette base en approfondissant les connaissances nécessaires à l'élaboration de politiques efficaces. Le niveau 3 (avancé) renforce encore les compétences techniques nécessaires, ce qui permet aux participants de prendre part à des négociations commerciales complexes.

61. Les suggestions visant à améliorer l'offre d'AT de l'OMC consistent notamment à dispenser une formation sectorielle dans des domaines essentiels tels que l'agriculture, les subventions à la pêche, les mesures SPS/OTC et le commerce numérique; à renforcer le suivi et le soutien au moyen du mentorat et de l'apprentissage par les pairs; à élargir les activités de sensibilisation à l'intention des groupes de parties prenantes non gouvernementales comme les PME, les jeunes et les femmes; et à simplifier le processus de demande d'assistance technique tout en améliorant le suivi des programmes. Les recommandations préconisent également d'organiser davantage de formations nationales, d'adapter le contenu aux besoins spécifiques des Membres, y compris l'assistance pour l'accession, et d'appliquer des méthodes d'apprentissage concrètes et interactives. Les bénéficiaires interrogés ont également suggéré d'incorporer un volet "formation des formateurs" dans le programme d'AT de l'OMC, d'accroître la collaboration avec des communautés économiques régionales et d'associer des parties prenantes et des experts locaux et régionaux à la conception et à la fourniture de l'AT.

4.1.2 Afrique francophone

62. Sur 27 Membres et observateurs d'Afrique francophone, 16 bénéficiaires de l'AT¹³ ont répondu au questionnaire sur l'AT. Les principaux domaines prioritaires pour la région sont les subventions à la pêche; l'agriculture; les normes (SPS et OTC); le commerce des services; les compétences en matière de négociations; l'accès aux marchés (notamment la facilitation des échanges); et la propriété intellectuelle. Parmi les autres thèmes figurent le règlement des différends (les questions de procédure et les discussions en cours sur la réforme); les mesures correctives commerciales (principalement les mesures antidumping et les mesures de sauvegarde); et le traitement spécial et différencié.

63. S'agissant des domaines prioritaires non visés les Accords de l'OMC existants, la quasi-totalité des bénéficiaires interrogés s'accordaient sur la nécessité d'inclure ces domaines dans le programme d'AT de l'OMC. En particulier, les bénéficiaires interrogés ont évoqué le commerce numérique et le commerce électronique; le commerce et l'environnement; la facilitation de l'investissement pour le développement; le commerce et l'environnement; le commerce et l'égalité des genres le financement du commerce; et d'autres domaines tels que les MPME, les initiatives liées aux déclarations conjointes et la politique de la concurrence.

¹³ Angola, Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Djibouti, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Togo et Tunisie.

64. Les bénéficiaires interrogés ont indiqué plusieurs contraintes de capacité qui les empêchent de tirer pleinement parti du système commercial multilatéral fondé sur des règles. Les contraintes les plus fréquemment mentionnées étaient le manque d'expertise technique, la pénurie de ressources humaines qualifiées et la mauvaise coordination entre les différentes institutions nationales. Ces contraintes limitent leur capacité d'appliquer efficacement les règles de l'OMC et à prendre part aux négociations internationales. L'accès aux marchés est limité par des obstacles tarifaires et non tarifaires ainsi que par la concurrence déloyale de produits subventionnés ou faisant l'objet d'un dumping. Les coûts élevés du commerce et le manque d'infrastructures font aussi obstacle à l'intégration dans le commerce mondial. Certains bénéficiaires interrogés ont indiqué qu'ils étaient confrontés à des difficultés en matière de diversification économique en raison de leur forte dépendance à l'égard d'un petit nombre de produits d'exportation, qui les expose aux fluctuations du marché mondial. Une formation inadéquate et un manque d'experts spécialisés ont également été cités comme l'une des difficultés qui entravaient la capacité des gouvernements à négocier efficacement et à mettre en œuvre leurs engagements commerciaux.

65. En ce qui concerne le niveau le plus efficace de la formation au titre de l'assistance technique de l'OMC, les bénéficiaires interrogés ont souligné qu'il était important de proposer une formation à tous les niveaux pour s'adapter aux différents profils des participants. Plus précisément, s'agissant de la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche, il a été recommandé de commencer par le niveau 1 (introductif) afin de mieux comprendre les bases des mécanismes et des outils de l'OMC.

66. Les suggestions visant à améliorer l'offre d'AT de l'OMC consistent notamment à intégrer des thèmes émergents tels que le commerce numérique, l'intelligence artificielle (IA) et la durabilité, tout en favorisant l'inclusion par un soutien ciblé aux femmes qui participent au commerce. Les bénéficiaires interrogés ont suggéré d'adopter une approche d'apprentissage interactive et pratique – par exemple des simulations, un mentorat et des ateliers – avec un suivi pour consolider les connaissances. L'élargissement de l'accès à la formation en présentiel et en ligne, l'amélioration de la disponibilité en français et la mise à disposition d'une plate-forme de suivi des demandes facile à utiliser ont aussi été mis en avant. Enfin, il a été suggéré de fournir un soutien sur mesure pour la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche afin d'accroître l'efficacité dans la pratique.

4.1.3 Région des pays arabes et du Moyen-Orient

67. Sur 21 Membres et observateurs de la région des pays arabes et du Moyen Orient, 14 bénéficiaires¹⁴ de l'AT ont répondu au questionnaire sur l'AT. Les bénéficiaires interrogés ont identifié plusieurs domaines prioritaires en matière d'AT qui correspondent aux Accords de l'OMC existants, y compris l'accès aux marchés (principalement la facilitation des échanges, les licences d'importation, l'évaluation en douane et l'ATI); les mesures correctives commerciales; le commerce des services; l'agriculture; les normes; le règlement des différends; et la pêche. En outre, les bénéficiaires interrogés ont également souligné la nécessité d'un renforcement général des capacités qui englobe toutes les questions commerciales et d'une formation sur les compétences en matière de négociations commerciales. Les autres sujets d'intérêt mis en avant par les bénéficiaires interrogés comprennent les statistiques et les données commerciales de l'OMC, les notifications, les marchés publics, les ACR et les MIC. Une formation générale sur le commerce en valeur ajoutée et les chaînes de valeur mondiales est jugée nécessaire pour améliorer les compétences en matière de collecte de données et réaliser des analyses statistiques aux fins de l'élaboration des politiques et du développement sectoriel. De même, il est jugé indispensable de comprendre les réformes juridiques, économiques et réglementaires nécessaires à l'accession à l'OMC afin d'aligner les politiques commerciales sur les engagements pris dans le cadre de l'Organisation, de résoudre les difficultés liées aux négociations et de préparer la mise en œuvre après l'accession.

¹⁴ Arabie saoudite, Bahreïn, **Djibouti**, **Égypte**, Émirats arabes unis, Iraq (observateur), Jordanie, Koweït, Liban (observateur), **Maroc**, **Mauritanie**, Oman, **Tunisie** et Yémen. Les réponses des Membres arabes/africains en caractères gras sont analysées dans les sections respectives relatives à l'Afrique anglophone et à l'Afrique francophone.

68. Par ailleurs, les bénéficiaires interrogés ont indiqué qu'ils avaient besoin d'une formation sur des thèmes non visés par un Accord de l'OMC existant, y compris le commerce numérique et le commerce électronique; le commerce et l'environnement; la facilitation de l'investissement pour le développement; le commerce et l'égalité des genres; et les MPME et le financement du commerce.

69. Les bénéficiaires interrogés ont recensé des difficultés concernant les contraintes de capacité dans les domaines juridiques et techniques spécialisés ainsi que les capacités institutionnelles limitées. Outre les ressources limitées, la barrière de la langue (qui s'explique par l'absence de la langue arabe comme langue de travail de l'OMC) et d'autres obstacles administratifs (tels que la complexité des procédures d'obtention de visas, la courte durée des visas et les retards administratifs) ont été mentionnés parmi les facteurs limitant la participation des bénéficiaires de la région aux programmes d'AT de l'OMC et aux organes subsidiaires et comités techniques de l'Organisation.

70. En ce qui concerne le niveau le plus efficace de la formation au titre de l'assistance technique de l'OMC, les bénéficiaires interrogés ont indiqué qu'une combinaison de formations de niveau 1 (de base) et de niveau 2 (intermédiaire) était préférée, mais ils ont presque tous reconnu l'importance des trois niveaux de formation proposés par l'OMC pour combler les lacunes en matière de connaissances et de compétences parmi les fonctionnaires gouvernementaux et dans le secteur public.

71. Les suggestions visant à améliorer l'offre d'AT de l'OMC consistent notamment à élargir les formations virtuelles et mixtes; à renforcer la collaboration avec les organisations régionales afin d'accroître la cohérence et la pertinence, et à promouvoir le contenu propre à une région; à lever la barrière de la langue; à utiliser des méthodes de formation qui développent les compétences analytiques et favorisent l'esprit critique; à mettre en place des mécanismes de suivi tels qu'un dialogue et un soutien après la formation pour appliquer les compétences et stratégies acquises; à adapter davantage les programmes d'AT afin de répondre aux besoins et aux difficultés spécifiques des différents Membres; à renforcer la participation du secteur privé; à continuer de renforcer les mécanismes de retour d'information et l'évaluation après la formation afin de mesurer l'incidence des programmes de formation; à accroître l'interactivité et l'apprentissage pratique; à réduire les obstacles administratifs comme les procédures d'obtention de visas afin d'améliorer l'accessibilité; et à renforcer la progressivité de l'apprentissage en veillant à ce que les anciens participants à des cours nationaux et régionaux soient retenus pour les cours dispensés à Genève.

4.1.4 Europe centrale et orientale, Asie centrale et Caucase

72. Sur 21 Membres et observateurs de la région ECOACC, 11 bénéficiaires de l'AT¹⁵ ont répondu au questionnaire sur l'AT. Les bénéficiaires interrogés ont identifié plusieurs domaines prioritaires en matière d'AT qui correspondent aux Accords de l'OMC existants, y compris les normes; l'accès aux marchés (facilitation des échanges, licences d'importation et restrictions quantitatives, par exemple); le commerce des services; l'agriculture; le règlement des différends; les ACR; les mesures correctives commerciales et les marchés publics. Les autres domaines d'intérêt comprennent les compétences en matière de négociations commerciales, les questions de développement, les ADPIC, la pêche, les notifications de données pour la présentation des droits d'importation NPF appliqués suivant la nomenclature tarifaire nationale, les statistiques d'importation et les entreprises commerciales d'État.

73. Les autres besoins de formation en lien avec des thèmes non visés par un Accord de l'OMC existant concernent notamment le commerce numérique et le commerce électronique; la facilitation de l'investissement pour le développement; le commerce et l'environnement; les MPME; la politique industrielle; et l'accès au financement.

74. La plupart des bénéficiaires interrogés ont fait état de difficultés concernant des contraintes de capacité pour la mise en œuvre effective des Accords de l'OMC et la participation aux discussions en son sein. La forte rotation du personnel et le manque de personnel qualifié entravent la participation effective aux négociations commerciales complexes à tous les niveaux, ce qui s'ajoute à une représentation limitée à Genève. Les autres difficultés concernent: i) la faiblesse des infrastructures physiques et numériques, notamment dans les Membres/observateurs sans littoral, qui sont

¹⁵ Albanie, Arménie, Géorgie, Israël, Kazakhstan, Ouzbékistan (observateur), République de Moldova, République kirghize, Tadjikistan, Turkménistan (observateur) et Ukraine.

confrontés à des coûts de transport élevés et, partant, à une faible compétitivité; ii) l'insuffisance de l'infrastructure numérique, qui entrave la participation aux discussions sur le commerce électronique et le commerce numérique; iii) les perturbations causées par la dynamique commerciale régionale ou les contraintes géopolitiques, qui ont une incidence sur les flux commerciaux et la stabilité; et iv) les difficultés à satisfaire aux normes et exigences des marchés développés, qui limitent l'accès aux marchés.

75. En ce qui concerne le niveau le plus efficace de la formation au titre de l'assistance technique de l'OMC, les bénéficiaires interrogés ont indiqué que les trois niveaux revêtaient une même importance. Les bénéficiaires interrogés ayant accédé plus récemment aux Accords de l'OMC préfèrent la formation de niveau 1 (introductif) dans le cadre de la voie "généraliste", car celle-ci fournit des connaissances de base aux fonctionnaires qui ne connaissent pas bien les règles de l'OMC. Les fonctionnaires chargés des questions commerciales plus expérimentés préfèrent les formations de niveau 2 (intermédiaire) et de niveau 3 (avancé), souvent dans le cadre de la voie "spécialiste", afin d'approfondir leurs connaissances spécialisées dans des domaines complexes tels que les mesures correctives commerciales, le règlement des différends et l'élaboration de la politique commerciale.

76. Parmi les suggestions visant à améliorer l'offre d'AT de l'OMC figurent des programmes plus personnalisés pour répondre aux besoins nationaux, notamment dans des domaines émergents; un apprentissage interactif et pratique intégrant des études de cas concrètes, des simulations et des négociations commerciales fictives; l'augmentation du nombre d'ateliers régionaux et de sessions en présentiel; l'élargissement des formations virtuelles et mixtes; la traduction simultanée, notamment en russe; des programmes de mentorat, un suivi structuré et un soutien après formation afin de garantir l'application durable des connaissances acquises; l'établissement d'un plus grand nombre de partenariats avec d'autres organisations telles que la Banque mondiale, le Centre du commerce international (ITC) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

4.1.5 Caraïbes

77. Sur 15 Membres et observateurs de la région des Caraïbes, 7 bénéficiaires de l'AT¹⁶ ont répondu au questionnaire sur l'AT. Les bénéficiaires interrogés ont décrit un large éventail de domaines prioritaires en matière d'AT, en insistant sur la nécessité d'un soutien sur les questions relatives à l'accès aux marchés (c'est-à-dire la facilitation des échanges, les obligations de notification, l'évaluation en douane et les règles d'origine); le commerce des services; l'agriculture; et les questions relatives aux ADPIC. Les autres domaines d'intérêt comprennent les mesures correctives commerciales (principalement les subventions et les mesures compensatoires); et les notifications, en particulier dans le domaine de l'agriculture, l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), les subventions et les mesures compensatoires (SMC), et la pêche. Les bénéficiaires interrogés ont également évoqué d'autres domaines tels que le règlement des différends; les MIC; les mesures SPS; les marchés publics; les compétences en matière de négociations; et la pêche.

78. S'agissant des questions non visées par un Accord de l'OMC existant, les bénéficiaires interrogés ont mis en avant le commerce numérique et le commerce électronique comme étant les deux domaines les plus importants. Parmi les autres domaines mentionnés figurent le commerce et l'égalité des genres; les MPME; la concurrence; la collecte de données; la réforme de l'OMC; le commerce et le développement; et la facilitation de l'investissement pour le développement.

79. Les bénéficiaires interrogés ont fait état de difficultés rencontrées pour participer effectivement au système commercial multilatéral qui avaient trait, entre autres, à la vulnérabilité économique, aux contraintes de production et aux questions réglementaires et politiques. Les vulnérabilités économiques découlent de leur taille et leurs ressources limitées, des difficultés liées aux changements climatiques et des risques environnementaux. Des problèmes tels que le manque de capitaux à coût abordable, la concentration des paniers d'exportation et l'inefficacité des méthodes de production entravent les capacités d'exportation. La multiplication des mesures non tarifaires (MNT), le manque de cohérence des politiques et la nécessité de réformes structurelles, institutionnelles et législatives font obstacle au développement du commerce. L'insuffisance des infrastructures augmente les coûts de l'activité commerciale et nuit à l'efficacité des opérations

¹⁶ Barbade, Belize, Dominique, Guyana, Jamaïque, Sainte-Lucie et Trinité-et-Tobago.

commerciales. L'accès limité aux technologies numériques et à l'innovation entrave l'intégration sur le marché mondial.

80. En ce qui concerne les niveaux et les voies les plus efficaces de la formation au titre de l'assistance technique de l'OMC, l'ensemble des niveaux de formation et les deux voies d'apprentissage, à savoir "généraliste" et "spécialiste", ont été jugés tout aussi importants et nécessaires. Les bénéficiaires interrogés ont souligné la nécessité d'une formation continue et ont indiqué que les cours de base et les cours intermédiaires (niveaux 1 et 2) pouvaient être dispensés en ligne. Les bénéficiaires interrogés ont souligné l'importance de l'apprentissage en présentiel, en particulier pour les formations de niveau avancé, et ont suggéré que l'apprentissage en ligne et l'apprentissage virtuel/mixte soient développés aux niveaux de base et intermédiaire.

81. La principale suggestion visant à améliorer l'assistance technique de l'OMC concerne la nécessité d'adapter davantage l'AT aux besoins des bénéficiaires et de renforcer l'aspect pratique des formations. Les autres suggestions consistent notamment à augmenter le nombre de formations régionales et nationales, à favoriser l'échange de données d'expérience, à faire davantage participer le secteur privé et à organiser des séances de bilan avant et après les Conférences ministérielles.

4.1.6 Amérique latine

82. Sur 19 Membres de la région de l'Amérique latine, 14 bénéficiaires de l'AT¹⁷ ont répondu au questionnaire sur l'AT. Les bénéficiaires interrogés ont identifié plusieurs domaines prioritaires en matière d'AT relevant des Accords de l'OMC existants, le plus important étant l'accès aux marchés, en particulier en ce qui concerne les licences d'importation, les restrictions quantitatives, la transposition tarifaire, la facilitation des échanges, les procédures douanières et les règles d'origine. Parmi les autres priorités essentielles figurent les mesures correctives commerciales (principalement les mesures antidumping et les subventions); les normes (SPS et OTC); l'agriculture; le règlement des différends; et le commerce des services. En outre, les questions de propriété intellectuelle relevant de l'Accord sur les ADPIC, telles que les brevets et les savoirs traditionnels, ainsi que des domaines comme les accessions à l'OMC, les entreprises commerciales d'État, les examens des politiques commerciales et les marchés publics, ont également été mentionnés comme étant d'importants domaines d'intervention pour l'aide au renforcement des capacités.

83. Parmi les domaines prioritaires qui ne sont pas actuellement visés par les Accords de l'OMC existants, les bénéficiaires interrogés ont mis en avant le commerce numérique et le commerce électronique, qui couvrent des sujets comme l'IA, la chaîne de blocs, la réglementation en matière de données et les systèmes douaniers numériques. Le domaine du commerce et de l'environnement occupait également une place importante et concernait les pratiques durables, les changements climatiques, la biodiversité et les technologies vertes. D'autres domaines importants étaient les compétences en matière de négociations, le commerce et l'égalité des genres, et l'utilisation de l'analyse des données et de l'IA dans les statistiques de l'OMC. De manière plus générale, des besoins en matière de renforcement des capacités ont été identifiés en ce qui concerne les politiques de l'OMC et un intérêt a été manifesté pour les subventions à la pêche, la politique industrielle dans les cadres de développement et des questions transversales telles que les MPME et les chaînes de valeur mondiales.

84. Les bénéficiaires interrogés ont fait état de diverses difficultés qui entravent leur pleine participation au système commercial multilatéral, telles que la forte rotation du personnel, le manque de connaissances spécialisées dans des domaines commerciaux complexes, les problèmes de coordination entre de nombreuses autorités, les possibilités limitées de formation en raison des contraintes de budget et de temps, et les difficultés logistiques rencontrées pour participer aux sessions de formation de longue durée ou organisées dans des lieux éloignés. Ils ont souligné que l'AT sur mesure, si elle était fournie dans des formats plus courts, accessibles et flexibles (par exemple, en ligne ou mixtes), avec un soutien continu et une meilleure coordination, pouvait améliorer considérablement renforcer leur capacité de respecter les engagements pris dans le cadre de l'OMC et d'appliquer efficacement les connaissances.

85. En ce qui concerne le niveau le plus efficace de la formation au titre de l'assistance technique de l'OMC, les bénéficiaires interrogés ont indiqué que tous les niveaux de la SAP revêtaient une

¹⁷ Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Paraguay, Pérou, République dominicaine et Uruguay.

même importance et que le niveau de la formation devrait varier en fonction du sujet. Les suggestions sont notamment de dispenser les formations de base en ligne et d'organiser des formations en présentiel ou virtuelles/mixtes à l'intention des hauts fonctionnaires. Les bénéficiaires interrogés ont également souligné l'importance d'avoir des experts hispanophones aux trois niveaux de formation.

86. Les suggestions visant à améliorer l'offre d'AT de l'OMC concernent quatre domaines clés: i) la structure et le contenu de la formation, avec une formation progressive et spécialisée appuyée par la collaboration avec d'autres institutions; ii) les méthodes de formation, au sujet desquelles les formats mixtes et virtuels sont privilégiés; iii) le mentorat et le soutien, pour lesquels l'accent est mis sur l'importance des formateurs expérimentés qui peuvent orienter les meilleures pratiques et la coordination interinstitutionnelle; et iv) la communication et la coordination, dans le but d'améliorer l'échange de renseignements entre les parties prenantes et de collaborer avec le secteur privé en vue d'une meilleure mise en œuvre des politiques.

4.1.7 Asie et Pacifique

87. Sur 30 Membres et observateurs de la région Asie-Pacifique, 18 bénéficiaires de l'AT¹⁸ ont répondu au questionnaire sur l'AT. Les domaines prioritaires pour l'AT et la formation liés aux Accords de l'OMC en vigueur qui ont été indiqués par les bénéficiaires interrogés reflètent les discussions en cours à l'OMC et l'évolution actuelle de la situation économique et commerciale mondiale. Les priorités identifiées étaient, entre autres, l'accès aux marchés (par exemple, la facilitation des échanges; les règles d'origine; l'évaluation en douane; les licences d'importation; et l'Accord sur les technologies de l'information); les normes (SPS et OTC); les ADPIC (par exemple, le transfert de technologie et la santé publique); le règlement des différends; les mesures correctives commerciales; le commerce des services; l'agriculture; les subventions à la pêche; les compétences en matière de négociations; l'agriculture; les ACR; le suivi des EPC; et les notifications. On observait aussi une augmentation de la demande de formation sur l'analyse des données et diverses bases de données de l'OMC.

88. La demande de formation sur des thèmes non visés par un Accord de l'OMC existant reflétait également les discussions/négociations en cours à l'OMC et l'environnement mondial. Parmi les sujets d'intérêt figuraient le commerce numérique et le commerce électronique; le commerce et l'environnement (par exemple, la durabilité, les changements climatiques, la réforme des subventions aux combustibles fossiles et la pollution par les plastiques); la facilitation de l'investissement pour le développement; la politique industrielle; et les MPME.

89. Les bénéficiaires interrogés ont fait état de difficultés concernant l'absence de compréhension théorique et pratique des Accords de l'OMC parmi les fonctionnaires en poste dans les capitales en raison de la forte rotation du personnel. Cela se manifeste par l'absence d'alignement de la législation et de la réglementation nationales sur les Accords de l'OMC et par le manque de capacité de négociation du personnel. Parmi les difficultés plus spécifiques mises en avant figurent les problèmes financiers et logistiques empêchant de participer aux réunions et de réaliser des évaluations; le nombre limité de représentants retenus pour les cours de l'IFCT; la faiblesse des infrastructures numériques; le manque de connaissances spécialisées dans les principaux ministères et les ministères compétents; et la garantie d'une participation active des parties prenantes concernées, y compris des PME et du secteur privé au sens large, dans les activités de formation.

90. En ce qui concerne les niveaux et les voies les plus efficaces de la formation au titre de l'assistance technique de l'OMC, les bénéficiaires interrogés ont indiqué que les trois niveaux d'apprentissage progressif et les deux voies de formation (à savoir "généraliste" et "spécialiste") étaient nécessaires et utiles, car elles répondaient à des besoins différents et s'adressaient à des publics distincts.

91. Les suggestions visant à améliorer l'offre d'AT de l'OMC consistent notamment à accroître le soutien aux PMA et leur représentation, à adapter les programmes aux défis commerciaux spécifiques et à assurer le renforcement des capacités à long terme au moyen d'un suivi structuré. Dans ces suggestions, l'accent a été mis sur la nécessité de disposer d'outils pratiques comme des

¹⁸ Bangladesh; Bhoutan (observateur); Cambodge; Chine; Macao, Chine; Malaisie; Mongolie; Myanmar; Népal; Pakistan; Philippines; Samoa; Singapour; Sri Lanka; Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu; Thaïlande; Timor-Leste et Vanuatu.

listes de questions concernant les principaux domaines commerciaux, de faire davantage participer les parties prenantes et le secteur privé, et d'améliorer les services de conseil juridique. Les bénéficiaires interrogés ont préconisé des formations plus interactives, des études de cas concrètes et une meilleure utilisation des plates-formes de données de l'OMC. Il a également été recommandé d'aligner l'AT de l'OMC sur les stratégies commerciales nationales, de mettre à jour le contenu d'apprentissage en ligne avec des ressources multilingues et d'intégrer les programmes de formation dans le calendrier de l'OMC en assurant la logistique en temps voulu afin d'améliorer l'efficacité et l'accessibilité.

4.1.8 Pays les moins avancés (PMA)

92. Le Secrétariat a reçu des réponses au questionnaire sur l'AT de la part de 23¹⁹ des 44 Membres de l'OMC et observateurs appartenant à la catégorie des PMA. Les PMA sont considérés par l'OMC comme un groupe prioritaire pour les activités d'assistance technique. De ce fait, leurs réponses au questionnaire sur l'AT ont été analysées en tant que groupe à part entière dans une section distincte, outre l'analyse qui en est faite pour chacune des régions dont ils sont issus.

93. Les PMA interrogés ont indiqué que les domaines prioritaires pour l'AT de l'OMC sont les suivants (par ordre de priorité): les normes (SPS et OTC); l'agriculture; l'accès aux marchés; les notifications; la propriété intellectuelle; les subventions à la pêche; le règlement des différends; le commerce des services; et les mesures correctives commerciales. S'agissant des thèmes non visés par un Accord de l'OMC existant, les PMA interrogés ont évoqué les arrangements commerciaux préférentiels; les accords commerciaux régionaux; la facilitation de l'investissement pour le développement; l'analyse des politiques commerciales; le commerce et l'égalité des genres; le commerce numérique et le commerce électronique; le commerce et l'environnement; et les chaînes de valeur mondiales.

94. Les PMA interrogés ont fait état de contraintes de capacité diverses qui limitent leur capacité de tirer pleinement parti du système commercial multilatéral fondé sur des règles, à savoir la faiblesse des capacités institutionnelles et humaines, la forte rotation du personnel des ministères et organismes traitant des questions liées à l'OMC, et l'absence des ressources financières nécessaires à l'organisation d'activités nationales. Ces contraintes se traduisent par un faible niveau de demandes d'AT présentées par les pays au Secrétariat.

95. En ce qui concerne le niveau le plus efficace de la formation au titre de l'assistance technique de l'OMC, les bénéficiaires interrogés ont indiqué qu'une combinaison de formations de niveau 1 (introductif) et de niveau 2 (intermédiaire) était préférée, mais la majorité d'entre eux ont souligné l'importance des trois niveaux de formation proposés par l'OMC pour combler les lacunes en matière de connaissances et de compétences parmi les fonctionnaires gouvernementaux et dans le secteur public.

96. Les suggestions visant à améliorer l'offre d'AT de l'OMC consistent notamment à renforcer l'AT de l'OMC en accroissant le soutien aux PMA et leur représentation, et à adapter les programmes pour dispenser une formation sectorielle sur des domaines essentiels pour les PMA. Les bénéficiaires interrogés ont suggéré d'utiliser davantage des méthodes de formation pratiques, interactives et concrètes afin d'assurer la transition entre connaissances théoriques et application pratique. Il a également été recommandé de renforcer la collaboration avec des communautés économiques régionales.

¹⁹ Angola, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Cambodge, Comores, Djibouti, Éthiopie (observateur), Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Myanmar, Népal, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Tanzanie, Timor-Leste, Togo, Yémen et Zambie.

4.1.9 Observations d'anciens participants sur l'AT et la formation

97. Outre les domaines d'intérêt spécifiques identifiés dans chaque région, d'anciens participants de 51 Membres et 3 observateurs²⁰ ont répondu au questionnaire spécifique qui leur a été envoyé et ont formulé des observations sur les cours régionaux et avancés de politique commerciale, en indiquant en particulier les modules et les sujets qui, d'après leur expérience, avaient été les plus utiles. Parmi ceux-ci figurent les modules sur l'accès aux marchés; les questions SPS et OTC; l'agriculture; le règlement des différends; le commerce des services; et le module de simulation de négociations commerciales.

98. Une observation constamment formulée par les anciens participants concernait l'importance de la formation orientée vers l'action, y compris l'élaboration de plans d'action, l'accompagnement, le mentorat et le suivi régulier dans le temps. Les anciens participants ont identifié plusieurs autres sujets pour lesquels cette approche pédagogique pourrait être utile: l'accès aux marchés, le commerce et l'environnement, le commerce des services, le commerce numérique et le commerce électronique, et les questions relatives aux ADPIC ont été les sujets les plus fréquemment mentionnés. Les anciens participants ont régulièrement évoqué le fait que les activités de formation devaient être plus courtes et modulaires et qu'il fallait accroître l'utilisation de l'apprentissage en ligne et des formats mixtes pour améliorer l'accessibilité et la participation. D'anciens participants de diverses régions ont également fait part de leur intérêt pour des cours ciblés et approfondis sur des questions commerciales contemporaines et ont indiqué qu'une étude plus détaillée des sujets émergents leur permettrait d'être mieux préparés pour faire face à l'évolution de la dynamique du commerce.

99. Une autre suggestion commune des anciens participants consistait à remplacer les cours magistraux traditionnels par des méthodes plus interactives et plus expérientielles telles que des simulations, des exercices pratiques, des études de cas et des activités interactives fondées sur des scénarios comme les négociations commerciales, l'élaboration de politiques et le règlement des différends. Il a été souligné que ces approches étaient efficaces pour développer les compétences analytiques et décisionnelles nécessaires pour mener à bien les travaux liés à l'OMC.

100. En ce qui concerne le niveau de formation préféré, les anciens participants ont généralement indiqué que les niveaux intermédiaire et avancé étaient les plus utiles. Ils ont considéré que le niveau intermédiaire offrait un bon équilibre entre les connaissances de base et l'application pratique, et que le niveau avancé traitait les questions en profondeur et avec une approche pratique. Certains ont également souligné l'importance d'une approche globale et ont plaidé en faveur de possibilités de formation combinant des éléments des trois niveaux. D'autres ont suggéré que les possibilités d'apprentissage modulaire ou personnalisé étaient des solutions préférables et ont mis l'accent sur la flexibilité et la personnalisation pour répondre à leurs besoins spécifiques.

101. Dans l'ensemble, les observations des anciens participants, fondées sur leur expérience, indiquaient un souhait de bénéficier d'une formation plus flexible, plus interactive et plus orientée vers l'action qui porte sur les connaissances de base et les connaissances spécialisées, et qui traite de sujets et de questions d'actualité dans le domaine commercial.

4.2 Besoins et priorités d'autres parties prenantes

4.2.1 Titulaires de chaires du PCO

102. Le Secrétariat a envoyé des questionnaires aux membres du réseau du Programme de chaires de l'OMC (PCO) – qui englobe les établissements universitaires qui font partie du programme (les "chaires"), ainsi que les membres du Conseil consultatif universitaire – pour recueillir leurs observations sur divers aspects du PCO. Les parties interrogées ont évalué l'efficacité du PCO pour

²⁰ Voir plus haut le paragraphe 4.3. Des réponses ont été reçues d'anciens participants des Membres de l'OMC et observateurs ci-après: Bangladesh; Bhoutan (observateur); Brésil; Burkina Faso; Cabo Verde; Cambodge; Cameroun; Chili; Chine; Colombie; Comores; Costa Rica; Côte d'Ivoire; Dominique; Équateur; El Salvador; Eswatini; Gabon; Gambie; Ghana; Grenade; Guatemala; Guinée équatoriale (observateur); Indonésie; Iraq (observateur); Jordanie; Kenya; Madagascar; Malaisie; Mexique; Mozambique; Myanmar; Namibie; Népal; Nigéria; Pakistan; Papouasie-Nouvelle-Guinée; Paraguay; Pérou; Philippines; République démocratique du Congo; République dominicaine; Saint-Kitts-et-Nevis; Seychelles; Sierra Leone; Sri Lanka; Tanzanie; Thaïlande; Togo; Trinité-et-Tobago; Tunisie; Türkiye; Zambie; et Zimbabwe.

ses trois piliers – recherche, élaboration de programmes d'études et communication – et ont présenté des suggestions visant à renforcer chaque volet. Sur les 35 réponses reçues (nombre qui correspond à un taux de réponse de 73%), 26 provenaient de chaires et 9 de membres du Conseil consultatif universitaire. Il ressort des observations que le PCO a considérablement contribué à produire des travaux de recherche en rapport avec l'OMC, à actualiser les programmes universitaires et à élargir les activités de sensibilisation avec les principales parties prenantes, en particulier les organismes publics et les milieux d'affaires.

103. Dans le cadre du pilier de la recherche, les chaires ont relevé des améliorations de la qualité et de la pertinence de leurs travaux de recherche liés au commerce du fait de la participation au PCO, en particulier grâce au mentorat et à la collaboration entre pairs. Ces efforts ont donné divers résultats – ouvrages, articles, notes d'orientation – qui étaient alignés sur le programme de travail de l'OMC. S'agissant de l'élaboration de programmes d'études, toutes les chaires ont signalé la création ou l'actualisation de cours pour inclure du contenu centré sur l'OMC et s'adresser non seulement aux étudiants mais aussi aux fonctionnaires gouvernementaux. Dans le cadre du pilier de la communication, la participation a été élargie au moyen de séminaires, de dialogues sur les politiques et d'une collaboration avec les parties prenantes nationales et internationales, ce qui a fait des institutions partenaires du PCO de grands pôles régionaux de connaissances sur le commerce.

104. Les chaires et les membres du Conseil consultatif universitaire qui ont été interrogés ont proposé divers moyens de renforcer les piliers de la recherche et de l'élaboration de programmes d'études. Parmi les chaires, la recommandation la plus fréquemment formulée concernait l'augmentation du financement, en particulier pour les subventions basées sur les projets, les événements internationaux et les études empiriques. Plusieurs membres du Conseil ont suggéré de renforcer son rôle de mentorat. D'autres suggestions consistaient à créer des initiatives conjointes et à promouvoir le partage des connaissances entre les chaires. Les chaires et les membres du Conseil interrogés ont souligné l'importance de la réalisation d'études comparatives et de l'organisation de conférences régulières pour créer une communauté et aligner les travaux de recherche sur les défis du commerce mondial.

105. En ce qui concerne les expériences en matière sensibilisation des décideurs et autres parties prenantes, les chaires et les membres du Conseil interrogés ont identifié les principales priorités des gouvernements: renforcer les capacités des fonctionnaires, améliorer l'accès aux renseignements techniques, promouvoir la diversification des échanges et remédier aux asymétries concernant le commerce. Toutefois, ils ont également relevé des difficultés persistantes telles que les obstacles administratifs, la disponibilité des parties prenantes gouvernementales, le manque de cohérence dans la communication, et le fossé entre les travaux de recherche universitaire et les besoins en matière d'élaboration des politiques. Les suggestions visant à surmonter ces difficultés consistent notamment à renforcer la collaboration avec les organisations internationales, à mettre en place des plates-formes de dialogue plus structurées, à simplifier les procédures et à améliorer la formation sur la communication dispensée aux universitaires.

106. Il a été reconnu que le réseau du PCO en tant que tel jouait un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs du programme. Il a facilité le partage des connaissances, encouragé les travaux de recherche conjoints et renforcé les liens entre le monde universitaire et les décideurs. Pour continuer de renforcer ce réseau, les chaires et les membres du Conseil interrogés ont préconisé d'accroître la collaboration, d'organiser davantage d'événements régionaux et interrégionaux, de créer des plates-formes de recherche communes et de mettre en place des mécanismes de soutien supplémentaires, y compris des outils de financement et de renforcement des capacités. Il a également été souligné qu'il était prioritaire de mettre à profit les outils numériques et d'officialiser les activités entre chaires.

107. Enfin, des propositions visant à élargir la collaboration entre l'OMC et les milieux universitaires au-delà du PCO ont été présentées. Celles-ci consistaient notamment à créer des centres de recherche affiliés à l'OMC, à élargir les possibilités de bourses à Genève, à développer les études de cas réels, à améliorer la diffusion des résultats des travaux de recherche et à soutenir les nouveaux universitaires. Un vif intérêt a été exprimé pour une organisation plus centralisée des réunions régionales par le Secrétariat de l'OMC, en vue de relever systématiquement les défis commerciaux régionaux et de renforcer l'incidence des contributions universitaires sur la gouvernance du commerce mondial.

4.2.2 Autres parties prenantes²¹

108. Les gouvernements définissent et appliquent en définitive la politique commerciale, ce groupe de parties prenantes contribue grandement à orienter le débat, à garantir la transparence et à promouvoir des pratiques commerciales durables et équitables. Par conséquent, dans le cadre de l'élaboration du présent Plan d'AT, un questionnaire supplémentaire ayant pour objet d'identifier les besoins et les priorités attendus des parties prenantes non gouvernementales et des législateurs a été distribué. Plutôt que de s'adresser à des individus, le questionnaire était destiné aux associations représentant ces parties prenantes, notamment le secteur privé, la société civile, des journalistes et des parlementaires. Trois réponses ont été reçues.²²

109. Il ressortait des réponses que la formation reçue avait été appréciée et avait favorisé la poursuite de la collaboration, et que l'apprentissage en ligne était jugé très important pour les professionnels du commerce. Parmi les sujets présentant un intérêt pour les travaux de l'OMC qui ont été mentionnés dans les réponses figuraient l'agriculture et la sécurité alimentaire; les questions de développement et le traitement spécial et différencié; les changements climatiques et la durabilité; le commerce numérique et le commerce électronique; la réforme de l'OMC; la politique industrielle; et la dynamique géopolitique. Des suggestions ont été reçues au sujet de l'apprentissage en ligne, en particulier en ce qui concerne l'élaboration d'un cours sur l'IA.

5 APPROCHE STRATÉGIQUE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE EN 2026-2027

110. L'AT est un élément central de la dimension développement du système commercial multilatéral.²³ La fourniture de l'AT de l'OMC est conçue pour aider les pays en développement Membres et observateurs, et notamment les moins avancés d'entre eux, à s'ajuster aux règles et disciplines de l'OMC, à mettre en œuvre leurs obligations et à exercer leurs droits de Membres, y compris en tirant parti des avantages d'un système commercial multilatéral fondé sur des règles. Dans l'exécution du Plan d'AT, la priorité est accordée aux PMA.

111. Le Plan d'AT reflète la baisse actuelle des ressources financières volontaires et d'autres facteurs évolutifs qui pourraient avoir une forte incidence sur la capacité du Secrétariat à dispenser l'AT de l'OMC. La diminution des contributions volontaires est une tendance à long terme, et pas un problème temporaire ou cyclique. Pour y répondre, il faut une nouvelle approche stratégique, qui reconnaisse les contraintes existantes et offre un programme de formation plus flexible. Cette approche s'appuie sur les options énoncées dans le document de séance "Assistance technique de l'OMC au-delà de 2025"²⁴, présenté et examiné à la réunion informelle du Comité du commerce et du développement (CCD) le 18 juin 2025 et examiné plus avant lors d'une session de suivi le 4 juillet 2025.

112. Le Plan d'AT est axé sur les besoins et priorités des bénéficiaires et reflète les mandats adoptés par les Membres. L'AT étant fondée sur la demande, dans le cadre de l'élaboration du présent Plan le Secrétariat a consulté les bénéficiaires, y compris au moyen de quatre questionnaires *ad hoc*, comme cela est indiqué au chapitre 4. Pour concevoir des activités d'AT adaptées, le Secrétariat attache une grande importance aux évaluations des besoins par les bénéficiaires eux-mêmes. Dans le même temps, il continuera dans la mesure du possible à donner des orientations pour aider les bénéficiaires, en particulier les PMA, à procéder à leurs propres évaluations.

113. Le Secrétariat reste déterminé à offrir en priorité des activités d'AT pleinement inclusives qui répondent à l'évolution des besoins des bénéficiaires les plus vulnérables. L'intégration des PMA dans le système commercial multilatéral restera l'objectif à atteindre au moyen de produits d'AT conçus par le Secrétariat pour répondre aux besoins systémiques et évolutifs des PMA. Renforcer la participation des PMA aux activités d'AT demeurera une priorité, l'objectif étant d'aider ces pays à bénéficier davantage de leur participation active à l'OMC.

²¹ Les parties prenantes sont les législateurs, la société civile, le secteur privé, les ONG, les journalistes et les jeunes professionnels.

²² Des réponses ont été reçues de la part du Secrétariat du Commonwealth, de la Fondation Friedrich Ebert (FES) et de la Fondation Konrad Adenauer (KAS).

²³ Déclaration ministérielle de Doha, [WT/MIN\(01\)/DEC/1](#), paragraphe 38.

²⁴ [RD/COMTD/18](#).

114. Le Secrétariat traitera aussi en priorité l'équilibre entre les genres et leur représentation dans toutes ses activités d'AT. Il continuera donc de suivre la participation des femmes et des hommes aux activités d'AT de l'OMC et de faire rapport à ce sujet, en vue de corriger les déséquilibres. Il s'efforcera en particulier d'améliorer la participation des femmes dans les régions où elle a baissé ou stagné. Tout en étant conscient que d'autres acteurs internationaux ont un mandat spécifique en matière d'égalité hommes-femmes, dans le contexte de la mise en œuvre du présent Plan d'AT le Secrétariat offrira, en fonction des demandes des bénéficiaires, des formations sur le commerce et l'égalité des genres.

115. Enfin, la diversité linguistique et l'utilisation de toutes les langues de travail de l'OMC pour la fourniture de l'AT constitueront un outil supplémentaire pour parvenir à l'inclusion. Le Secrétariat de l'OMC organise des activités d'AT dans ses trois langues de travail: l'anglais, l'espagnol et le français. Les participants aux activités d'AT peuvent donc suivre les cours dans l'une quelconque de ces langues, sous réserve de leur disponibilité. Offrir une même formation, y compris virtuelle, dans les trois langues de travail de l'OMC sera l'option privilégiée afin de promouvoir l'inclusion et de conserver autant d'interactivité que possible. Les services d'interprétation continueront aussi d'être utilisés afin de toucher un plus large public. Les cours d'apprentissage en ligne nouveaux ou mis à jour, qui sont généralement lancés en anglais, continueront d'être traduits peu à peu en espagnol et en français.

5.1 Gestion axée sur les résultats

116. Le Plan d'AT est fondé sur la stratégie de gestion axée sur les résultats (GAR) du Secrétariat, qui a été adoptée par les Membres depuis 2013. Cette stratégie repose sur les notions et la terminologie définies par l'approche de GAR, qui vise principalement à atteindre des résultats mesurables en améliorant la planification, la prise de décisions, la transparence et la responsabilité. Le Secrétariat entend poursuivre sa mise en œuvre de la GAR.

117. Selon la méthode de la GAR, les résultats clés contribuent à un niveau supérieur de résultats appelé "Impact". Aucun lien de causalité ne peut être établi entre les activités d'AT de l'OMC et tout résultat observable du point de vue de l'impact mondial. Le Plan d'AT visera en priorité à définir et à mesurer la contribution du Secrétariat à l'obtention des résultats intermédiaires convenus qui soutiennent la réalisation des résultats clés. Dans ces conditions, des objectifs clairs concernant ce qui doit être accompli sont définis en même temps que des indicateurs pour mesurer les progrès accomplis et s'assurer que les différentes activités d'AT contribuent à l'obtention des résultats intermédiaires escomptés qui alimentent les résultats clés établis.

118. Depuis l'adoption de la stratégie de GAR, les Plans d'AT ont présenté trois niveaux de résultats (résultats intermédiaires; résultats clés et impact), ainsi que la manière dont les activités d'AT contribuent aux résultats intermédiaires et ceux-ci aux résultats clés, en espérant avoir un impact pour les Membres et observateurs bénéficiaires. La contribution respective des trois niveaux de résultats est présentée en utilisant une matrice, aussi appelée "cadre logique". Cette matrice contient une présentation détaillée des indicateurs de performance, situations initiales, objectifs, données factuelles et présumés qui guident la conception et la mise en œuvre du Plan d'AT et qui contribuent à mesurer les résultats. Les résultats intermédiaires, les résultats clés et les autres composantes du cadre logique sont analysés dans le chapitre 6 ci-après.

119. Le Plan d'AT prévoit des indicateurs, des situations initiales et des objectifs qui serviront à mesurer la réalisation des résultats clés compte tenu des conditions financières ayant compromis les activités d'AT en 2025. Il a également été supposé que ces conditions se poursuivraient au cours du prochain exercice biennal, et des options ont été proposées à cet égard.

120. Le cadre logique figurant à l'annexe 1 sert de base au suivi et à l'évaluation des progrès accomplis en vue de la réalisation des résultats prévus pendant la mise en œuvre du Plan d'AT. Le Secrétariat continuera en outre de déployer un plan de suivi et d'évaluation afin de contribuer à mesurer la réalisation des résultats clés. Cette démarche est essentielle pour veiller à l'utilisation efficiente des ressources dédiées à l'AT. L'IFCT est chargé de coordonner le suivi et l'évaluation des activités d'AT et de produire en fin d'année un rapport annuel sur la mise en œuvre de ces activités. Le plan de suivi et d'évaluation reflètera le Plan d'AT et attribuera les ressources selon l'importance relative de chacun des résultats clés dans l'ensemble des activités d'AT. La forte réduction des ressources d'AT en 2025 a conduit le Secrétariat à donner la priorité à la fourniture d'AT plutôt qu'au suivi et à l'évaluation de l'AT, ce qui a entraîné la suspension de toutes les évaluations sur place. La

mesure était temporaire, en réponse à une situation urgente. Durant la période 2026-2027, la fonction d'évaluation de l'AT devrait reprendre, malgré la persistance des tensions financières entourant les budgets d'AT.

121. Comme auparavant, la communication annuelle de renseignements sur l'AT aux Membres portera principalement sur les résultats tels qu'ils sont présentés dans le cadre logique, le suivi étant effectué par les responsables de programmes, les organisateurs et les formateurs et portant en priorité sur les résultats immédiats ou intermédiaires des différentes activités.

122. Un élément essentiel de la GAR est le Système de gestion de l'assistance technique (TAMS)²⁵, la plate-forme numérique du Secrétariat de l'OMC pour l'organisation, le suivi et l'évaluation des activités d'AT.

123. Malgré des ressources limitées, le TAMS a été amélioré et a considérablement renforcé l'efficacité opérationnelle du Secrétariat en automatisant et en accélérant diverses procédures. Il permet aux bénéficiaires de présenter des demandes d'AT directement sur la plate-forme, et les invitations à désigner des candidats aux activités d'AT sont désormais automatiquement générées et adressées aux bénéficiaires concernés.

124. En outre, le TAMS a renforcé la transparence dans la fourniture de l'AT grâce au tableau de bord, qui permet d'accéder en temps réel aux données sur les activités prévues et mises en œuvre, ainsi que sur la participation. Le tableau de bord a progressivement remplacé les graphiques figurant dans les rapports annuels sur l'AT, et il est régulièrement mis à jour avec des ensembles de données élargis et de meilleures visualisations, ce qui contribue à une plus grande responsabilité dans la mise en œuvre du Plan d'AT.

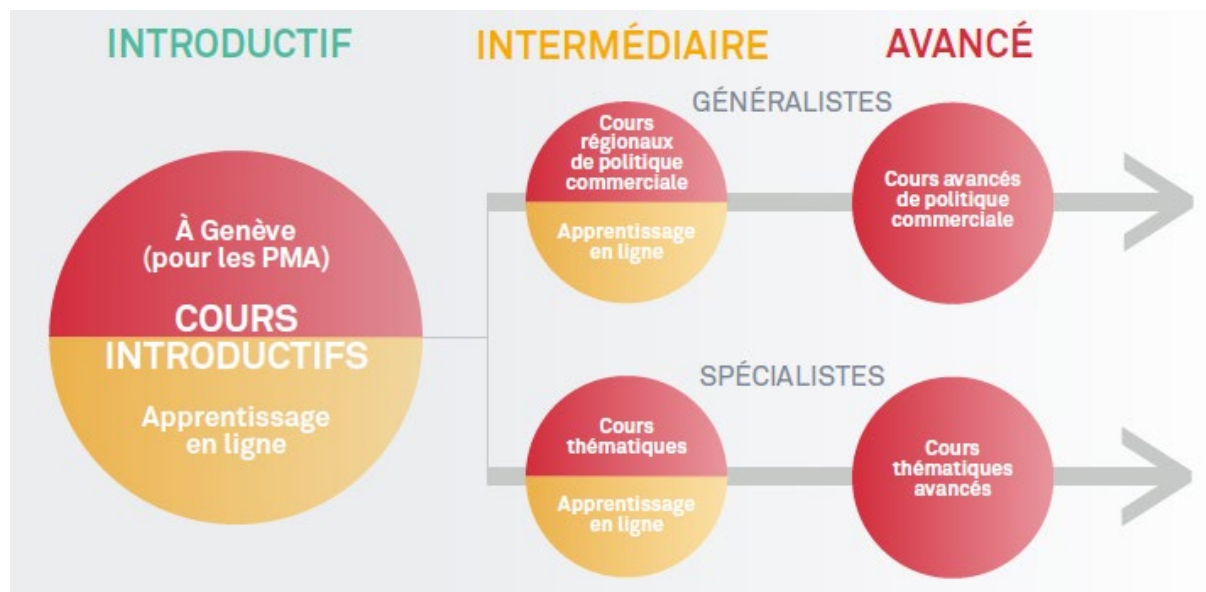
125. En 2024, le Secrétariat a relancé un projet visant à intégrer le TAMS et la plate-forme d'apprentissage en ligne, de manière à créer un portail d'AT unique. Ce système centralisera le catalogue de cours, les processus de demande et les données connexes concernant l'AT de l'OMC. Toutefois, en raison de la complexité du dispositif, des limitations financières et de la nécessité d'une coordination entre plusieurs divisions du Secrétariat, la mise en œuvre a été retardée. Le projet a finalement été suspendu en 2025 en raison des contraintes budgétaires frappant l'OMC, et il sera envisagé en 2026 à condition que des fonds soient disponibles.

5.2 Stratégie d'apprentissage progressif

126. L'autre composante majeure du cadre général du Plan d'AT est toujours la stratégie d'apprentissage progressif (SAP), que les Membres ont approuvée en 2011. La SAP a permis de mieux adapter les activités à l'évolution des besoins des bénéficiaires tout en améliorant l'efficacité et l'efficience du programme général d'AT de l'OMC. Elle permet aussi d'utiliser les ressources consacrées à l'AT de manière plus efficiente en tirant parti des connaissances et de l'expérience déjà acquises par les participants et en conduisant progressivement ces derniers vers une formation d'un niveau plus élevé.

127. Dans le cadre de la SAP, les activités de formation de l'OMC sont définies selon deux critères, à savoir le niveau et le public cible: il y a trois niveaux de formation continue – introduction (niveau 1), intermédiaire (niveau 2) et avancé (niveau 3) – et deux catégories de publics cibles – généralistes et spécialistes. Les généralistes sont des fonctionnaires gouvernementaux qui ont besoin d'une connaissance générale de l'OMC pour s'acquitter de leurs tâches, comme les fonctionnaires en poste dans les capitales qui s'occupent des questions liées à l'OMC ou les délégués en poste au sein des Missions permanentes auprès de l'Organisation qui sont, d'une manière générale, chargés des différents thèmes abordés dans une grande partie du Programme de travail de l'OMC. Les spécialistes sont, quant à eux, des fonctionnaires gouvernementaux qui ont besoin d'une connaissance approfondie d'un domaine spécifique lié à l'OMC, comme les fonctionnaires qui travaillent sur une question spécifique au sein d'un ministère ou d'un département particulier. Le graphique 3 illustre la configuration du cadre de la SAP.

²⁵ <https://tams.wto.org/>.

Graphique 3 – La stratégie d'apprentissage progressif de l'OMC

128. La réussite à chaque niveau est une condition préalable pour passer au niveau suivant. Un candidat peut également accéder à un niveau donné s'il possède déjà des connaissances ou une expérience professionnelle dont il est démontré qu'elles correspondent aux exigences constituant un prérequis pour accéder au niveau visé. Les programmes de formation de l'OMC sont périodiquement révisés afin de mieux définir la voie de formation progressive offerte aux généralistes et aux spécialistes.

129. Bien que certaines activités d'AT soient difficilement classables dans la SAP, le Secrétariat continuera de promouvoir la connaissance des notions sur lesquelles sont fondés les différents niveaux de formation et de préciser les connaissances, les concepts et les principes qui doivent être acquis à chaque niveau. Une progressivité et une synergie accrue seront visées entre les activités d'AT. La mise en œuvre de la progressivité dans l'apprentissage continuera d'être soutenue, lorsque cela sera approprié, par le recours à des moyens de tester les connaissances des participants au terme des activités d'AT.

130. Le Secrétariat a l'intention de continuer à consolider la SAP dans un plus large éventail d'activités, y compris les activités nationales, pour lesquelles l'application de la SAP est souvent difficile en raison du contrôle limité qu'a le Secrétariat sur la participation et la sélection des apprenants.

131. Dans le cadre de l'apprentissage en ligne, le cours intitulé "Présentation de l'OMC" restera la formation de base requise pour comprendre la structure et le fonctionnement de l'Organisation. Ce cours fera également office de prérequis pour la participation à des activités virtuelles, mixtes ou sur place de niveaux plus avancés. Les cours intermédiaires d'apprentissage en ligne destinés aux généralistes permettront aux fonctionnaires gouvernementaux qui y participent d'améliorer leur compréhension globale de l'OMC, tandis que les cours destinés aux spécialistes permettront aux participants d'acquérir des compétences sur un Accord de l'OMC ou un sujet particulier.

132. Le Secrétariat a également l'intention de mettre en œuvre les recommandations formulées et bonnes pratiques identifiées dans une évaluation *a posteriori* de la SAP menée en 2024 (voir chapitre 3).

5.3 Recours aux partenariats

133. Au fil des ans, l'OMC a conclu de nombreux partenariats pour fournir son AT. Les partenaires jouent un rôle clé pour ce qui est de faciliter une fourniture efficace des activités en apportant des connaissances et des compétences additionnelles. L'OMC entretient un vaste réseau de partenariats et autres collaborations avec diverses institutions qui travaillent sur l'AT, afin de favoriser la complémentarité et d'éviter la duplication des efforts. Les contributions des partenaires aux activités

d'AT de l'OMC relèvent de quatre grandes catégories: le fond (contenu présenté), les coûts (répartition du budget), la logistique (arrangements opérationnels) et la sensibilisation des publics non traditionnels de l'Organisation.

134. En 2024, le réseau de partenariats de l'OMC a joué un rôle clé, à hauteur de 66% des activités d'AT (pour plus de 4 100 participants) menées en collaboration. Ces partenariats sont un atout, qui accroît la pertinence et l'efficacité des activités offertes aux Membres. Ils aident également à mobiliser des ressources financières et à soutenir la durabilité de l'AT de l'OMC.

135. Le Secrétariat continuera d'analyser le fonctionnement des différents partenariats, et d'en envisager de nouveaux. Le recours à des experts régionaux se poursuivra pour les CRPC, y compris en mode virtuel, et une approche analogue sera encouragée pour les autres activités d'AT régionales autant que possible. Le Secrétariat continuera de veiller à une utilisation efficace des ressources, y compris le recours à des consultants d'autres régions, en vue de renforcer les capacités de formation au sein des bénéficiaires et régions. Compte tenu des contraintes financières actuelles, il insistera sur le partage des coûts avec ses partenaires en plus de leur contribution attendue au contenu des activités conjointes.

5.4 Modes de fourniture

5.4.1 Présentiel

136. Les activités d'AT et de formation peuvent être fournies sous diverses formes, y compris en présentiel, en mode virtuel, ou suivant une approche "mixte" qui combine des éléments en personne, en ligne, à distance et asynchrones. Les activités en présentiel sont traditionnellement le mode de fourniture préféré des bénéficiaires, comme l'ont souligné les réponses aux questionnaires envoyés récemment pour préparer le présent Plan d'AT. Le Secrétariat sait que la formation en présentiel crée un environnement plus immersif et sans distraction, dans lequel les participants peuvent mieux se concentrer, ce qui renforce l'engagement et l'acquisition des connaissances, en particulier dans les domaines très complexes et techniques.

137. Les activités en présentiel ont repris en 2023-2024 après la pandémie, mais elles ont été sensiblement limitées en 2025 par des contraintes financières. Aux fins du présent Plan d'AT, le Secrétariat entend adopter une approche plus flexible. Des activités en présentiel seront organisées quand les budgets le permettent et en pleine consultation avec les bénéficiaires. La priorité sera donnée aux activités nationales, à des activités pour les PMA, à certaines formations avancées et aux activités qui sont organisées en partenariat avec d'autres institutions dans le cadre d'arrangements de partage des coûts. De plus, des éléments en présentiel seront inclus dans des activités d'AT combinant la fourniture en présentiel et à distance.

5.4.2 Virtuel

138. S'appuyant sur l'expérience acquise pendant la pandémie de COVID-19 et sur les progrès technologiques récents, le Secrétariat continuera d'améliorer ses activités de formation virtuelles. Cette approche favorise une fourniture plus efficiente, plus souple et plus efficace. L'apprentissage en ligne prendra donc de l'importance. La priorité sera donnée aux activités virtuelles lorsque les contraintes financières limiteront la faisabilité de la fourniture et de la participation en présentiel. Seront concernés les CRPC ainsi que les ateliers thématiques régionaux, à l'exception de ceux dispensés et cofinancés par des partenaires extérieurs. Par ailleurs, les activités virtuelles et en présentiel coexisteront, y compris dans le cadre d'activités d'AT mixtes combinant des contenus en présentiel, asynchrones et à distance.

139. La fourniture virtuelle d'AT et de formation offre flexibilité et accessibilité, des caractéristiques qui ont été signalées comme prioritaires par certains bénéficiaires de l'AT. En outre, les formats virtuels permettent aux participants de ne pas devoir voyager, ce qui réduit considérablement les coûts et les problèmes logistiques. Cette inclusivité peut aussi élargir la portée des programmes de formation. Grâce aux progrès technologiques, la plate-forme d'apprentissage en ligne récemment modernisée offre une série d'outils qui améliorent l'interactivité et l'engagement et soutiennent des modalités d'apprentissage mixtes. Parmi ces outils figurent les salles de classe virtuelles, les sondages, les salles de répartition par groupes, les tableaux blancs virtuels, ou encore les fonctionnalités de discussion en temps réel qui permettent aux participants de dialoguer, d'interagir

et de collaborer activement. Le Secrétariat a déjà effectué d'importants travaux pour convertir certains de ses programmes de formation en activités virtuelles. Dans le même temps, le passage à la fourniture virtuelle, y compris la conversation d'activités en présentiel existantes en activités virtuelles, nécessite qu'on lui consacre beaucoup de temps, notamment au stade de la conception initiale, ce qui, à court terme, pourrait exiger un réajustement de la portée et de l'ambition des activités d'AT, compte tenu de la réduction du financement et des ressources humaines disponibles au Secrétariat.

5.4.2.1 Cours régionaux de politique commerciale virtuels (CRPC en ligne)

140. Les cours régionaux de politique commerciale (CRPC), dispensés en collaboration avec des établissements universitaires partenaires hôtes et des spécialistes du commerce régionaux pour certains modules, ont permis aux participants de mieux comprendre les Accords, règles et procédures de l'OMC, ainsi que le contexte régional, au moyen d'une formation intensive de huit semaines organisée en présentiel dans sept régions. En raison des limitations de l'apprentissage à distance telles que l'interactivité moindre, les contraintes liées à l'informatique et les difficultés liées aux fuseaux horaires, il n'est pas possible de reproduire en ligne tous les avantages des CRPC en présentiel. Néanmoins, une salle de classe virtuelle intègre un système de gestion de l'apprentissage avec des outils interactifs pour créer un environnement d'apprentissage numérique propice à une pédagogie mixte comprenant des éléments à la fois virtuels et présentiels. Pendant la pandémie de COVID-19, le Secrétariat a offert des CRPC en ligne adaptés à la fourniture virtuelle et qui sont parvenus à: i) approfondir la compréhension des Accords et des activités de l'OMC; ii) renforcer les compétences concernant l'utilisation des ressources et des textes juridiques de l'OMC; et iii) mieux faire connaître les contextes régionaux de la politique commerciale.

141. Le CRPC en ligne s'appuiera sur le cours d'apprentissage en ligne sur les accords commerciaux multilatéraux, de façon à maintenir la continuité de la formation. Il comprendra un accompagnement virtuel par des experts de l'OMC, des études de cas, des exercices interactifs et des exposés d'invités offrant des éclairages régionaux. La participation sera limitée à un groupe de fonctionnaires gouvernementaux désignés de régions spécifiques. L'évaluation des résultats des participants s'appuiera sur les outils existants de l'apprentissage en ligne (des tests préalables et postérieurs à chaque module et un examen final). Le CRPC en ligne exigera une planification et une conception soigneuses, ainsi qu'une facilitation, afin de surmonter les éventuelles limitations telles que la lassitude face aux écrans, les problèmes de connectivité et la baisse des interactions personnelles; une approche mixte (voir ci-après) pourrait aussi être retenue pour les CRPC et les cours thématiques régionaux, si les ressources financières le permettent.

142. Les CRPC mixtes s'appuieraient sur le contenu des CRPC en ligne et incluraient un élément supplémentaire en présentiel de deux semaines. L'élément virtuel inclurait des segments en ligne synchrone et asynchrones, tandis que l'élément en présentiel inclurait des activités pratiques, ainsi que l'examen final.

5.4.3 Une approche mixte pour la fourniture d'AT

143. À une époque marquée par un progrès technologique rapide, une connectivité mondiale, des besoins d'apprentissage en mutation, et la nécessité de tirer parti de la technologie pour servir au mieux les Membres, une approche mixte de l'apprentissage, qui combine la formation traditionnelle en présentiel et l'apprentissage numérique et en ligne, est devenue une stratégie essentielle pour faire progresser la formation d'une manière efficace par rapport aux coûts. Cette approche mixte offre la flexibilité, l'accessibilité et la personnalisation dont les apprenants modernes ont besoin. Pour choisir les cours à offrir suivant une approche mixte de l'apprentissage, il faut examiner attentivement tant l'adéquation du contenu que les besoins des apprenants. Les objectifs des cours, les méthodes d'évaluation et les stratégies d'implication des participants seront en outre alignés pour assurer une intégration harmonieuse des modalités en ligne et en présentiel, en maximisant la flexibilité sans compromettre la qualité.

5.4.3.1 Cours avancés de politique commerciale mixtes

144. Le cours avancé de politique commerciale (CAPC) correspond au niveau de formation le plus élevé à l'intention des généralistes dans la SAP. Ce cours intensif phare consolide et renforce chez les participants la compréhension de tous les aspects des travaux de l'OMC et des discussions en cours, développe leurs compétences pratiques, notamment en matière de négociation et d'analyse, et élargit leurs réseaux professionnels. Les CAPC consistent en une série de modules interactifs

comprenant des conférences, des études de cas, des exercices et des simulations qui couvrent tous les domaines de travail de l'OMC. Ils incluent aussi des visites dans d'autres organisations internationales s'occupant de questions liées au commerce, ainsi que la participation à certaines réunions d'organes de l'OMC.

145. Les CAPC mixtes couvriraient un large éventail de sujets de fond, en particulier ceux qui figurent dans les modules jugés particulièrement utiles par les anciens participants, et ils seraient proposés avec plusieurs semaines de fourniture virtuelle et jusqu'à quatre semaines de formation en présentiel. En outre, les volets en ligne ou virtuels comporteraient des segments en ligne synchrones et asynchrones. Ce modèle est efficace concernant les sujets complexes ou techniques couverts par les CAPC, pour lesquels les connaissances théoriques peuvent être travaillées en ligne, avant de se concentrer en présentiel sur les applications pratiques, les simulations, les études de cas et l'apprentissage entre pairs. Les CAPC mixtes combindraient donc les points forts de la formation en présentiel et de l'apprentissage virtuel, pour une approche plus flexible. En raison de la portée aussi large que complexe du CAPC, sa conversion en activité mixte prendra du temps et nécessitera des ressources en personnel.

5.5 Nouvelles approches en matière d'AT

146. Les activités d'AT et de formation sont traditionnellement offertes aux niveaux national, régional et mondial, sous des formes diverses: ateliers nationaux et régionaux, cours thématiques et cours avancés à Genève, ou encore cours régionaux de politique commerciale, normalement dispensés en présentiel. Dans un contexte de baisse des ressources financières, qui est l'aboutissement d'une tendance de longue date plutôt qu'une situation temporaire, comme cela est détaillé dans le document [RD/COMTD/18](#), un nouveau modèle doit être envisagé pour l'AT, afin d'assurer sa durabilité et de maintenir son efficacité. Dans le présent Plan d'AT, de nouvelles approches sont introduites, afin de continuer de prendre en compte les besoins et priorités des bénéficiaires tout en mettant l'accent sur une utilisation optimale du financement et de la technologie.

5.5.1 Priorité aux activités nationales pour la fourniture en présentiel

147. Les activités nationales d'AT sont menées dans le pays bénéficiaire sur le principe du partage des coûts.²⁶ Elles sont axées sur les sujets prioritaires identifiés par le bénéficiaire demandeur, et visent à renforcer durablement les capacités nationales liées au commerce. Elles renforcent les connaissances et les compétences des participants dans les domaines définis par le bénéficiaire. Entièrement fondées sur la demande, elles ont récemment été reconnues par les bénéficiaires comme particulièrement efficaces, à la fois en réponse à des questionnaires et pendant la retraite hors-site de l'OMC sur "Le commerce en tant qu'outil de développement et la voie à suivre".²⁷

148. Les activités nationales sont financées par le budget ordinaire alloué à l'AT. Elles ont un bon rapport coût-efficacité et touchent un large éventail de parties prenantes des Membres/observateurs bénéficiaires. Pourtant, si les difficultés financières de 2025 se poursuivent pendant la prochaine période biennale, un nombre limité d'activités nationales pourraient être dispensées en présentiel, tandis que plusieurs autres seraient dispensées virtuellement.

149. Actuellement, 149 Membres et observateurs peuvent demander une AT, et chaque activité nationale est adaptée à des objectifs spécifiques fondés sur l'évaluation des besoins et les attentes des participants. Ces activités peuvent être rangées selon deux grandes catégories:

- a. **Activités axées sur des sujets spécifiques:** elles portent sur des priorités nationales qui sont trop spécifiques et trop complexes pour des séminaires régionaux ou des cours régionaux de politique commerciale; elles peuvent être demandées à tout moment et sont adaptées en fonction des évaluations continues des besoins au niveau national.

²⁶ Le Secrétariat couvre les frais de voyage, les frais d'hébergement et les indemnités journalières pour les formateurs, tandis que le bénéficiaire couvre les frais associés au lieu de formation et autres coûts connexes.

²⁷ Voir [JOB/GC/425](#).

- b. **Assistance pour le suivi des EPC:** soutien offert après l'examen des politiques commerciales des pays en développement et des pays les moins avancés Membres, contribuant à clarifier leurs cadres de politique commerciale, à identifier leurs besoins de formation en rapport avec les Accords de l'OMC et à soutenir leur programme de réformes.

150. Dans le cadre de ce plan d'AT, les activités nationales seront prioritaires pour la fourniture en présentiel. Par le passé, jusqu'à deux activités nationales ont été offertes aux bénéficiaires autres que des PMA et jusqu'à trois aux PMA. Toutefois, si les contraintes financières persistent pendant la période biennale, l'offre pourra être réduite à une activité nationale par non-PMA et jusqu'à deux par PMA. Les bénéficiaires qui peuvent couvrir les dépenses de leur personnel pour les activités nationales sont encouragés à le faire. Dans les cas où cela est nécessaire, les activités nationales peuvent être fournies sur la base d'une évaluation au cas par cas et en consultation avec le bénéficiaire demandeur si les circonstances le justifient.

5.5.2 Participation autofinancée

151. Comme cela est indiqué plus haut, la fourniture en présentiel est préférable pour certaines activités d'AT, en particulier celles qui sont de niveau avancé, pratiques avec études de cas ou simulations, et très interactives. Il s'agit notamment des simulations de négociations commerciales, des cours orientés vers l'action nécessitant un suivi, et de sessions spécifiques dans le cadre des CAPC. Aux fins du présent Plan d'AT, une nouvelle approche permet aux bénéficiaires d'autofinancer leur participation, lorsque cela est possible. La participation autofinancée est encouragée pour autant que les candidats remplissent les critères de sélection pertinents, y compris la progression dans l'apprentissage, le nombre total de participants par cours demeurant inchangé quelle que soit la source de financement. La participation des PMA à ces activités en présentiel continuera d'être financée par l'OMC.

5.5.3 Participation payante aux cours d'apprentissage en ligne pour les non-bénéficiaires de l'AT

152. Le programme actuel d'apprentissage en ligne de l'OMC est un élément indispensable de l'AT et a joué un rôle fondamental dans la fourniture des activités au cours des dernières années; il s'est avéré être une méthode efficace et d'un bon rapport coût-efficacité pour former de nombreuses personnes partout dans le monde sur les Accords de l'OMC et les sujets connexes. Les cours d'apprentissage en ligne de l'OMC font partie de la SAP et assurent une formation aux niveaux introductif et intermédiaire. Le catalogue des cours comprend une voie pour les généralistes et une voie pour les spécialistes afin de répondre aux différents profils des participants et aux besoins d'apprentissage spécifiques. En outre, quelques cours sont proposés en dehors de la SAP pour élargir encore le public visé et mieux faire connaître les questions liées à l'OMC.

153. Par conséquent, pendant la période 2026-2027, les cours d'apprentissage en ligne restent pleinement disponibles sur la plate-forme (<https://www.learning.wto.org/?lang=fr>). Cela permettra aux participants d'étudier à leur propre rythme et de combiner l'apprentissage avec leur vie professionnelle et leurs autres engagements. Les fonctionnaires gouvernementaux intéressés pourront s'inscrire à tout moment, consulter le catalogue des cours d'apprentissage en ligne, sélectionner les programmes qui correspondent le mieux à leurs besoins, suivre des cours, participer à des activités interactives, accéder aux examens et obtenir un certificat de l'OMC à leur convenance tout au long de l'année.

154. Le programme d'apprentissage en ligne convient bien pour servir de pilote s'agissant de faire payer la participation pour obtenir des ressources financières en récupérant certains coûts, compte tenu de la demande publique existante. Une étude du Secrétariat de 2017 a confirmé l'intérêt de publics non traditionnels, sans pouvoir le quantifier à l'époque. Grâce au lancement d'une nouvelle plate-forme d'apprentissage en ligne en décembre 2022, le Secrétariat peut maintenant suivre cette demande de manière plus exacte. Début mai 2025, la plate-forme comptait plus de 15 000 utilisateurs enregistrés originaires de non-bénéficiaires de l'AT.

155. Les organisations intergouvernementales (OIG) telles que la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et le Fonds monétaire international (FMI) dispensent des cours d'apprentissage en ligne destinés au renforcement des capacités et à la diffusion des connaissances. Si bon nombre de ces cours sont gratuits pour garantir une large accessibilité, certains programmes de formation spécialisés ou avancés sont tout de même payants. Les cours

payants proposent généralement un enseignement approfondi, des modules dispensés par des experts et une certification, qui sont destinés aux professionnels des domaines de la politique publique, des finances et du développement durable. Les recettes contribuent à maintenir l'élaboration de contenus de haute qualité, à couvrir les frais administratifs, et à actualiser continuellement les matériels de cours. Cette approche sera mise en œuvre à titre pilote en commençant par la délivrance de certificats aux candidats ayant réussi.

156. Dans le cadre de la nouvelle approche énoncée dans le présent Plan d'AT, le Secrétariat s'efforcera progressivement:

- a) de promouvoir plus largement tous les matériels des cours d'apprentissage en ligne existants et faire en sorte qu'ils soient facilement accessibles pour les publics traditionnels et non traditionnels, y compris via les plates-formes d'apprentissage en ligne des organismes associés et les universités;
- b) de mettre au point un système global de certification de l'OMC pour tous les participants, de le dissocier des cours et de s'assurer qu'il est identique pour tous les cours, suffisamment efficace pour limiter la fraude et adapté à une vérification externe;
- c) de délivrer un certificat aux participants de non-bénéficiaires de l'AT sur une base payante²⁸, les personnes ayant déjà validé une formation voyant leurs acquis maintenus dans le nouveau système; et
- d) si la demande s'avérait suffisante et si les ressources de l'OMC et les circonstances le permettaient, d'envisager une diversification dans des segments de formation plus spécifiques pour les publics non traditionnels à un stade ultérieur.

157. En raison de complexités techniques, cette transition pourrait prendre un certain temps et nécessitera la disponibilité de ressources en personnel suffisantes.

6 RÉSULTATS CLÉS ATTENDUS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

158. L'AT de l'OMC vise à renforcer les capacités des pays en développement et des PMA Membres afin qu'ils puissent: a) participer de manière effective aux principaux travaux de l'OMC et de ses organes; b) s'acquitter de leurs obligations dans le cadre de l'OMC; c) défendre leurs droits découlant des Accords de l'OMC; et d) participer efficacement aux négociations. Pour les observateurs, l'AT vise à s'assurer que les gouvernements ou les territoires douaniers distincts accédants participent de manière effective aux négociations en vue de l'accession, conformément aux processus et aux procédures de l'OMC.

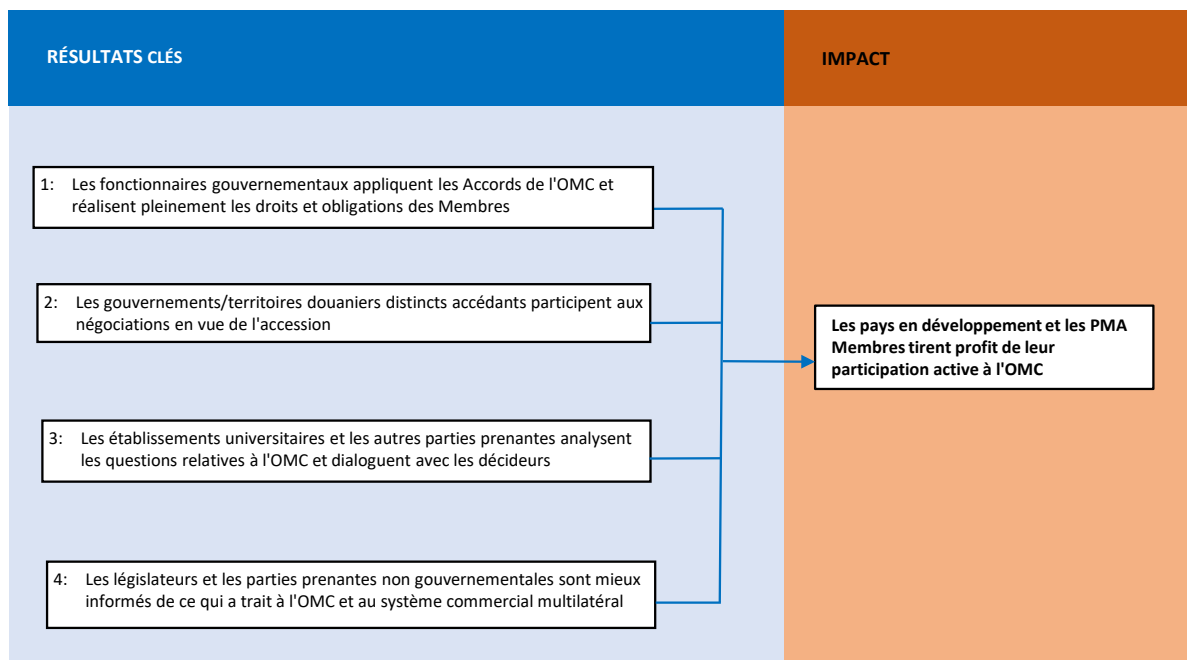
159. Le Plan d'AT s'adresse principalement aux fonctionnaires gouvernementaux, l'objectif étant d'aider les gouvernements ou territoires bénéficiaires à renforcer leurs capacités de mise en œuvre des Accords de l'OMC et ainsi de faire valoir leurs droits en vertu de ces accords. Le Secrétariat continuera de fournir aux fonctionnaires gouvernementaux et aux autres acteurs une AT reposant sur des activités organisées aux niveaux national, régional et mondial, conformément aux approches stratégiques présentées au chapitre précédent. En particulier, pour ce qui est des modes de fourniture, le Secrétariat compte utiliser des formats virtuels et mixtes, en combinant des éléments en présentiel, des éléments en ligne ou à distance et des activités en présentiel, si la situation financière ne change pas de manière significative pendant la période biennale. À cet égard, pour ce qui est des activités en présentiel, le Secrétariat accordera la priorité aux activités nationales et à celles qui ne peuvent pas être facilement menées au format virtuel.

160. Il est également reconnu que la politique commerciale fait intervenir de nombreux acteurs au-delà des fonctionnaires gouvernementaux. En conséquence, le Secrétariat, conformément au présent plan d'AT, continuera de cibler d'autres publics essentiels tels que les universitaires, les parlementaires, les journalistes et les acteurs du secteur privé, en particulier au moyen d'activités de sensibilisation.

²⁸ La gratuité sera maintenue pour les bénéficiaires de l'AT.

161. Le Plan d'AT a été conçu pour réaliser les quatre résultats clés indiqués dans le graphique 4, qui n'ont pas changé pour la période biennale. Pour atteindre les résultats clés du Plan d'AT, outre des ressources financières et humaines adaptées, une coopération étroite entre toutes les parties impliquées sera nécessaire. Il s'agit du Secrétariat, des pouvoirs publics et des autres bénéficiaires non gouvernementaux, des contributeurs au budget de l'AT et des institutions partenaires d'exécution de l'AT.

Graphique 4 Résultats clés de l'AT pour 2026-2027



162. Le graphique 4 identifie un impact global qui correspond au niveau de résultat le plus élevé auquel les travaux relatifs à l'OMC contribuent en association avec les autres acteurs dans le domaine du renforcement des capacités liées au commerce. Il ne s'agit pas d'une attribution exclusive à l'AT de l'OMC, mais d'une indication de la mesure dans laquelle l'OMC contribue à un objectif commun. De ce fait, le Secrétariat, comme dans les précédents plans d'AT, s'emploiera en priorité à mesurer les résultats intermédiaires et les progrès accomplis en vue de réaliser certains résultats clés, qui sont présentés en détail dans les parties suivantes de ce chapitre.

163. Le cadre logique figurant à l'annexe 1 fournit des détails concernant les indicateurs et les objectifs associés à chacun des résultats clés présentés dans le graphique 4. Ces indicateurs et objectifs constituent les repères qui orienteront la mise en œuvre du Plan d'AT au niveau opérationnel et contribueront à mesurer ses résultats.

164. Le cadre logique a été établi en tenant compte de l'incertitude considérable entourant le niveau des ressources dont le Secrétariat disposera pour financer la mise en œuvre du Plan d'AT durant la période 2026-2027. Il reflète également la grande importance que les Membres accordent à la mesure des résultats obtenus par l'AT. En conséquence, de nombreux indicateurs incluent deux cibles possibles reposant sur deux scénarios de financement. Ainsi, pour ces indicateurs, les cibles sont exprimées en termes de fourchette. Cette approche permettra au Secrétariat d'évaluer les résultats indépendamment du niveau de financement réel pendant la période biennale.

165. Le cadre logique a également été revu pour mieux aligner le nombre d'indicateurs sur l'importance relative des activités dans l'offre d'AT. En conséquence, trois indicateurs liés à l'apprentissage en ligne ont été ajoutés, tandis que quatre indicateurs liés aux activités en présentiel ont été éliminés, ce qui reflète la tendance constatée en 2024, qui montrait que 75% des participants se formaient en ligne. De plus, quatre indicateurs pour les programmes financés à partir de contributions réservées ont été ajoutés, du fait de leur importance croissante. Un nouvel indicateur a été ajouté pour suivre l'utilisation de l'apprentissage mixte, compte tenu de la pertinence stratégique de ce mode de fourniture. Dans le même temps, plusieurs indicateurs associés à des

programmes à portée très limitée, comme le programme de soutien des études de doctorat et le soutien pour le concours de procédure fictive, etc. ont été supprimés.

166. Les indicateurs liés aux notifications ont été réorientés pour mettre en avant les progrès accomplis plutôt que les lacunes subsistantes, s'appuyant sur les travaux entrepris par le Secrétariat pendant la période 2024-2025 dans ce domaine.²⁹ Cet ajustement vise à offrir une évaluation plus précise des résultats obtenus grâce à l'AT et à mieux rendre compte de la valeur que les Membres accordent aux notifications. De plus, les indicateurs ont aussi été revus afin de cerner plus efficacement la contribution d'organisations partenaires, en reconnaissance de l'importance relative des partenariats dans la mise en œuvre du Plan d'AT pour la période 2026-2027. Un nouvel indicateur a aussi été introduit pour le Programme de chaires de l'OMC pour déterminer la valeur plus générale du réseau de chaires, au-delà des résultats directement attribués aux chaires soutenues dans le cadre de la phase IV.

6.1 Résultat clé 1: Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC et réalisent pleinement les droits et obligations des Membres

167. Le résultat clé 1 vise à renforcer la capacité des Membres à mieux se conformer à leurs obligations au titre des Accords de l'OMC et à exercer pleinement leurs droits. Il correspond à l'essentiel de l'AT fournie par l'Organisation à ceux qui peuvent en bénéficier. L'objectif est de faire en sorte que les fonctionnaires gouvernementaux approfondissent leur connaissance des Accords de l'OMC et des questions commerciales, et qu'ils puissent participer efficacement au système commercial multilatéral. Le Rapport annuel sur l'AT 2024 a montré que 69% du budget de l'AT avait financé des activités contribuant au résultat clé 1.

168. À l'image des activités d'AT mises en œuvre les années précédentes, la majeure partie des activités d'AT prévues par le Plan 2026-2027 visent à aider les Membres à mettre en œuvre les Accords de l'OMC et à mieux connaître leurs droits et obligations, afin de mieux formuler leurs politiques commerciales et de participer effectivement aux négociations commerciales. Il s'agit notamment d'activités de formation sur des sujets particuliers présentant un intérêt pour les bénéficiaires de l'AT, conformément à leurs besoins et priorités.

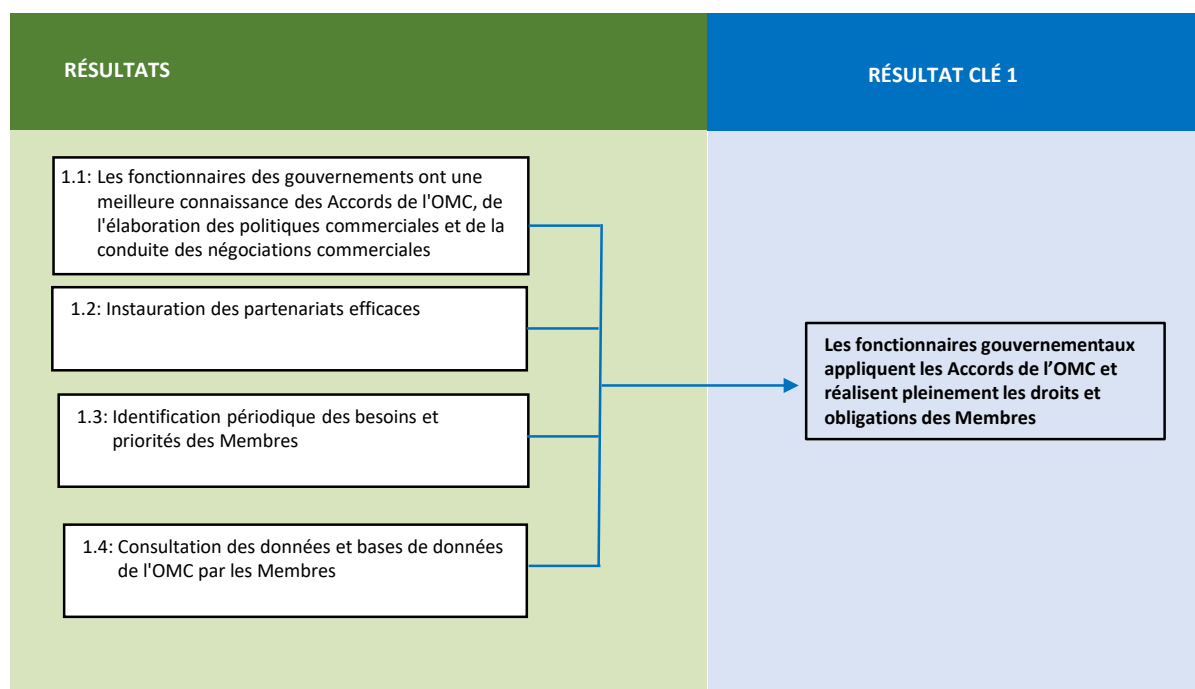
169. Pour concrétiser le résultat clé 1, le Secrétariat continuera de collaborer étroitement avec les Missions permanentes auprès de l'OMC et les points de contact responsables des questions relatives à l'OMC dans les capitales. Ces travaux seront orientés par les besoins des bénéficiaires de l'AT et leur évolution, par les directives de la SAP et par les ressources financières et humaines disponibles pour réaliser les objectifs du résultat clé 1. Pour maximiser l'impact de la formation, il est aussi important que les pays et les territoires douaniers distincts bénéficiaires prennent des mesures pour maintenir les personnels formés à des postes pertinents.

170. Pour réaliser le résultat clé 1, le Secrétariat s'emploiera à réaliser les quatre principaux résultats intermédiaires identifiés ci-après dans le graphique 5. Il sera chargé de faire en sorte que ces résultats intermédiaires soient obtenus de manière efficace et efficiente, tandis que la concrétisation du résultat clé 1 dans son ensemble incombera également aux bénéficiaires de l'AT.

171. Les détails relatifs aux indicateurs, situations initiales, objectifs, données factuelles et présumés concernant ces résultats clés figurent à l'annexe 1. Le résultat clé 1 vise, entre autres choses, à augmenter le nombre de communications adressées par les bénéficiaires aux organes de l'OMC, qui est utilisé comme indicateur indirect dans la mesure où les travaux de l'OMC sont effectués pour une large part par des organes et des comités dans le cadre desquels les procédures sont consignées par écrit, ainsi qu'à réduire le nombre de notifications en suspens.

172. On s'attend à ce qu'un montant total de 15,092 millions de CHF soit nécessaire pour la période biennale pour mettre en œuvre les activités planifiées contribuant au résultat clé 1: 7,540 millions pour 2026 et 7,552 millions pour 2027. Ce montant représente 74,8% du financement total de l'AT prévu pour les quatre résultats clés en 2026-2027 (voir le tableau 1 du chapitre 7 sur le financement).

²⁹ Voir le document [G/C/W/859](#).

Graphique 5 – Résultat clé 1: Résultats intermédiaires

6.1.1 Résultat intermédiaire 1.1: Les fonctionnaires des gouvernements ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales

173. Le résultat intermédiaire 1.1 a toujours été le principal élément du résultat clé 1 figurant dans le cadre logique. L'objectif est d'offrir aux fonctionnaires des gouvernements des voies d'apprentissage progressif qui les aident à approfondir leurs connaissances et à améliorer leur efficacité au travail et lorsqu'ils prennent part à des négociations commerciales.

174. L'annexe 1 présente en détail les indicateurs, situations initiales, objectifs, données factuelles et présupposés associés à ce résultat intermédiaire. En tenant compte des enseignements qu'il a tirés de la mise en œuvre des précédents plans d'AT et des approches stratégiques concernant les modes de fourniture virtuels et mixtes, le Secrétariat cherchera à concevoir les activités d'AT de façon à améliorer le partage des connaissances, à optimiser l'impact et à utiliser plus efficacement les ressources disponibles.

175. Comme auparavant, la majorité des activités d'AT relevant du résultat intermédiaire 1.1 viseront à enrichir les connaissances relatives à l'OMC des fonctionnaires des bénéficiaires admissibles grâce à une AT ciblée et générale ou spécialisée. La description du large éventail d'activités d'AT relevant du résultat intermédiaire 1.1 peut être structurée autour des modalités de formation suivantes, chacune d'entre elles étant analysée dans les sous-sections ci-après: a) apprentissage en ligne; b) formation virtuelle ou mixte; c) formation en présentiel; et d) programmes de formation de longue durée.

176. Le Secrétariat continuera de collaborer avec les bénéficiaires afin de favoriser la progression des participants dans les trois niveaux de la SAP. Pour cela, il faut notamment préciser clairement les caractéristiques propres à chaque niveau et veiller à ce que les candidats désignés pour les cours disponibles satisfassent aux conditions préalables requises pour chaque cours. L'application uniforme de cette exigence garantira que tous les participants à un cours commencent chaque formation avec le même niveau de connaissances.

Apprentissage en ligne

177. Le programme d'apprentissage en ligne de l'OMC est une pierre angulaire de la Stratégie d'AT de l'Organisation. Il constitue une solution économique, modulable et flexible pour renforcer les capacités des bénéficiaires dans le domaine du commerce. En 2024, 13 700 participants, qui représentaient presque 75% des bénéficiaires de l'AT, étaient inscrits, ce qui témoignait de l'importance croissante du programme en tant qu'approche efficace de l'AT garantissant continuité et durabilité pour un coût d'exploitation restreint. Les domaines prioritaires pour la période biennale 2026-2027 sont les suivants:

178. **Mise en œuvre de l'apprentissage mixte:** l'apprentissage mixte (ou hybride) s'appuie sur les points forts du modèle d'apprentissage en ligne existant en intégrant des modules en lignes asynchrones et des séances ciblées de formation synchrone, en présentiel ou en ligne, qui se déroulent en temps réel. Au cours des deux prochaines années, le programme étendra en particulier les formats d'AT mixtes et virtuels aux activités d'AT régionales et mondiales. Un élément essentiel de ce développement sera la mise en place et la gestion de salles de classe virtuelles pour permettre l'accueil des participants, faciliter l'interactivité en ligne et la participation, et rationaliser la gestion des contenus des cours et la communication de données.

179. **Amélioration de la plate-forme d'apprentissage en ligne:** Des améliorations récentes de la plate-forme d'apprentissage en ligne de l'OMC ont permis de la rendre plus adaptable à l'évolution des besoins des bénéficiaires de l'AT. Le lancement d'un nouveau système de gestion de l'apprentissage en décembre 2022 et sa mise à niveau en juin 2025 ont étendu les possibilités offertes par le programme, qui comptait plus de 36 000 utilisateurs inscrits en mai 2025 (y compris des bénéficiaires de l'AT et des membres du grand public). Au cours de la prochaine période biennale, l'accent sera mis sur le développement du rayonnement de la plate-forme, l'amélioration de l'accessibilité et de l'expérience utilisateur et l'alignement de l'offre proposée sur l'évolution de la demande de formation et des réalités du financement.

180. **Élargissement du catalogue des cours et séances en direct:** Le Secrétariat propose actuellement un catalogue de plus de 170 cours d'apprentissage en ligne couvrant l'ensemble des Accords de l'OMC et des sujets liés au commerce. En s'appuyant sur cette base, et si les ressources le permettent, il prévoit d'élaborer de nouveaux cours et d'actualiser le contenu existant pour tenir compte des évolutions récentes du système commercial multilatéral. Le catalogue comportera de plus en plus de contenus multimédias et mobiles, en réponse aux nouvelles tendances en matière d'apprentissage en ligne. Outre les modules asynchrones, le programme proposera, à intervalles réguliers, des séances en direct animées par des experts de l'OMC. Ces séances prendront une place croissante et seront régulièrement réadaptées afin d'incorporer les dernières technologies de conférence en ligne.

181. **Renforcement de la communication externe:** le Secrétariat continuera à tirer parti de ses canaux sur les réseaux sociaux et des fonctionnalités de communication disponibles sur le portail d'apprentissage en ligne pour renforcer le rayonnement, accroître la sensibilisation et promouvoir les activités d'apprentissage en ligne de l'OMC tant auprès des bénéficiaires de l'AT que du grand public.

182. Grâce à ces priorités stratégiques, le programme d'apprentissage en ligne de l'OMC vise à fournir, au cours des deux prochaines années, des solutions de renforcement des capacités plus accessibles, économiques et innovantes. En outre, en fonction de la disponibilité du personnel, le Secrétariat lancera un programme pilote payant pour les acteurs non gouvernementaux souhaitant obtenir un certificat après avoir achevé certains cours en ligne. Selon les résultats du programme pilote, ce projet pourrait être pleinement mis en œuvre par la suite.

Activités en présentiel, virtuelles et mixtes

183. Le Secrétariat compte dispenser une formation sur place aux trois niveaux de la SAP en fonction des besoins spécifiques des bénéficiaires et de la disponibilité des ressources financières adéquates. La formation destinée aux généralistes comprend des cours de politique commerciale aux niveaux introductif, intermédiaire et avancé de la SAP. Ces cours ont pour but d'inculquer aux participants une solide connaissance générale du système commercial multilatéral et des principales dispositions des Accords de l'OMC pour leur permettre de travailler dans une large gamme de

domaines relatifs à l'OMC et de développer des compétences plus spécialisées. Le Plan d'AT maintiendra une concentration adéquate de candidats remplissant les conditions requises pour une activité afin de s'assurer de l'efficacité de la SAP. Comme indiqué au chapitre précédent, pour les activités en présentiel, priorité sera donnée aux activités nationales, aux activités visant les PMA et aux activités ayant un degré d'interactivité élevé, qui sont moins adaptées au format virtuel.

184. Comme indiqué au chapitre précédent, le Secrétariat étendra ses activités de formation virtuelles. Le format virtuel est une manière plus efficace, flexible et économique de fournir une AT, et permet souvent de réaliser les mêmes objectifs d'apprentissage que la formation en présentiel. L'expérience acquise par le Secrétariat et par les bénéficiaires a permis de mieux comprendre les points forts et les limites de cette approche. Au vu des besoins et priorités des bénéficiaires de l'AT, des enseignements tirés de la pandémie de COVID-19 et de la poursuite des avancées technologiques, le Secrétariat élargira et diversifiera son offre virtuelle. Il continuera d'améliorer la qualité des activités et des cours au format virtuel, pour garantir une offre économique et adaptée aux besoins et contextes spécifiques.

185. Comme indiqué au chapitre précédent, les activités au format mixte combinent l'enseignement traditionnel en présentiel à l'apprentissage numérique et en ligne. L'apprentissage mixte offre la flexibilité, l'accessibilité et la personnalisation dont ont besoin les apprenants modernes, et constitue un moyen de fournir efficacement l'AT en réponse à des contextes et des besoins spécifiques. Ce format sera aussi utilisé pour améliorer le rapport coût/efficacité des activités d'AT traditionnelles, car il permet d'optimiser le temps passé en présentiel, qui est le volet le plus coûteux de la formation.

186. Pour ce qui est des niveaux et des voies, au niveau introductif, les cours de formation destinés aux généralistes comprendront le cours d'introduction à la politique commerciale pour les PMA, qui a lieu à Genève et continuera d'être proposé au moins une fois par an, alternativement en anglais et en français. Comme cette activité vise les PMA, qui sont un groupe prioritaire en termes d'AT de l'OMC, il sera délivré en présentiel à Genève dans la mesure où les ressources le permettront. Le cours pourra aussi être dispensé en format virtuel ou mixte. Les participants doivent réussir un examen final pour pouvoir accéder aux cours intermédiaires destinés aux généralistes.

187. Les CRPC – niveau 2 de la SAP – se poursuivront au cours de la prochaine période biennale, et viseront les fonctionnaires gouvernementaux qui auront achevé avec succès un cours d'introduction de niveau 1. Les CRPC sont actuellement remaniés en termes de contenu, de format et de durée, pour s'adapter à l'environnement mondial et accroître leur impact. L'objectif est de dispenser jusqu'à trois CRPC par an, en alternant entre les sept régions. Le cours sera dispensé soit entièrement au format virtuel, soit au format mixte, selon les considérations budgétaires, et comprendra des outils d'apprentissage interactifs, tels que l'accompagnement virtuel par des experts de l'OMC, des études de cas et des exercices pratiques. Chaque cours offrira une expérience axée sur les participants, combinant des éléments asynchrones et synchrones, et conçue pour tenir compte des différents styles d'apprentissage et des différentes préférences et favoriser une expérience d'apprentissage efficace. La dimension régionale des CRPC sera maintenue grâce à une collaboration avec les partenaires régionaux et les titulaires des chaires de l'OMC. Le rôle et les responsabilités de l'établissement académique hôte varieront en fonction du format de cours choisi. La participation restera limitée à des fonctionnaires désignés issus des régions concernées, et les évaluations régulières seront fondées sur le programme du cours, des quiz, des examens et la participation globale durant le cours. Le cours durera entre 10 et 14 semaines.

188. Au niveau avancé, le Secrétariat continuera de dispenser des CACP. Comme indiqué au chapitre précédent, ces cours seront dispensés dans le cadre d'une approche mixte combinant des éléments en ligne synchrones et asynchrones avec un enseignement en présentiel. Le Secrétariat entend organiser trois CACP par an, avec la tenue de deux cours en anglais chaque année tandis que le troisième alternera entre français et espagnol d'une année sur l'autre. Cela correspond à la demande par langue émanant habituellement des Membres pour ce cours. L'évaluation finale des participants aux CACP sera maintenue. Elle repose sur deux composantes: la participation aux divers modules du cours et un bref essai sur un sujet lié à l'OMC. La conception de l'évaluation tient compte de la nature pratique des CACP et du niveau avancé de ces activités.

189. Le Secrétariat offrira également des activités de formation thématiques avancées pour les spécialistes. Celles-ci seront menées au format mixte ou virtuel, ainsi qu'en présentiel si la nature de l'activité l'exige et si les ressources le permettent. Ces activités répondent à la demande de nombreux bénéficiaires, conformément à leurs besoins et priorités. Elles auront une orientation de

plus en plus pratique, et seront plus particulièrement axées sur les difficultés de mise en œuvre, notamment grâce à l'élaboration de plans d'action, à l'accompagnement des participants et à un suivi sur un certain laps de temps.

190. Les activités mondiales comprendront également des colloques et des séminaires organisés à la demande des Comités et des organes de l'OMC. Les Semaines de Genève, destinées aux délégations sans représentation, se poursuivront, et les activités seront menées d'une manière qui sera déterminée selon la situation financière. Le Secrétariat prévoira des activités thématiques, y compris des journées d'introduction et d'autres activités destinées aux délégués en poste à Genève pour répondre à leurs besoins, ainsi qu'aux ONG et aux fonctionnaires d'autres organisations internationales. L'objectif des activités thématiques est de couvrir de manière approfondie un sujet étroitement circonscrit concernant l'OMC pendant une ou deux journées.

191. Dans une situation où les ressources budgétaires sont limitées, les activités en présentiel seront réservées en priorité aux activités nationales d'AT, aux activités ciblant les PMA et aux activités à fort niveau d'interactivité qu'il est plus difficile d'adapter au format virtuel. Les activités nationales d'AT contribuent à renforcer les capacités en développant les connaissances et les compétences des participants dans les domaines identifiés par les Membres/observateurs bénéficiaires. Chaque activité est conçue avec des objectifs spécifiques qui répondent aux besoins des participants, conformément aux priorités nationales. Ces activités sont généralement axées sur des questions relevant du niveau national qui exigent un traitement plus ciblé et plus approfondi que ne le permettent les séminaires régionaux et les cours de politique commerciale. Elles peuvent aussi servir d'activités d'AT consécutives aux examens de la politique commerciale (EPC). Les EPC des pays en développement et PMA Membres ont été particulièrement utiles pour clarifier la structure des politiques commerciales de ces économies et leur respect des Accords de l'OMC, ce qui a contribué à identifier les besoins en matière de renforcement des capacités et à soutenir les programmes de réformes des bénéficiaires. Les bénéficiaires de l'AT peuvent demander à tout moment des activités d'AT nationales en utilisant le formulaire de demande d'AT en ligne.

192. Aux niveaux régional et sous-régional, si les ressources le permettent, le présent plan d'AT comprendra des activités destinées aux fonctionnaires en poste dans les capitales, principalement au niveau intermédiaire, et portant sur des domaines jugés prioritaires par les bénéficiaires concernés. L'intégration d'un bénéficiaire dans une région ou une sous-région dépendra de la géographie, de la langue ou de l'existence d'intérêts communs. Le cas échéant, ces activités seront de plus en plus menées en collaboration avec des institutions partenaires afin d'assurer l'intégration des réalités locales dans la formation. Des accords de partage des coûts seront mis en place pour assurer la viabilité financière.

Programmes de placement de longue durée

193. Ces programmes destinés aux fonctionnaires gouvernementaux visent à offrir aux bénéficiaires une occasion d'acquérir des connaissances approfondies sur les questions concernant l'OMC, sous la direction du personnel du Secrétariat ou dans les Missions permanentes auprès de l'OMC à Genève. Compte tenu des preuves solides attestant de l'efficacité de ces programmes, même s'il existe des différences entre ces derniers, le Plan d'AT comprend trois programmes de placement de longue durée au titre du résultat clé 1.

194. Les trois programmes de placement de longue durée relevant du résultat clé 1 sont les suivants: a) le Programme de valorisation des talents des Pays-Bas (NTP), financé par les Pays-Bas; b) le Programme franco-irlandais de stages pour les missions (PSM), financé par la France et l'Irlande; et c) le Programme de soutien aux coordonnateurs de groupe, financé via le Fonds global d'affectation spéciale.

195. Les participants au NTP sont des fonctionnaires de rang intermédiaire issus des PMA, des économies à faible revenu et de petites économies vulnérables comparables. Ils travaillent dans des domaines qui présentent un intérêt pour eux ou pour leur gouvernement et sont généralement affectés à diverses divisions du Secrétariat au cours de différentes périodes de leur stage, qui dure 10 mois au maximum. Les stagiaires du NTP seront évalués par leur supérieur hiérarchique en fonction des objectifs individuels fixés en début de stage. Environ 15 participants seront recrutés chaque année au titre du NTP.

196. Il est difficile de quantifier les apprentissages des participants aux programmes de placement de longue durée. C'est pourquoi un indicateur supplétif visant à mesurer les réalisations des participants pendant leur séjour à Genève sera utilisé, comme cela a été le cas les années précédentes. Les participants seront tenus d'élaborer chaque mois un rapport expliquant la façon dont leur temps a été réparti entre différentes catégories de résultats intermédiaires. Ces données sont prises en compte dans l'analyse des résultats des participants au NTP.

197. Les stagiaires du PSM sont des fonctionnaires de rang intermédiaire issus des PMA et de pays en développement Membres/observateurs nommés à la Mission de leur pays à Genève pour les besoins de ce placement. Le placement a une durée maximale de 10 mois pour chaque participant. Les participants au PSM travaillent sous la direction de la Mission permanente de leur pays, qui évalue leur travail à l'issue du programme, en fonction des objectifs convenus initialement. Ce programme s'adresse principalement aux Membres/observateurs qui ont une petite mission à Genève, et dont la capacité à suivre les questions relatives à l'OMC est très limitée. Jusqu'à 20 participants seront recrutés chaque année.

198. Comme les années précédentes, les participants au PSM consacreront l'essentiel de leur temps à participer aux travaux des différents organes de l'OMC. Cette tâche est particulièrement importante pour les petites missions en sous-effectif, car elle les aide à participer à ces réunions. En outre, les participants travaillent à la coordination entre le Secrétariat de l'OMC et les organismes publics compétents dans leurs capitales respectives en ce qui concerne diverses questions liées à l'OMC intéressant leur économie, y compris les engagements pris en matière de notification et au titre de différents Accords de l'OMC. Chaque participant présente un rapport mensuel qui sert à suivre ses résultats. Les superviseurs des participants au sein des Missions permanentes évaluent leur travail et en informent le Secrétariat. Le Secrétariat conservera cette approche pour la période biennale.

199. De même, comme il est difficile de mesurer les connaissances acquises par les participants, un indicateur supplétif sera utilisé pour mesurer ce qu'ils auront accompli pendant leur séjour à Genève, comme cela a été le cas les années précédentes.

200. Les participants au Programme de soutien aux coordonnateurs de groupe sont des fonctionnaires de niveau intermédiaire désignés par un bénéficiaire de l'AT sélectionné pour coordonner un groupe régional de l'OMC et doivent venir de ce Membre. Ces stagiaires sont en poste au sein de la Mission basée à Genève du Membre jouant le rôle de coordonnateur d'un groupe régional dans le cadre des travaux de l'OMC, sous réserve que ce bénéficiaire puisse bénéficier de l'AT de l'OMC. Les participants au programme travaillent sous la supervision du chef de la Mission ou de son représentant, qui évalue par ailleurs leur travail en fin de stage et en fonction des objectifs convenus initialement. La durée de la participation au Programme de soutien aux coordonnateurs de groupe est liée au mandat du pays bénéficiaire en tant que coordonnateur de groupe, mais ne peut excéder 12 mois. La possibilité de participer à ce programme dépend de la demande. Le nombre de participants pouvant être recrutés chaque année dépend de la disponibilité des ressources financières. Un maximum de six participants seront recrutés chaque année, si les ressources le permettent.

201. Chaque participant au Programme de soutien aux coordonnateurs de groupe présentera un rapport mensuel qui sera approuvé par le superviseur au sein de la mission et sera utilisé par le Secrétariat pour suivre ses résultats.

6.1.2 Résultat intermédiaire 1.2: Instauration de partenariats efficaces

202. Dans le cadre de ce résultat intermédiaire, le Secrétariat continuera de rechercher les partenariats qui ajoutent le plus de valeur à ses activités d'AT en fonction des quatre paramètres définis dans sa stratégie de partenariat efficace, à savoir le contenu, le partage des coûts, la logistique et la sensibilisation (voir la section 5.4 pour plus de renseignements).

203. Le réseau de partenariats de l'OMC a joué un rôle important en 2024, et 66% des activités ont été mises en œuvre avec la participation d'un partenaire. En 2024, le Secrétariat a maintenu des partenariats stratégiques pour mettre en œuvre des activités d'AT mieux adaptées, tout en maîtrisant les coûts. Ces partenariats sont un atout pour l'OMC, car ils contribuent à la pertinence et à l'efficacité des activités proposées aux Membres et à la viabilité financière de l'AT de l'OMC. Compte tenu de l'environnement économique mondial actuel, l'accent sera mis sur la mobilisation de ressources financières auprès de partenaires au cours de cette période biennale.

204. Comme l'indique plus en détail le cadre logique figurant à l'annexe 1, le Plan d'AT prévoit de stabiliser la part des activités faisant intervenir un partenaire tout en augmentant la part de la contribution de ces partenaires à certaines activités d'AT. De même, le cadre logique montre que la réalisation du résultat intermédiaire 1.2 suppose que les partenaires intéressés soient disponibles et disposent des ressources et des connaissances appropriées pour compléter l'expertise ou les ressources financières de l'OMC.

6.1.3 Résultat intermédiaire 1.3: Identification périodique des besoins et priorités des Membres

205. Ce résultat intermédiaire a trait à la nécessité d'évaluer régulièrement les besoins d'AT des bénéficiaires afin de veiller à ce que l'offre d'AT de l'OMC réponde à leurs priorités. Dans ce but, des évaluations des besoins seront menées régulièrement, en particulier au moyen d'enquêtes nationales et d'activités de suivi des EPC. De plus, les tâches des participants au NTP pendant leur formation comprennent aussi l'évaluation des besoins de leur économie.

206. Les réponses aux questionnaires sur l'AT reçus avant l'établissement des plans d'AT seront la principale source d'information sur les besoins et les priorités des bénéficiaires de l'AT. Les consultations tenues en préparation du plan d'AT ont permis d'identifier plusieurs priorités pour l'AT, qui sont décrites au chapitre 4 et illustrées dans le graphique 1. Le formulaire en ligne de demande nationale complètera les réponses au questionnaire sur l'AT. Le formulaire en ligne de demande nationale d'activités d'AT devrait être utilisé pour identifier au cas par cas l'évolution des besoins et des priorités des bénéficiaires de l'AT de l'OMC dans le domaine visé par l'activité. La quatrième de couverture fournit des renseignements précis sur le dépôt de demandes d'AT de l'OMC par les bénéficiaires.

207. Les évaluations des besoins menées avant la mise en œuvre d'une activité avancée peuvent reposer sur des questionnaires préalables. Les réponses seront ensuite utilisées pour adapter le contenu de l'activité aux besoins spécifiques des participants.

208. Le processus d'EPC ainsi que les activités de suivi des EPC, qui sont menées sur demande, contribueront à l'identification de besoins spécifiques et des mesures à prendre. Pour atteindre cet objectif, les pays bénéficiaires devraient demander une activité de suivi de l'EPC après la conclusion de celui-ci.

209. Les besoins des Membres qui ont pu être identifiés par les institutions partenaires sont également pris en compte lors de la conception d'activités spécifiques visant à répondre aux priorités définies par les bénéficiaires de l'AT. En outre, les Organes et Comités spécialisés de l'OMC peuvent soumettre des besoins particuliers à l'examen du Secrétariat, conformément à l'approche fondée sur la demande de l'AT de l'Organisation.

6.1.4 Résultat intermédiaire 1.4: Consultation des données et bases de données de l'OMC par les Membres

210. Le Secrétariat entend utiliser l'AT pour permettre aux fonctionnaires gouvernementaux chargés des questions commerciales et aux autres parties intéressées d'accéder aux outils statistiques et bases de données de l'OMC afin d'améliorer l'analyse de l'évolution du commerce et des positions de négociation dans ce domaine.

211. Du fait des avancées technologiques qui facilitent l'accès en ligne au moyen de dispositifs mobiles, les Membres utilisent de plus en plus les plates-formes en ligne pour consulter les bases de données et consulter, traiter et présenter des notifications. Les plates-formes spécialisées, dont les capacités ont été étendues, aident les Membres à s'acquitter de leurs obligations tout en renforçant la coordination et le dialogue au niveau national. Par exemple, de nouvelles fonctionnalités des portails de notification permettent de configurer des alertes sur mesure, de réagir

aux notifications, de poser des questions ou apporter des éclaircissements et de mieux faire circuler les informations parmi les parties prenantes. Le Secrétariat s'emploie activement à intégrer et améliorer les outils existants. Il continuera de consulter les Membres en vue de trouver comment améliorer plus efficacement l'accès des PMA aux ressources en ligne de l'OMC et comment permettre à ces pays de tirer un meilleur parti des outils électroniques existants.

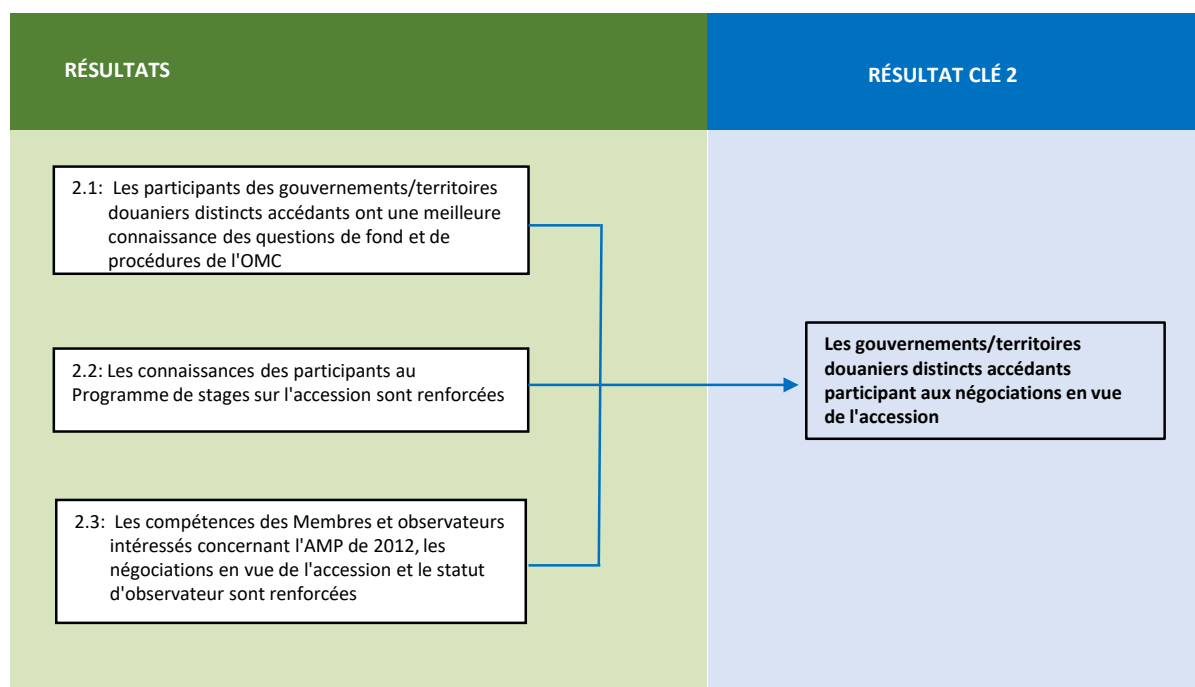
212. Pendant la période biennale, le Secrétariat offrira un large éventail d'activités pour renforcer la capacité des participants d'accéder aux données de l'OMC et aux renseignements connexes. La formation concernant les sources d'information et les bases de données continuera d'être dispensée, autant que possible, dans le cadre des activités destinées aux généralistes, y compris les cours d'introduction à la politique commerciale pour les PMA, les CRPC, les CAPC, ainsi que dans le cadre d'activités thématiques concernant, par exemple, les notifications, l'agriculture, l'accès aux marchés pour les marchandises, etc. Elle sera aussi dispensée dans le cadre de cours en ligne sur la plate-forme d'apprentissage en ligne. En outre, des webinaires et de courtes séances de perfectionnement au format virtuel seront organisés à l'intention des fonctionnaires (y compris les participants et anciens participants aux programmes de formation de longue durée) pour leur permettre de se mettre à jour sur les nouveaux outils et les améliorations apportées aux outils et ressources en ligne existants.

6.2 Résultat clé 2: Les gouvernements/territoires douaniers distincts accédants participent aux négociations en vue de l'accession

213. Ce résultat clé vise à s'assurer que les gouvernements et territoires douaniers distincts accédants participent de manière effective et active aux négociations en vue de l'accession, conformément aux procédures établies de l'OMC. Il reflète la priorité stratégique que l'OMC accorde au fait de soutenir les accessions à tous les stades. L'objectif est d'aider ces gouvernements et territoires douaniers distincts à formuler des stratégies et programmes de réforme commerciale à long terme qui soient alignés sur les règles de l'OMC. Dans ce contexte, l'AT est fournie pour: a) améliorer la compréhension des règles et obligations de l'OMC; b) soutenir la création de cadres juridiques et politiques nationaux conformes aux règles de l'OMC; et c) contribuer à faire progresser le processus d'accession dans son ensemble. Ce résultat clé comprend aussi le soutien du Secrétariat aux bénéficiaires qui souhaitent adhérer à des accords plurilatéraux spécifiques, tels que l'Accord sur les marchés publics (AMP) de 2012.

214. Le Secrétariat continuera d'aider les gouvernements et les territoires douaniers distincts dans leur processus d'accession en soutenant leurs négociations et en les aidant à mieux comprendre les questions relatives à l'OMC. En outre, le "Programme de la Chine" continuera d'apporter un soutien aux PMA accédants par l'intermédiaire du Programme de stages sur l'accession, du suivi des EPC des Membres ayant accédé récemment, des tables rondes sur l'accession à l'OMC et de l'appui à leur participation aux réunions de l'Organisation. En cela, il est conforme à la priorité accordée à l'accession des PMA dans le programme fixé lors de la Conférence ministérielle de Doha en 2001.

215. Le budget du plan d'AT alloue un montant de 986 000 CHF pour la mise en œuvre des activités prévues, dont 499 000 CHF pour 2026 et 486 000 CHF pour 2027 au titre de ce résultat clé. Ce montant représente 4,9% du financement total de l'AT prévu pour les quatre résultats clés pour ces deux années (voir le tableau 1 du chapitre 7 consacrée au financement).

Graphique 6 – Résultat clé 2: Résultats intermédiaires

6.2.1 Résultat intermédiaire 2.1: Les participants des gouvernements/territoires douaniers distincts accédants ont une meilleure connaissance des questions de fond et des procédures de l'OMC

216. En 2024, les gouvernements engagés dans des négociations en vue de l'accession ont été invités à participer à des activités d'AT et de renforcement des capacités aux niveaux mondial, régional et national, ou encore sous la forme de cours d'apprentissage en ligne. Le Secrétariat a fourni un soutien, sous la forme, entre autres: a) d'ateliers techniques; b) de séances de formation et séminaires nationaux ciblés; et c) de tables rondes et dialogues stratégiques. En outre, en 2024, un soutien a également été fourni, sous la forme d'ateliers post-accession, à deux Membres ayant accédé à l'OMC.

217. S'agissant de la période biennale 2026-2027, le Secrétariat continuera d'adapter son soutien aux besoins spécifiques des gouvernements et des territoires douaniers distincts accédants, en fonction des demandes de ceux-ci. À l'avenir, de plus en plus de ces demandes recevront une réponse sous forme mixte et/ou virtuelle, ce qui pourrait permettre de cibler davantage de personnes, tout en réduisant les coûts dans le même temps. Comme indiqué dans le cadre logique figurant à l'annexe 1, un objectif essentiel, durant cette période, sera de maintenir une participation régulière de ces gouvernements/territoires douaniers distincts aux activités d'AT liées à l'accession à l'OMC – à supposer que les négociations en vue de l'accession continuent de progresser, entre autres facteurs.

6.2.2 Résultat intermédiaire 2.2: Les connaissances des participants au Programme de stages sur l'accession sont renforcées

218. Le Programme de stages sur l'accession (PSA) fait partie du pilier "stages sur l'accession et stages généraux" du Programme de la Chine. Les stagiaires du PSA sont des diplômés récents ou des étudiants de troisième cycle issus de PMA ou de pays en développement Membres et observateurs. Ils sont affectés aux travaux de la Division des accessions, sous la supervision d'un fonctionnaire. Ils passent jusqu'à 10 mois au Secrétariat, qui peuvent s'étaler sur 2 années civiles. Le nombre de stagiaires admis chaque année au titre du PSA dépend de la charge de travail de la Division des accessions. Les superviseurs évaluent les résultats des stagiaires en fonction des objectifs fixés en début de stage.

219. Le Plan d'AT 2026-2027 prévoit de recruter chaque année jusqu'à 5 stagiaires pour une durée maximale de 10 mois, comme l'indique le cadre logique figurant à l'annexe 1.

6.2.3 Résultat intermédiaire 2.3: Les compétences des Membres et observateurs intéressés concernant l'AMP de 2012, les négociations en vue de l'accession et le statut d'observateur sont renforcées

220. Ce résultat intermédiaire englobe l'AT fournie par le Secrétariat aux Parties à l'Accord sur les marchés publics (AMP) de 2012, ainsi que les observateurs auprès du Comité des marchés publics et tous les autres Membres et observateurs intéressés. À cet égard, le Plan d'AT visera principalement: a) à sensibiliser les bénéficiaires à l'AMP de 2012 et à améliorer leurs connaissances sur cet accord, y compris sur le processus d'accession et le statut d'observateur; b) à fournir une AT aux bénéficiaires accédant à l'AMP de 2012 ou s'étant engagés à y accéder, ainsi qu'aux bénéficiaires intéressés par le statut d'observateur, sur les questions liées à l'AMP en général, y compris les liens avec le commerce, la bonne gouvernance et le développement; et c) à renforcer les capacités des bénéficiaires de respecter les règles et principes de l'AMP de 2012 et à donner aux fonctionnaires les moyens de travailler avec les parties intéressées afin de matérialiser les avantages des principes de l'AMP et des possibilités d'accès aux marchés, ainsi qu'à comprendre la dimension développement de la politique de marchés publics.

6.3 Résultat clé 3: Les établissements universitaires et les autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et dialoguent avec les décideurs

221. Le résultat clé 3 vise à renforcer l'expertise des établissements universitaires sur les travaux et les questions relatives à l'OMC, en vue d'améliorer la recherche, l'enseignement et les contacts avec les décideurs politiques. Ce résultat clé reste pratiquement inchangé dans le Plan d'AT pour les années 2026-2027. Le Secrétariat mettra en œuvre le programme de chaires de l'OMC (PCO) et, en fonction de la disponibilité des fonds, d'autres activités, telles que le Programme de bourses doctorales et le soutien général aux universités.

222. Le PCO, lancé en 2010, est le plus grand programme prévu au titre du résultat clé 3. Il vise à aider les universitaires et les étudiants à mieux connaître et comprendre le système commercial multilatéral en soutenant la recherche liée au commerce, le développement de programmes d'études et les activités de sensibilisation dans les universités des Membres/observateurs bénéficiaires participant au programme. Contrairement aux autres activités d'AT qui sont menées par le Secrétariat, les activités du Programme sont réalisées par les institutions universitaires externes participant au programme (les "chaires"). Le programme bénéficie du soutien d'un Conseil consultatif universitaire, composé d'éminents universitaires. Les membres du Conseil font partie du réseau du PCO, aux côtés des chaires, et jouent un rôle de mentors auprès de celles-ci. Ils conseillent également le Secrétariat sur diverses questions concernant le programme.

223. Le PCO est organisé en cycles de quatre ans, au cours desquels les institutions sélectionnées reçoivent un financement afin de renforcer leur expertise et de produire des résultats dans le cadre des trois piliers du programme (recherche, élaboration de programmes d'études et communication). Au bout de quatre ans, les institutions conservent le statut de chaires de l'OMC. Elles continuent de produire des résultats et font toujours partie du réseau du PCO, avec les obligations qui y sont attachées – mais sans recevoir de financement supplémentaire de la part de l'OMC.

224. L'un des faits nouveaux a été, sous la conduite de la Directrice générale de l'OMC, l'appel à candidatures "ciblé" lancé en 2023, à la suite duquel cinq institutions avaient rejoint le programme au titre de la phase IV en 2024. Cela a permis de diversifier davantage la représentation du Programme à travers le monde, le réseau comprenant désormais 39 universités. À l'avenir, des lettres d'entente seront signées avec les chaires du PCO qui ne reçoivent plus de financement³⁰, de manière à formaliser les relations avec ces chaires et à renforcer la transparence des cadres de fonctionnement d'établissement de rapports.

225. Outre le PCO, dans le cadre du programme de bourses doctorales, le Secrétariat soutient un petit nombre de doctorants issus de pays en développement Membres/observateurs dans leurs

³⁰ À l'heure où le présent document est rédigé, il existe 13 chaires pour la phase I et 6 chaires pour la phase II. S'agissant des 15 chaires de la phase III, 2025 sera leur dernière année de financement dans le cadre du cycle de 4 ans. Au terme de cette période de financement, des lettres d'entente seront également signées avec ces chaires.

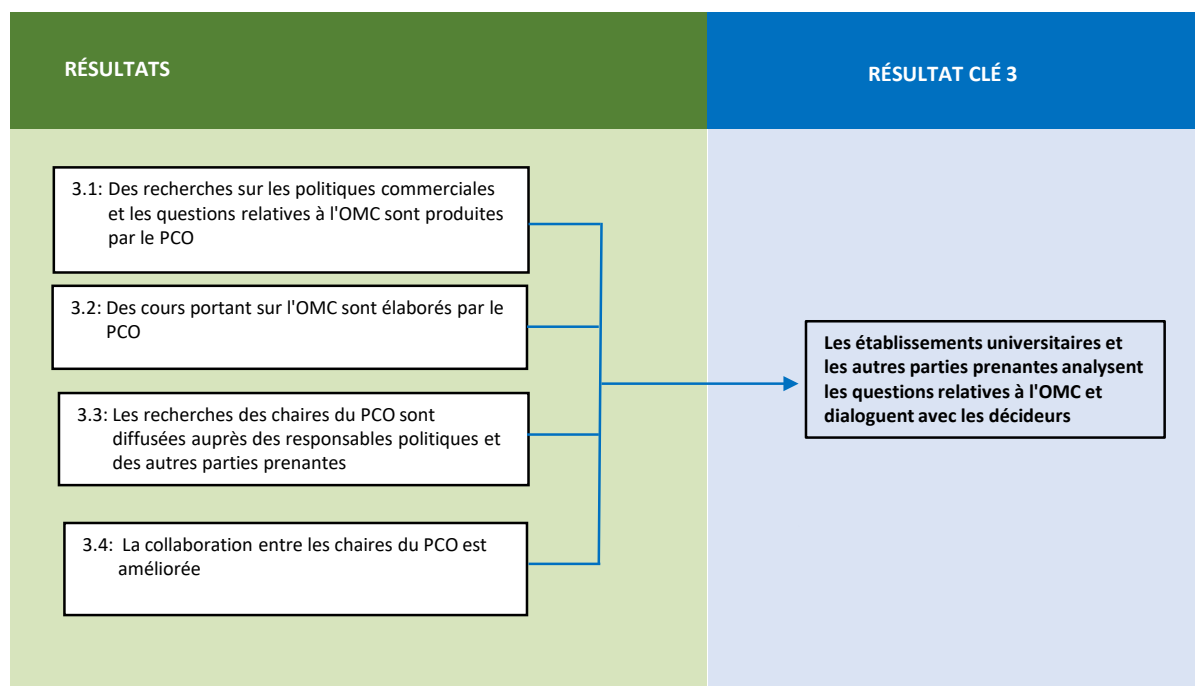
recherches sur des sujets liés à l'OMC. Un autre domaine de soutien concerne le concours de procédure fictive John H. Jackson sur le droit de l'OMC. Ces initiatives ont pour objectifs de renforcer les connaissances des étudiants et de les intéresser à des sujets liés aux relations commerciales internationales et aux travaux de l'OMC, de stimuler les échanges universitaires sur ces sujets et, en fin de compte, de préparer la prochaine génération d'experts du commerce, y compris les fonctionnaires gouvernementaux travaillant dans les capitales et les délégués travaillant à Genève. D'autres activités relatives au monde universitaire peuvent également être organisées, les propositions étant évaluées en fonction de leur pertinence et de la disponibilité des ressources.

226. Certains éléments du cadre logique qui se rapportent au résultat clé 3 ont été revus dans le Plan d'AT 2026-2027. L'indicateur relatif au nombre d'étudiants en doctorat supervisés obtenant un doctorat et l'indicateur relatif au nombre d'étudiants participant à des concours soutenus par l'OMC ont été retirés du cadre logique afin de réorienter les indicateurs sur les parties les plus importantes de l'offre d'AT.

227. Les quatre résultats relevant du résultat clé 3 se rapportent désormais au PCO. Les résultats 3.1 à 3.3, qui ont été maintenus tels qu'ils apparaissaient dans le Plan d'AT précédent, ont trait à chacun des trois piliers du programme. L'établissement de rapports sur ces trois résultats est axé sur les chaires qui reçoivent un financement dans le cadre du programme. Du fait de l'inclusion dans le programme d'universités de PMA et de régions sous-représentées auparavant, il existe une variation importante en termes de capacité entre les chaires. Par conséquent, il n'est plus possible d'utiliser un seul étalon de mesure pour l'ensemble des chaires. Les indicateurs pour ces trois résultats sont donc axés sur la progression individuelle, étant donné que c'est la manière dont chaque chaire peut se développer grâce au PCO qui compte vraiment, indépendamment de son point de départ, qu'il soit bas ou élevé. Pour chaque pilier, une évaluation quantitative et une évaluation davantage qualitative des résultats seront effectuées. Le résultat 3.4, quant à lui, a été inclus dans le cadre logique pour la première fois. Il couvre l'ensemble des chaires du programme – les chaires financées et les chaires non financées – afin qu'il soit possible de saisir la portée de leur engagement dans le réseau du PCO.

228. Le budget du plan d'AT alloue un montant de 477 000 CHF par an pour la mise en œuvre des activités prévues pour 2026 et 2027 au titre de ce résultat clé. Le montant total de 954 000 CHF représente 4,7% du financement total de l'AT prévu pour les quatre résultats clés pour ces deux années (voir le tableau 1 du chapitre 7 sur le financement).

Graphique 7 – Résultat clé 3: Résultats intermédiaires



6.3.1 Résultat intermédiaire 3.1: Des recherches sur les politiques commerciales et les questions relatives à l'OMC sont produites par le PCO

229. Le résultat intermédiaire 3.1 vise à promouvoir la recherche sur la politique commerciale et les questions liées à l'OMC par les chaires de l'OMC. L'un des indicateurs pour ce résultat est le nombre de résultats de recherche produits. Les ouvrages, les articles publiés dans des revues universitaires, les documents de travail et les notes de politique commerciale, sont pris en compte. De plus, afin d'évaluer la qualité des résultats de recherche, les membres du Conseil consultatif universitaire examinent chaque année, pour chaque chaire, une publication clé en la comparant à ses publications précédentes. Cette approche double permet de suivre la participation des chaires dans la communauté universitaire par le biais de leurs résultats de recherche, tout en permettant aux chaires de tirer avantage des retours d'information et ainsi de maintenir ou d'améliorer la qualité de leurs travaux de recherche.

6.3.2 Résultat intermédiaire 3.2: Des cours portant sur l'OMC sont élaborés par le PCO

230. Le résultat intermédiaire 3.2 rend compte des activités menées par les titulaires de chaires du PCO concernant l'élaboration de cours sur le commerce destinés aux étudiants et à d'autres parties prenantes, notamment les fonctionnaires, les chercheurs et les professionnels du secteur privé. L'objectif est d'encourager les chaires à former et à informer les générations actuelles et futures d'étudiants, d'experts en politique commerciale et de fonctionnaires qui sont à différents stades de leur développement professionnel et universitaire. Les chaires bénéficient d'un accès au matériel pédagogique du Secrétariat, y compris aux outils d'apprentissage en ligne, ainsi qu'à l'expertise du personnel du Secrétariat et des membres du Comité consultatif. Les deux indicateurs de ce résultat sont le nombre de cours nouveaux ou actualisés relatifs à l'OMC et le nombre d'étudiants suivant des cours relatifs à l'OMC, qui permettent d'évaluer le niveau de demande pour les nouveaux cours.

6.3.3 Résultat intermédiaire 3.3: Les recherches des chaires de l'OMC sont diffusées auprès des responsables politiques et des autres parties prenantes

231. Le résultat intermédiaire 3.3 invite les chaires du PCO à dialoguer avec les principaux décideurs et d'autres parties prenantes et à les sensibiliser aux questions relatives à l'OMC. L'objectif est d'assurer et de promouvoir la diffusion, la pertinence et la visibilité des travaux appropriés de recherche universitaire, par exemple au moyen de séminaires, de conférences, de tables rondes ou de processus consultatifs (informels/continus), et ainsi de fournir des conseils et une tribune pour les décideurs et autres parties prenantes. Les deux indicateurs pour ce résultat sont axés sur le nombre d'activités de sensibilisation et les conseils fournis aux décideurs et permettent d'évaluer les efforts de diffusion déployés par les chaires et leurs niveaux d'engagement avec les fonctionnaires gouvernementaux.

6.3.4 Résultat intermédiaire 3.4: La collaboration entre les chaires du PCO est améliorée

232. L'engagement continu des chaires du PCO dans le réseau, même après la fin de la période de financement de quatre ans, est un élément important du programme. Les chaires les plus expérimentées collaborent avec les nouvelles chaires, les orientent et les aident à s'intégrer dans le réseau, tout en poursuivant leurs propres travaux de recherche, leurs activités d'enseignement et de sensibilisation en lien avec des thèmes relatifs à l'OMC. Leurs efforts contribuent à la durabilité du réseau de collaboration entre universitaires qui a été créé et servent à développer et améliorer un réservoir de spécialistes du commerce pour les Membres/observateurs et les parties prenantes dans les régions. Bien que les chaires travaillent ensemble dans diverses activités depuis de nombreuses années, cet aspect n'a pas été couvert spécifiquement dans les cadres logiques précédents. L'objectif du résultat 3.4 est de rendre compte de l'engagement dans le réseau des chaires, toutes phases confondues, en examinant la portée de leurs activités de collaboration.

6.4 Résultat clé 4: Les législateurs et les parties prenantes non gouvernementales clés sont mieux informés de ce qui a trait à l'OMC et au système commercial multilatéral

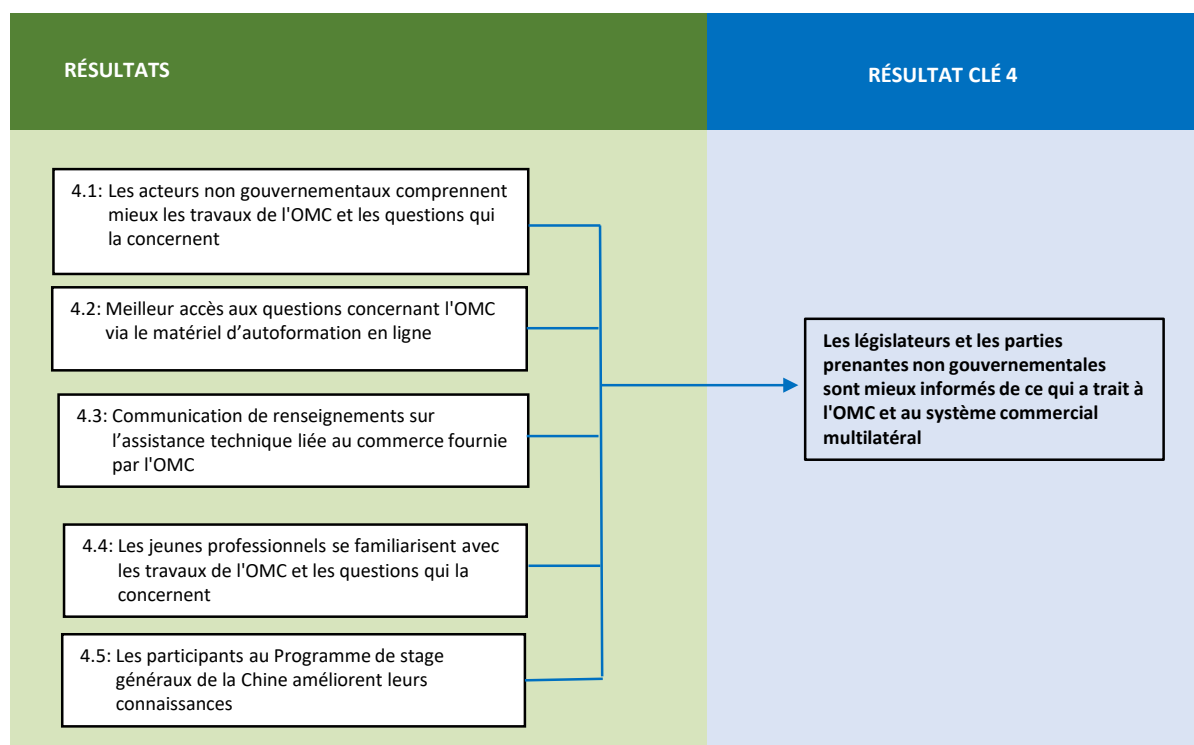
233. Le résultat clé 4 vise à s'assurer que les législateurs et les parties prenantes non gouvernementales (journalistes, acteurs du secteur privé³¹ et représentants de la société civile) sont mieux informés de ce qui a trait à l'OMC et au système commercial multilatéral et ont de meilleures connaissances sur ces sujets dans le contexte du commerce mondial actuel. Il englobe également des initiatives visant à toucher de nouveaux publics, tels que les jeunes professionnels, qui peuvent avoir des points de vue nouveaux et renforcer les capacités futures en matière de politique commerciale. L'objectif est d'élargir l'engagement éclairé dans la formulation des politiques commerciales. Pour réaliser cet objectif, le Plan d'AT est axé sur des activités de formation ciblées, des activités de sensibilisation et une amélioration de l'accès aux sources d'information de l'OMC. Le résultat clé 4 comprend quatre résultats intermédiaires, comme le montre le graphique 8.

234. En 2024, le Secrétariat a accueilli 20 jeunes professionnels, dont 5 venant de PMA. En 2025, 19 participants ont été recrutés, dont 6 venant de PMA. Une évaluation a recommandé d'élargir le programme, d'offrir de meilleures conditions aux participants et d'améliorer les processus d'accueil, ce qui a globalement contribué à renforcer le programme. Le programme a suscité un intérêt considérable et a également été très apprécié par les participants, qui ont participé de manière intensive aux activités de l'OMC, acquérant ainsi une expérience de première main et une meilleure compréhension des difficultés et des opportunités qui façonnent le commerce international. Le nombre de jeunes professionnels recrutés en 2026 sera déterminé par la disponibilité des ressources financières affectées au FGAS pour ce plan.

235. En 2025, la participation de législateurs a été limitée en raison de contraintes budgétaires, notamment compte tenu du fait que les formations virtuelles pour ces publics restaient limitées. Les fonds réunis par le Secrétariat grâce au soutien des partenaires n'ont permis d'inviter que quelques journalistes de Membres en développement à la CM13 et au Forum public de l'OMC. Pour la période 2026-2027, l'objectif est de mobiliser des partenariats de ce type d'une manière plus systématique. Un minimum de ressources budgétaires de l'OMC sera essentiel pour mobiliser un soutien externe supplémentaire et garantir la continuité, la crédibilité et l'efficacité de ces activités.

236. Le budget du plan d'AT alloue un montant de 528 000 CHF pour la mise en œuvre des activités prévues pour 2026 et de 785 000 CHF pour 2027 au titre de ce résultat clé, ce qui représente 6,5% du financement total de l'AT prévu pour les quatre résultats clés pour ces deux années (voir le tableau 1 du chapitre 7 sur le financement).

³¹ Par exemple des producteurs, des exportateurs, des négociants et des chambres de commerce et d'industrie.

Graphique 8 – Résultat clé 4: Résultats intermédiaires

6.4.1 Résultat intermédiaire 4.1: Les acteurs non gouvernementaux et les législateurs comprennent mieux les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent

237. Le résultat intermédiaire 4.1 concerne la fourniture d'activités de formation et de sensibilisation ciblées visant à permettre aux législateurs et aux acteurs non gouvernementaux clés (journalistes, acteurs du secteur privé et représentants de la société civile) de mieux comprendre les questions relatives à l'OMC et au système commercial multilatéral. L'objectif est de veiller à ce que ces groupes soient mieux informés et mieux à même d'aborder des questions centrales pour l'OMC et essentielles dans le contexte commercial actuel si difficile, et ainsi de renforcer la sensibilisation et d'accroître le soutien en faveur de l'OMC et du système commercial multilatéral actuellement sous pression. Comme indiqué dans le cadre logique figurant à l'annexe 1, le Plan d'AT 2026-2027 prévoit de maintenir au même niveau le nombre de parties prenantes atteintes et d'activités mises en œuvre. Le nombre de séminaires et d'ateliers organisés et le nombre de parties prenantes clés touchées seront des indicateurs clés de ce résultat intermédiaire. Les activités continueront d'être organisées aux niveaux mondial et régional, en collaboration avec les partenaires d'AT habituels de l'OMC, ainsi qu'avec de nouveaux partenaires, l'accent étant mis sur la mobilisation de partenariats stratégiques afin de maximiser l'impact pour l'OMC et pour le système commercial multilatéral.

6.4.2 Résultat intermédiaire 4.2: Meilleur accès aux questions concernant l'OMC via le matériel d'autoformation en ligne

238. Le résultat intermédiaire 4.2 souligne le rôle du programme d'apprentissage en ligne de l'OMC dans l'élargissement de la sensibilisation du public aux questions relatives au commerce et à l'OMC. Bien que seuls les fonctionnaires de gouvernements/de territoires douaniers distincts bénéficiaires de l'AT de l'OMC puissent accéder à l'ensemble du programme d'apprentissage en ligne, les utilisateurs non admissibles au bénéfice de l'AT peuvent accéder à un catalogue de plus de 170 cours d'autoformation, ce qui leur offre un aperçu détaillé des questions relatives à l'OMC. Cet accès est limité aux supports de formation, et ne comprend pas les examens ou la certification. En outre, les utilisateurs non admissibles ne sont pas autorisés à accéder aux autres fonctionnalités du programme d'apprentissage en ligne, tels que les webinaires et les forums communautaires. À l'avenir, des changements pourraient être introduits pour permettre à ces acteurs d'accéder à des supports de formation pour lesquels la certification sera possible moyennant une redevance modique.

6.4.3 Résultat intermédiaire 4.3: Communication de renseignements sur l'assistance technique liée au commerce fournie par l'OMC

239. Le résultat intermédiaire 4.3 concerne l'accès aux renseignements sur l'AT de l'OMC liée au commerce, notamment via les bulletins d'information hebdomadaires du Secrétariat, auxquels les particuliers peuvent s'abonner. En 2024, l'IFCT a lancé un bulletin d'information hebdomadaire sur l'AT, diffusé par courrier électronique et présentant les cours à venir dans le cadre de l'AT, ainsi que d'autres nouvelles sur l'AT. La fréquence de publication du bulletin d'information sur l'AT a été réduite au second semestre de 2025 en raison de contraintes en matière de ressources. Les réseaux sociaux sont également utilisés pour augmenter la visibilité des activités d'AT. Le Système de gestion de l'assistance technique (TAMS) créé en 2019 comprend le catalogue des activités d'AT prévues aux niveaux mondial, régional et national, d'autres renseignements utiles liés au commerce, ainsi qu'un portail permettant aux Membres de demander des activités nationales. En outre, le Secrétariat publie ses rapports annuels sur l'AT dans les trois langues de l'OMC. Ces rapports fournissent des renseignements sur les objectifs et les résultats de l'AT, les évaluations par les bénéficiaires et le rôle des contributions volontaires. Le site Web de l'OMC est aussi une source utile de renseignements sur l'AT fournis par le Secrétariat. Sa popularité augmente au fil des ans et un indicateur continuera de mesurer cette évolution.

6.4.4 Résultat intermédiaire 4.4: Les jeunes professionnels se familiarisent avec les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent

240. Le résultat intermédiaire 4.4 concerne le Programme des jeunes professionnels, lancé en 2016 pour permettre à de jeunes professionnels – qui ne sont pas nécessairement employés par leurs gouvernements/territoires douaniers distincts – de se familiariser avec les travaux de l'OMC. Le Programme s'adresse à de jeunes professionnels titulaires d'un diplôme d'études supérieures de commerce international et de politique commerciale. Le recrutement se fait par voie de concours, sur la base du mérite, la priorité étant accordée aux candidats des PMA et des pays en développement Membres de l'OMC qui ne sont que peu ou pas représentés au niveau professionnel au sein du Secrétariat.

241. Au cours des dernières années, le Secrétariat avait pour objectif d'accueillir chaque année 20 jeunes professionnels. Cependant, si les difficultés financières actuelles perdurent, il sera peut-être nécessaire de réduire ce nombre au cours de la prochaine période biennale pour affecter des fonds aux autres programmes d'AT financés par le FGAS, compte tenu de la réduction persistante des ressources de ce dernier. Les résultats des jeunes professionnels sont évalués à mi-parcours et à la fin de leur mandat sur la base des objectifs et résultats convenus. Le nombre de jeunes professionnels et les résultats de l'évaluation de leur comportement professionnel serviront d'indicateurs clés pour ce résultat intermédiaire, comme indiqué dans le cadre logique figurant à l'annexe 1.

6.4.5 Résultat intermédiaire 4.5: Les connaissances des participants au Programme de stages généraux de la Chine sont renforcées

242. Le Programme de stages généraux a été lancé en 2024 dans le cadre du pilier I du Programme de la Chine, qui comprend le Programme de stages de la Chine sur l'accession à l'OMC et le Programme de stages généraux de la Chine. Les stagiaires du Programme de stages généraux sont des étudiants ou de récents diplômés de l'enseignement supérieur issus des PMA et des pays en développement Membres ou observateurs. Ils sont assignés à diverses divisions du Secrétariat, où ils travaillent sous la supervision d'un membre du personnel. Le stage dure jusqu'à 10 mois, durant lesquels les superviseurs évaluent les performances des stagiaires en fonction des objectifs établis au début du stage.

243. Le Plan d'AT 2026–2027 envisage le recrutement d'au plus cinq (5) stagiaires par an dans le cadre du Programme de stages généraux pour une durée maximale de 10 mois, comme indiqué dans le cadre logique à l'annexe 1. Comme pour les autres programmes de stages, le temps consacré aux différents types de tâches, tel qu'indiqué dans les rapports d'activité mensuels des stagiaires, sera un indicateur indirect d'apprentissage.

7 FINANCEMENT

244. Depuis 2001, la mise en œuvre des plans d'AT de l'OMC a été financée grâce à une combinaison de trois sources de financement, à savoir le budget ordinaire et des fonds extrabudgétaires provenant de contributions volontaires des Membres, soit réservées pour des programmes d'AT spécifiques, soit versées en tant que contributions volontaires non réservées. À elles toutes, ces trois sources ont fourni un budget annuel moyen plutôt stable pour l'AT de l'OMC, d'un montant d'environ 15 millions de CHF ces 15 dernières années. Toutefois, comme il a été constaté en 2025, la baisse continue des contributions volontaires non réservées, associée aux contraintes de liquidités dans le budget ordinaire, a soulevé des préoccupations quant à la durabilité à long terme de ce modèle de financement.

245. Comme indiqué au chapitre 5, le Secrétariat déploie des efforts depuis plus de dix ans pour rationaliser les dépenses d'AT grâce à la mise en œuvre d'une gestion axée sur les résultats (GAR), à des partenariats stratégiques et au recours à des méthodes de fourniture efficaces. Les rapports annuels sur l'AT présentent toujours de manière détaillée les mesures adoptées pour réduire systématiquement les coûts tout en maintenant un volume stable d'AT de grande qualité. Depuis l'adoption de la GAR pour l'AT en 2013, le Secrétariat a progressivement simplifié son offre de programmes d'AT en donnant la priorité aux programmes qui affichent des résultats/résultats intermédiaires mesurables, de manière à optimiser l'utilisation des ressources pour les bénéficiaires.

246. Le Secrétariat a établi des arrangements de partage des coûts avec des partenaires identifiés, ce qui s'est traduit par des économies substantielles pour l'Organisation. Bien que ces économies soient difficiles à quantifier étant donné que les dépenses en question ne sont pas inscrites dans les comptes financiers de l'OMC, selon les estimations, elles représentent environ 10% du budget annuel total de l'AT. Le Secrétariat poursuivra ces efforts lors de la prochaine période biennale, mais la possibilité que la GAR et les partenariats aboutissent à d'autres économies importantes reste limitée.

247. La pandémie de COVID-19 a contribué à faire accepter plus largement les méthodes de fourniture virtuelle pour l'AT. Les enseignements tirés pendant cette période, parallèlement à l'évolution des technologies numériques, ont permis au Secrétariat de transformer peu à peu plusieurs programmes d'AT en formats virtuels ou mixtes. Cette transformation vise à optimiser l'impact des éléments en présentiel et à améliorer les résultats/résultats intermédiaires généraux pour les bénéficiaires. Durant la prochaine période biennale, les formats virtuels seront utilisés principalement à titre de mesure d'économie. Indépendamment de leur valeur pédagogique ou de leur pertinence, ces formats représenteront souvent la seule option viable en l'absence de financement pour des sessions en présentiel.

248. Dans ces circonstances, l'établissement du budget pour le Plan d'AT pour la prochaine période biennale a constitué un défi de taille, le Secrétariat étant contraint de répartir des ressources potentiellement limitées entre des priorités concurrentes. Comme indiqué à la section 5.4.2, faire passer une part substantielle de l'offre d'AT de l'OMC en format virtuel implique un temps de travail du personnel et un investissement considérables. En conséquence, des niveaux d'effectifs adéquats doivent être maintenus pour soutenir cette transition, un effort qui a un coût direct sur le budget de l'AT. En l'absence d'effectifs suffisants, le Secrétariat risque de ne pas être en mesure de fournir un volume adéquat d'activités d'AT, que ce soit sur la place ou en format virtuel. De plus, afin de préserver les connaissances institutionnelles, les décisions relatives au nombre de postes L à financer au moyen de contributions volontaires non réservées doivent être prises à l'avance, avant même de connaître le niveau réel de financement de l'AT pour la période biennale.

249. En l'absence d'indications positives de la part des Membres concernant le financement de l'AT pour la prochaine période biennale, le Secrétariat a établi le budget en s'appuyant sur un scénario pessimiste pour le FGAS, similaire aux conditions financières en vigueur au second semestre de 2025; et il anticipe le statu quo pour le budget ordinaire pour l'AT et les fonds d'affectation spéciale réservés. Si la situation financière devait s'améliorer, le Secrétariat ajusterait ses dépenses en les alignant sur les ressources disponibles et en respectant les priorités stratégiques énoncées dans le Plan d'AT.

Tableau 1 – Coûts par résultats clés – 2026 et 2027

(Milliers de CHF)

Résultats clés	Ligne budgétaire 2026			
	Budget ordinaire	Fonds non réservés (FGAS)	Fonds d'affectation spéciale réservés	Total
Résultats clé 1: Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC et réalisent pleinement les droits et obligations des Membres	4 182	1 035	1 936	7 153
Résultat clé 2: Les gouvernements/territoires douaniers distincts accédants participent aux négociations en vue de l'accession	70	80	300	450
Résultat clé 3: Les établissements universitaires et les autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et dialoguent avec les décideurs	25	-	400	425
Résultat clé 4: Les législateurs et les parties prenantes non gouvernementales sont mieux informés de ce qui a trait à l'OMC et au système commercial multilatéral	15	454	-	469
Sous-total	4 292	1 569	2 636	8 497
Autres programmes	256	655	-	911
Total	4 548	2 224	2 636	9 408
Frais généraux (13%)	-	289	343	632
Total général – 2026	4 548	2 513	2 979	10 040

Résultats clés	Ligne budgétaire 2027			
	Budget ordinaire	Fonds non réservés (FGAS)	Fonds d'affectation spéciale réservés	Total
Résultats clé 1: Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC et réalisent pleinement les droits et obligations des Membres	4 195	1 035	1 936	7 166
Résultat clé 2: Les gouvernements/territoires douaniers distincts accédants participent aux négociations en vue de l'accession	57	80	300	437
Résultat clé 3: Les établissements universitaires et les autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et dialoguent avec les décideurs	25	-	400	425
Résultat clé 4: Les législateurs et les parties prenantes non gouvernementales sont mieux informés de ce qui a trait à l'OMC et au système commercial multilatéral	15	681	-	696
Sous-total	4 292	1 796	2 636	8 724
Autres programmes	256	512	-	768
Total	4 548	2 308	2 636	9 492
Frais généraux (13%)	-	300	343	643
Grand total – 2027	4 548	2 608	2 979	10 134

7.1 Budget ordinaire destiné à l'AT

250. Le Plan d'AT pour 2026-2027 a été établi sur le principe selon lequel le montant du budget ordinaire resterait inchangé, soit 4,5 millions de CHF par an, conformément au niveau maintenu au cours des six dernières périodes biennales. Toutefois, indépendamment de la dotation budgétaire, si la crise de liquidité actuelle persiste jusqu'à la prochaine période biennale, principalement en raison du non-paiement persistant de leurs contributions par certains Membres, elle risque d'avoir des effets importants sur la fourniture de l'AT, comme cela a été le cas en 2025. En pareil cas, la mise en œuvre des activités d'AT financées par le budget ordinaire sera affectée, avec pour conséquence qu'une large portion de ces activités sera fournie de façon virtuelle. La capacité d'organiser des activités virtuelles dépendra de la disponibilité de ressources en personnel

suffisantes, y compris celles financées par des contributions volontaires non réservées, et de la volonté des bénéficiaires de l'AT de participer selon ce mode de fourniture, compte tenu des difficultés que ces activités peuvent présenter.

251. Si un niveau significatif de ressources reste disponible dans le budget ordinaire pour l'AT, alors les mesures de réduction des coûts adoptées par le Secrétariat, qui a encouragé les formats de fourniture mixtes, contribueront à faire baisser le coût global de plusieurs programmes d'AT traditionnellement financés par ce budget. Les économies ainsi dégagées pourraient être réaffectées pour soutenir la fourniture en format mixte d'autres programmes d'AT qui étaient exclusivement financés au moyen de contributions volontaires non réservées, programmes qui risquent, dans le cas contraire, d'être interrompus à moins de passer à un format pleinement virtuel. Les CRPC pour généralistes en sont un bon exemple. Ces cours de niveau intermédiaire, centrés sur les Accords de l'OMC existants, constituent actuellement le seul volet du programme de SAP pour participants généralistes non financé au moyen du budget ordinaire.

252. Pour mieux naviguer en ces eaux inconnues, le Secrétariat propose d'articuler la part du budget ordinaire consacrée à l'AT autour des quatre (4) enveloppes principales suivantes:

- i) Cours de politique commerciale sur les Accords de l'OMC pour participants généralistes: Ces cours se dérouleront selon un format mixte pour les CAPC, les cours d'introduction à la politique commerciale pour les PMA à Genève et les CRPC dans les régions.³² Il est prévu dans le Plan d'AT d'allouer à ces activités 1,31 million de CHF en 2026 et 1,56 million de CHF en 2027.
- ii) Activités thématiques organisées à Genève pour participants spécialistes: Il s'agira, entre autres, des activités menées actuellement dans le domaine du règlement des différends au titre de l'article 27:1 du Mémoire d'accord sur le règlement des différends, des cours thématiques avancés qui se tiennent à Genève et des activités thématiques destinées aux PMA. Certains colloques ou ateliers organisés à Genève à la demande des Comités de l'OMC sur certains aspects de leur travail pourraient également être financés au moyen de cette enveloppe. Il est proposé d'allouer à ces activités 1,82 million de CHF en 2026 et 1,74 million de CHF en 2027.
- iii) Activités nationales: Comme cela a été le cas au second semestre de 2025 et comme expliqué dans la section 5.5.2 ci-avant, la priorité sera donnée aux activités nationales pour la fourniture en présentiel, les PMA continuant d'être prioritaires. Cette enveloppe financera aussi certaines évaluations sur place, qui sont supposées reprendre durant la prochaine période biennale. Dans le Plan d'AT, il est proposé de fixer le montant de cette enveloppe à 0,94 million de CHF en 2026 et à 0,76 million de CHF en 2027.
- iv) Activités diverses: Ces activités comprendront le financement des consultants exerçant un rôle consultatif en vertu de l'article 27:2 du Mémoire d'accord sur le règlement des différends et des consultants externes sur la mise en œuvre de la GAR et des cours d'apprentissage en ligne. La Semaine de Genève pour les Membres sans représentation et les activités particulières destinées aux délégués en poste à Genève seront également couvertes. Au total, il est proposé de réserver 0,49 million de CHF pour ces activités.

253. Le poste budgétaire prévu pour le recrutement d'experts extérieurs continuera d'être géré de façon groupée et, si nécessaire, sera réparti de manière appropriée sans dépasser le plafond budgétaire global fixé pour les dépenses de cette nature.

7.2 Fonds extrabudgétaires pour l'AT

7.2.1 Fonds non réservés (Fonds global d'affectation spéciale (FGAS))

254. En 2025, après 24 années d'existence, le FGAS a fait face à une crise de liquidité qui a entraîné une réduction significative des dépenses d'AT. Cette crise était due à deux tendances interdépendantes: un déclin constant du nombre de bailleurs de fonds, qui est passé de plus de 20 au cours des premières années d'existence du FGAS à seulement 6 en 2025, et une baisse

³² Deux CAPC en mode hybride sont prévus en 2026, trois en 2027, et jusqu'à trois CRPC en mode hybride sont prévus chacune de ces années, sous réserve de fonds et de ressources suffisantes au sein du Secrétariat. En l'absence de suffisamment de fonds, les CRPC seront dispensés sous format virtuel uniquement.

considérable (entre 50% et 90%) des contributions annuelles des bailleurs de fonds restants. Même si le Secrétariat a activement dialogué avec les bailleurs de fonds actuels et potentiels en 2025 pour tenter d'inverser ces tendances, ces efforts ont produit des résultats limités. Compte tenu des tendances observables, une augmentation significative des ressources du FGAS au cours de la prochaine période biennale est peu probable. Par conséquent, le FGAS jouera un rôle bien moins important dans le financement du Plan d'AT au cours de cette période.

255. Il est essentiel de préserver un nombre minimum de postes L au sein du Secrétariat pour que la fourniture d'activités d'AT soit maintenue et pour appuyer la transition en temps opportun vers des modes de fourniture mixtes et virtuels, en particulier dans le domaine de l'apprentissage en ligne. Le budget pour 2026/27 part de l'hypothèse que seulement 25% des postes L précédemment financés par le FGAS seront conservés. La réduction se fera par la non-reconduction des contrats arrivant à expiration entre mi-2025 et le printemps 2026. Les effets sur l'AT se manifesteront pleinement en 2027.

256. Le solde des ressources du FGAS sera consacré au financement de programmes d'AT tels que le Programme des jeunes professionnels, le Programme de soutien aux coordonnateurs de groupe et certaines activités régionales hautement prioritaires. L'ampleur de chaque programme sera ajustée en fonction du niveau des ressources disponibles dans le FGAS. D'autres programmes traditionnellement financés par le FGAS, par exemple le programme pour le soutien des études de doctorat et les programmes de sensibilisation des parties prenantes non gouvernementales, seront suspendus jusqu'à nouvel ordre.

257. Compte tenu de tous ces éléments, il est proposé de fixer le montant cible du FGAS à 2,5 millions de CHF en 2026 et à 2,6 millions de CHF en 2027.

258. Comme expliqué dans le document [RD/COMTD/18](#)³³, la structure des dépenses au titre du FGAS a grandement évolué depuis sa création, et les seuils autour desquels s'articulait son fonctionnement ne sont plus adaptés à l'objectif visé. Par conséquent, les Membres voudront peut-être envisager de modifier ces seuils à l'avenir.

7.2.2 Fonds d'affectation spéciale réservés

259. On compte actuellement quatre fonds d'affectation spéciale réservés qui complètent le budget ordinaire et le FGAS en vue de financer la mise en œuvre de certaines parties du Plan d'AT. Deux de ces fonds d'affectation spéciale réservés sont à donateurs/contributeurs multiples, et les deux autres sont à donateur/contributeur unique. Ces fonds sont les suivants:

1. Le Programme de la Chine pour les PMA et les accessions, qui finance le programme de stages sur les accessions et de stages généraux, des tables rondes sur les accessions, la participation des PMA aux réunions de l'OMC, le dialogue Sud-Sud sur les PMA et le développement, des ateliers de suivi sur l'examen des politiques commerciales des PMA et des programmes de partage d'expérience des PMA. Il a été créé en 2011.
2. Le Programme franco-irlandais de stages pour les missions (FIMIP), qui finance le placement pour 10 mois de fonctionnaires de rang intermédiaire de pays en développement et de PMA Membres dans leur mission respective à Genève. Il a été lancé en 2001 et est actuellement financé par la France et l'Irlande.
3. Le Programme de valorisation des talents des Pays-Bas (NTP), qui a été établi en 1998 pour financer un programme de stages au sein du Secrétariat en vue de renforcer durablement les capacités dans les Membres/observateurs bénéficiaires et d'aider au développement socioéconomique des PMA et des économies à faible revenu et vulnérables dans des domaines liés à la politique commerciale.
4. Le Programme de chaires de l'OMC (PCO), qui a été lancé en 2010 en vue d'encourager les activités de recherche, de formation et de sensibilisation présentant un intérêt pour les décideurs et d'autres parties prenantes dans les universités des pays en développement et PMA Membres/observateurs. Les établissements universitaires

³³ Voir le paragraphe 2.13.

participant au programme bénéficient d'un appui pour la recherche, l'élaboration de programmes d'études et les activités de sensibilisation. Le Fonds d'affectation spéciale pour le Programme de chaires de l'OMC (TWCP3) est un fonds multidonateurs réservé, créé en 2015 pour financer la mise en œuvre du PCO. Le Fonds compte actuellement trois contributeurs: l'Autriche, la Corée et la France.

260. Les accords conclus avec les différents Membres contribuant à ces quatre fonds d'affectation spéciale réservés sont renouvelés à intervalles réguliers (tous les un à trois ans, en fonction du Membre). Le Secrétariat n'a pas de visibilité au-delà de 2026 en ce qui concerne le renouvellement de ces accords de financement. Le Plan d'AT a été établi en partant du principe que ce soutien volontaire serait maintenu à son niveau actuel au cours de la prochaine période biennale. Si cela ne devait pas être le cas, l'ampleur des programmes correspondants pourrait être revue à la baisse pour s'aligner sur les fonds disponibles.

261. Par le passé, ce sont les postes L financés par le FGAS qui ont principalement appuyé la mise en œuvre de ces programmes. Ces postes L vont disparaître progressivement en 2026, ce qui pourrait également avoir des effets sur le fonctionnement de ces programmes, à moins que les fonds d'affectation spéciale correspondants ne disposent de suffisamment de ressources pour financer leurs propres postes L.

ANNEXE 1: CADRE LOGIQUE DE L'AT DE L'OMC 2026-2027

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
Impact	Les pays en développement et les PMA Membres tirent profit de leur participation active à l'OMC.	Part du commerce total des pays en développement Membres (importations et exportations) dans le commerce mondial	Moyenne 2021-2023: 42,8%	> 40%	Statistiques de l'OMC	Stabilité ou amélioration économique et politique mondiale
Impact	Les pays en développement et les PMA Membres tirent profit de leur participation active à l'OMC.	Part du commerce total des PMA Membres (importations et exportations) dans le commerce mondial	Moyenne 2021-2023: 1,16%	> 1,00%	Statistiques de l'OMC	Le nombre de PMA reste constant pendant la période biennale.
Résultat clé	1: Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC et réalisent pleinement les droits et obligations des Membres.	Nombre de documents soumis par les pays en développement Membres bénéficiaires aux organes de l'OMC	Moyenne annuelle 2022-2024: pays en développement: 742	Augmentation	Base de données Documents en ligne de l'OMC	1. Soutien politique aux questions liées à l'OMC 2. Le personnel formé est maintenu à des postes pertinents.
Résultat clé	1: Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC et réalisent pleinement les droits et obligations des Membres.	Nombre de documents soumis par les PMA Membres bénéficiaires aux organes de l'OMC	Moyenne annuelle 2022-2024: PMA: 120	Augmentation	Base de données Documents en ligne de l'OMC	3. Des ressources humaines et financières sont disponibles.
Résultat clé	1: Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC et réalisent pleinement les droits et obligations des Membres.	Nombre de notifications ³⁴ des Membres bénéficiaires de l'AT	6,1 par Membre bénéficiaire en moyenne pendant la période 2022-2024	Augmentation	Base de données sur les notifications (CRN)	
Résultat clé	1: Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC et réalisent pleinement les droits et obligations des Membres.	Nombre de Membres bénéficiaires de l'AT qui ont présenté au moins une notification ³⁴	98 Membres bénéficiaires en moyenne pendant la période 2022-2024	Augmentation	Base de données sur les notifications (CRN)	

³⁴ Les notifications admissibles aux fins de l'indicateur sont les notifications qui relèvent du domaine des marchandises et qui sont: a) des notifications uniques et leurs éventuels amendements ultérieurs; et b) des notifications régulières/périodiques. La méthode de calcul des notifications communiquées figure dans le document G/C/W/859.

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif		Données factuelles	Présumposés
Résultat intermédiaire	1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales.	Nombre de participants au niveau 1 de la SAP	Moyenne annuelle 2022-2024: Niveau 1 - 1 572	Stabilité		Base de données du TAMS	1. Les négociations dans le cadre de l'OMC restent actives. 2. Le personnel formé est maintenu à des postes pertinents. 3. Les Membres présentent des candidats adéquats. 4. Disponibilité des installations de formation à Genève
Résultat intermédiaire	1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales.	Nombre de participants au niveau 2 de la SAP	Moyenne annuelle 2022-2024: Niveau 2 - 8 881	Stabilité			
Résultat intermédiaire	1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales.	Nombre de participants au niveau 3 de la SAP	Moyenne annuelle 2022-2024: Niveau 3 - 1 224	Scénario 1 = au moins 122 participants formés	Scénario 2 = stabilité		
Résultat intermédiaire	1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales.	Nombre d'activités nationales demandées	Moyenne 2022-2024: 100	Stabilité		Base de données du TAMS	Le nombre de bénéficiaires de l'AT faisant l'objet de mesures administratives de l'OMC n'augmente pas.

Résultat intermédiaire	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
	1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales.	Nombre de Membres et d'observateurs bénéficiaires participant aux cours dans le cadre de l'AT	Moyenne 2022-2024: 146	Stabilité	Base de données du TAMS	1. Les négociations dans le cadre de l'OMC restent actives. 2. Le nombre de bénéficiaires de l'AT faisant l'objet de mesures administratives de l'OMC n'augmente pas.
Résultat intermédiaire	1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales.	Nombre de PMA bénéficiaires participant aux cours dans le cadre de l'AT	Moyenne 2022-2024: 40	Stabilité	Base de données du TAMS	1. Le nombre de PMA reste constant. 2. Le nombre de bénéficiaires de l'AT faisant l'objet de mesures administratives de l'OMC n'augmente pas.
Résultat intermédiaire	1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales.	Nombre d'activités associant au moins deux modalités d'apprentissage (présentiel, à distance, apprentissage en ligne)	Moyenne 2022-2024: 7	Augmentation	Base de données du TAMS	
Résultat intermédiaire	1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales.	Part du temps consacré aux méthodes de formation interactives dans chaque activité en présentiel (exercices, études de cas, simulations, questions et réponses, sondages en direct, participation aux réunions des Comités, etc.)	Moyenne 2022-2024: 37% de cours magistraux 63% de méthodes interactives	Scénario 1 = ne s'applique pas aux activités virtuelles Scénario 2 = maintenir la part de méthodes de formation interactives à 60% en moyenne ou plus	Base de données du TAMS	

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
Résultat intermédiaire	1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales.	Taux de réussite aux cours de politique commerciale (introductif, intermédiaire et avancé)	Moyenne 2022-2024: 97%	Au moins 95% de taux de réussite	RRM	
Résultat intermédiaire	1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales.	Taux de réussite avec mention aux cours de politique commerciale (introductif, intermédiaire et avancé)	Moyenne 2022-2024: 22%	Au moins 20% de taux de réussite avec mention	RRM	
Résultat intermédiaire	1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales.	Pourcentage de participants jugeant excellents le contenu global et les résultats des CRPC, des CAPC et des cours thématiques avancés	Moyenne 2022-2024: 94%	Au moins 90% les jugent excellents	RRM	Un nombre représentatif de formulaires d'évaluation remplis par les participants est reçu à la fin de ces activités de formation.
Résultat intermédiaire	1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales.	Nombre de participants ayant suivi les cours avancés sur les techniques de négociation commerciale	Moyenne 2022-2024: 92	Scénario 1 = au moins 23 participants formés Scénario 2 = augmentation	Base de données du TAMS	1. Demande suffisante d'activités de formation 2. Disponibilité des ressources 3. Les cours sont dispensés en présentiel. 4. Disponibilité des installations de formation à Genève

Résultat intermédiaire	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif		Données factuelles	Présupposés
	1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales.	Nombre de cours thématiques avancés s'appuyant sur le diagnostic préalable, le coaching, le leadership, les plans d'action ou les activités de suivi	Moyenne 2022-2024: 5	Scénario 1 = au moins trois cours organisés	Scénario 2 = augmentation	RRM Base de données du TAMS	1. Demande suffisante d'activités de formation 2. Disponibilité des ressources 3. Les cours sont dispensés en présentiel. 4. Disponibilité des installations de formation à Genève
Résultat intermédiaire	1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales.	Nombre de participants à divers programmes de placement de longue durée	Programme franco-irlandais de stages pour les missions: 20 (moyenne 2022-2024)	Stabilité		RRM Base de données du TAMS	1. Disponibilité de fonds suffisants 2. Les Membres présentent des candidats adéquats 3. Les personnes sélectionnées peuvent participer aux programmes
		Nombre de participants à divers programmes de placement de longue durée	Programme de valorisation des talents des Pays-Bas: 14 (moyenne 2022-2024)	Stabilité			
		Nombre de participants à divers programmes de placement de longue durée	Programme de soutien aux coordonnateurs de groupe: 4 (moyenne 2022-2024)	Scénario 1 = Le programme ne sera pas disponible.	Scénario 2 = stabilité	RRM Base de données du TAMS	1. Disponibilité de fonds 2. Les Membres présentent des candidats adéquats.
Résultat intermédiaire	1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales.	Évaluation finale de chaque stagiaire par son supérieur hiérarchique (Programme franco-irlandais de stages pour les missions)	98% au moins pleinement satisfaisant en 2022-2024	100% au moins pleinement satisfaisant		RRM	
		Évaluation finale de chaque stagiaire par son supérieur hiérarchique (Programme de valorisation des talents des Pays-Bas)	98% au moins pleinement satisfaisant en 2022-2024	100% au moins pleinement satisfaisant			

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
		Évaluation finale de chaque stagiaire par son supérieur hiérarchique (Programme de soutien aux coordonnateurs de groupe)	100% au moins pleinement satisfaisant en 2022-2024	100% au moins pleinement satisfaisant		
Résultat intermédiaire	1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales.	Nouveaux cours, cours révisés ou cours traduits en ligne publiés durant l'année	Moyenne 2022-2024: 15	Scénario 1 = 9 Scénario 2 = stabilité		1. Ressources appropriées en matière d'apprentissage en ligne 2. Absence de perturbations sur la plate-forme d'apprentissage en ligne 3. Maintien de la disponibilité de la plate-forme actuelle pour le programme d'apprentissage en ligne
Résultat intermédiaire	1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales.	Pourcentage de cours en ligne en format interactif	Pourcentage de cours d'apprentissage en ligne dans des formats interactifs: 86% en 2024	Scénario 1 = stabilité Scénario 2 = augmentation		
Résultat intermédiaire	1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales.	Pourcentage de participants ayant attribué les 2 meilleures notes à la qualité du contenu des cours en ligne	Moyenne 2022-2024: 95%	Stabilité	RRM	Absence de perturbations sur la plate-forme d'apprentissage en ligne

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
Résultat intermédiaire	1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales.	Pourcentage de participants ayant attribué les 2 meilleures notes à l'efficacité de la plate-forme d'apprentissage en ligne	Moyenne 2022-2024 : 93%	Stabilité	RRM	Absence de perturbations sur la plate-forme d'apprentissage en ligne
Résultat intermédiaire	1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales.	Taux de réussite dans le cadre de l'apprentissage en ligne	Moyenne 2022-2024 : 65%	Stabilité	RRM	Absence de perturbations sur la plate-forme d'apprentissage en ligne
Résultat intermédiaire	1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales.	Taux d'abandon dans le cadre de l'apprentissage en ligne	Moyenne 2022-2024 : 32%	Scénario 1 = stabilité Scénario 2 = diminution		
Résultat intermédiaire	1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales.	Taux de réussite avec mention dans le cadre de l'apprentissage en ligne	Moyenne 2022-2024 : 58%	Stabilité		

Résultat intermédiaire	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif		Données factuelles	Présupposés
Résultat intermédiaire	1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales.	Nombre de séances en direct organisées	Moyenne 2023-2024: 22 séances en direct	Scénario 1 = 11 séances en direct	Scénario 2 = augmentation	RRM	1. Ressources appropriées en matière d'apprentissage en ligne 2. Absence de perturbations sur la plate-forme d'apprentissage en ligne
				Scénario 1 = 6 thèmes	Scénario 2 = augmentation		
Résultat intermédiaire	1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales.	Diversité des thèmes des séances en direct	Moyenne 2023-2024: 12 thèmes	Scénario 1 = 65 participants par séance	Scénario 2 = stabilité	RRM	
Résultat intermédiaire	1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales.	Nombre de participants aux séances en direct	Moyenne 2023-2024: 131 participants par séance	Augmentation		Base de données du TAMS	Les partenaires potentiels sont intéressés et disposent des ressources et des connaissances requises dans des domaines où l'OMC n'a peut-être pas les connaissances ou compétences nécessaires.
Résultat intermédiaire	1.2: Instauration de partenariats efficaces.	Part des activités en présentiel bénéficiant de la participation d'un partenaire	Moyenne 2022-2024: 67%	Scénario 1 = diminution	Scénario 2 = augmentation		
Résultat intermédiaire	1.2: Instauration de partenariats efficaces.	Part de la contribution des partenaires aux activités d'AT en présentiel	2022-2024: 39% de contributions élevées 2022-2024: 37% de contributions moyennes 2022-2024: 25% de contributions faibles	Scénario 1 = diminution	Scénario 2 = augmentation		
				Scénario 1 = augmentation	Scénario 2 = diminution		

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
Résultat intermédiaire	1.3: Identification périodique des besoins et priorités des Membres	Nombre de réponses aux questionnaires sur l'AT	Moyenne 2021-2024: 80	Stabilité	Questionnaires du Secrétariat	Les Membres peuvent identifier et hiérarchiser leurs besoins.
Résultat intermédiaire	1.3: Identification périodique des besoins et priorités des Membres	Nombre de suivis des EPC	Moyenne 2022-2024: 2	Augmentation	RRM	Stabilité du nombre d'EPC et demande constante de suivis d'EPC
Résultat intermédiaire	1.4: Consultation et utilisation des données et des bases de données de l'OMC par les Membres pour analyser les questions commerciales.	Visites par connexion des Membres sur le site Internet de l'OMC	Moyenne 2022-2024: 137 500	Stabilité	Gestionnaire du site Web de l'OMC	Volonté des Membres d'utiliser les sources de données disponibles de l'OMC
Résultat intermédiaire	1.4: Consultation et utilisation des données et des bases de données de l'OMC par les Membres pour analyser les questions commerciales.	Nombre d'activités d'AT, y compris les formations sur les bases de données de l'OMC, au rang de leurs objectifs	Moyenne 2022-2024: 51	Stabilité	Base de données du TAMS RRM	Demande suffisante de formation sur les bases de données de l'OMC
Résultat clé	2: Les gouvernements/territoires douaniers distincts participent aux négociations en vue de l'accession.	Nombre de réunions formelles ou informelles tenues par le Groupe de travail pour les gouvernements accédants bénéficiaires	Moyenne 2022-2024: 8	Stabilité	Rapport annuel du DG sur les accessions	1. Les accessions sont actives. 2. Les gouvernements/territoires douaniers distincts présentent les contributions requises à leur groupe de travail.

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
Résultat intermédiaire	2.1: Les connaissances des participants de gouvernements/territoires douaniers distincts candidats à l'accèsion concernant les questions de fond et les procédures liées à l'OMC sont améliorées.	Nombre de participants des gouvernements/territoires douaniers distincts observateurs dans les activités d'AT axées sur les accèsions	Moyenne 2022-2024: 488	Stabilité	RRM Base de données du TAMS Rapport annuel du DG sur les accèsions	1. Les accèsions sont actives. 2. Le nombre de bénéficiaires de l'AT faisant l'objet de mesures administratives de l'OMC n'augmente pas. 3. Le personnel formé est maintenu à des postes pertinents.
Résultat intermédiaire	2.1: Les connaissances des participants de gouvernements/territoires douaniers distincts candidats à l'accèsion concernant les questions de fond et les procédures liées à l'OMC sont améliorées.	Nombre de participants des gouvernements/territoires douaniers distincts observateurs à divers programmes de placement de longue durée	Moyenne 2022-2024: 3	Stabilité	RRM Base de données du TAMS Rapport annuel du DG sur les accèsions	1. Disponibilité de fonds 2. Les Membres présentent des candidats adéquats.
Résultat intermédiaire	2.2: Les connaissances des participants au Programme de stages sur l'accèsion sont renforcées.	Évaluation finale de chaque stagiaire par son supérieur hiérarchique (Programme de stages sur l'accèsion)	Moyenne 2022-2024: 100% d'au moins "pleinement satisfaisant"	Stabilité		
Résultat intermédiaire	2.3: Les compétences des Membres et observateurs intéressés concernant les règles de l'AMP, les négociations en vue de l'accèsion et le statut d'observateur sont renforcées.	Nombre de non-Parties à l'AMP ayant effectué des activités liées à l'AMP au cours de l'année	Moyenne 2023-2024: 70	Stabilité	RRM Base de données du TAMS	1. Disponibilité de fonds 2. Les Membres/observateurs présentent des candidats adéquats.
Résultat clé	3: Les établissements universitaires et les autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et dialoguent avec les décideurs.	Diversité des sujets liés à l'OMC couverts par les activités	Chaires de la phase IV: moyenne 2024-2025 à recueillir en 2025	Augmentation pendant la période 2026-2027	Présentation de rapports intermédiaires et annuels par les chaires RRM	Les établissements universitaires et autres parties prenantes restent intéressés par les questions relatives à l'OMC.

Résultat intermédiaire	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
Résultat intermédiaire	3.1: Des recherches sur les politiques commerciales et les questions relatives à l'OMC sont produites par le PCO.	Résultats des travaux de recherche	Chaires de la phase IV: moyenne 2023-2024 à recueillir en 2025	Augmentation	Publications Rapports annuels des titulaires de chaires Rapport d'évaluation du Conseil consultatif	Respect des directives du programme
Résultat intermédiaire	3.1: Des recherches sur les politiques commerciales et les questions relatives à l'OMC sont produites par le PCO.	Évaluation de la qualité des résultats de recherche pour chaque chaire chaque année par le Conseil consultatif	Chaires de la phase IV: moyenne 2023-2024 à recueillir en 2025	Amélioration de la qualité	Rapports du Conseil consultatif	
Résultat intermédiaire	3.2: Des cours portant sur l'OMC sont élaborés par les chaires du PCO.	Nombre d'étudiants par année ayant suivi un cours lié à l'OMC ou obtenu un diplôme	Chaires de la phase IV: moyenne 2023-2024 à recueillir en 2025	Augmentation	Établissement de rapports intermédiaires et annuels Évaluation du Conseil consultatif et autres	
Résultat intermédiaire	3.2: Des cours portant sur l'OMC sont élaborés par les chaires de l'OMC.	Nombre de cours liés à l'OMC nouveaux ou mis à jour	Chaires de la phase IV: moyenne 2023-2024 à recueillir en 2025	Augmentation	Établissement de rapports intermédiaires et annuels Évaluation du Conseil consultatif et autres	
Résultat intermédiaire	3.3: Les recherches des chaires du PCO sont diffusées auprès des autres parties prenantes et des décideurs.	Nombre d'activités de communication chaque année	Chaires de la phase IV: moyenne 2023-2024 à recueillir en 2025	Augmentation	Plate-forme du PCO et autres activités du réseau de recherche en ligne (y compris les réseaux sociaux)	
Résultat intermédiaire	3.3: Les recherches des chaires du PCO sont diffusées auprès des responsables politiques et des autres parties prenantes.	Conseils fournis aux responsables politiques gouvernementaux et aux autres parties prenantes	Chaires de la phase IV: moyenne 2023-2024 à recueillir en 2025	Augmentation		
Résultat intermédiaire	3.4: La collaboration entre les chaires du PCO est renforcée.	Nombre de projets conjoints entre diverses chaires de l'OMC	Moyenne 2023-2024 à recueillir en 2025	Augmentation		

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
Résultat clé	4: Les législateurs et les parties prenantes non gouvernementales clés sont mieux informés de ce qui a trait à l'OMC et au système commercial multilatéral.	Diversité des sujets liés à l'OMC couverts par les déclarations, les rapports et les documents produits par ce groupe de parties prenantes	37 rapports en 2024	Stabilité	Articles de presse, le cas échéant Déclarations de parlementaires, d'associations professionnelles et d'ONG le cas échéant	1. Les parties prenantes continuent de s'intéresser aux questions relatives à l'OMC. 2. Les partenaires de la collaboration continuent de s'intéresser aux questions commerciales.
Résultat intermédiaire	4.1: Les législateurs et les parties prenantes non gouvernementales comprennent mieux les travaux de l'OMC et les questions relatives au système commercial multilatéral.	Nombre de séminaires et d'ateliers organisés	Moyenne 2022-2024: 4	Scénario 1 = activités non organisées	Base de données du TAMS	Les législateurs, les journalistes et la société civile continuent de s'intéresser aux questions relatives à l'OMC.
Résultat intermédiaire	4.1: Les législateurs et les parties prenantes non gouvernementales comprennent mieux les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	Nombre de parties prenantes clés (législateurs, journalistes, société civile, secteur privé) sensibilisées durant l'année	Moyenne 2022-2024: 53 parties prenantes clés sensibilisées	Scénario 1 = activités non organisées	RRM	
Résultat intermédiaire	4.2: Meilleur accès aux questions concernant l'OMC via le matériel d'autoformation en ligne	Nombre de supports de formation consultés	Moyenne 2022-2024: 7 778 supports de formation consultés	Augmentation	Formulaire en ligne	1. Intérêt du public pour les questions relatives à l'OMC 2. Ressources appropriées en matière d'apprentissage en ligne 3. Absence de perturbations extérieures sur la plate-forme d'apprentissage en ligne 4. Maintien de la

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
						disponibilité de la plate-forme actuelle pour le programme d'apprentissage en ligne
Résultat intermédiaire	4.3: Communication de renseignements sur l'assistance technique liée au commerce fournie par l'OMC	Nombre de fois où les pages Web sur l'assistance technique ont été consultées, y compris les nouveaux articles portant sur le sujet	Moyenne 2022-2024: 695 618	Augmentation	Gestionnaire du site Web de l'OMC	Intérêt du public pour les questions relatives à l'OMC
Résultat intermédiaire	4.4: Les jeunes professionnels se familiarisent avec les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent.	Nombre de jeunes professionnels accueillis chaque année à l'OMC	Moyenne 2022-2024: 17	Scénario 1 = 5	Base de données du TAMS	1. Disponibilité de fonds 2. Les jeunes professionnels sélectionnés peuvent participer au programme.
Résultat intermédiaire	4.4: Les jeunes professionnels se familiarisent avec les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent.	Évaluation finale des résultats de chaque jeune professionnel par son supérieur hiérarchique	100% au moins pleinement satisfaisant en 2022-2024	Stabilité	Évaluation par les supérieurs hiérarchiques	
Résultat intermédiaire	4.5: Les connaissances des participants au Programme de stages généraux de la Chine sont renforcées.	Nombre de stagiaires ayant participé au Programmes de stages généraux de la Chine	5 stagiaires chinois en 2024	Stabilité	Base de données du TAMS	Disponibilité de fonds
Résultat intermédiaire	4.5: Les connaissances des participants au Programme de stages généraux de la Chine sont renforcées.	Évaluation finale de chaque stagiaire par le supérieur hiérarchique	80% au moins "pleinement satisfaisant" en 2024	Augmentation à 100%	Évaluation par les supérieurs hiérarchiques	

ANNEXE 2: MATRICE DES ACTIVITÉS

(Milliers de francs suisses)

Résultat clé 1: Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC et réalisent pleinement les droits et obligations des Membres

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Coût estimé 2025		Coût estimé 2027	
					Budget ordinaire	Fonds non affectés (FGAS)	Budget ordinaire	Fonds non affectés (FGAS)
Introduction	Généraliste	E/F/S	Cours à Genève pour les PMA - Introduction et activités thématiques	Monde	440	-	440	-
Avancé	Généraliste	E/F/S	Cours avancés de politique commerciale ³⁵ (Genève)	Monde	506	-	758	-
Introduction	Généraliste	E/F/S	Semaines de Genève	Monde	151	-	151	-
Intermédiaire	Généraliste	E/F/S	Cours régionaux intermédiaires de politique commerciale ³⁶ pour l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Asie Pacifique, les Caraïbes, l'ECOACC et l'Amérique latine	Toutes les régions	360	-	360	-
Avancé	Spécialiste	E/F/S	Cours thématiques avancés et ateliers sur des sujets spécifiques basés à Genève pour les fonctionnaires en poste dans les capitales	Monde	1 816	125	1 736	125
Avancé	Spécialiste	E/F/S	Rôle consultatif sur les questions juridiques (article 27:2 du Mémoire d'accord sur le règlement des différends)	Monde	60	-	60	-
Intermédiaire/avancé	Généraliste/spécialiste	E/F/S	Activités nationales, y compris assistance pour l'évaluation des besoins et missions de suivi et d'évaluation	Toutes les régions	850	80	690	80
Intermédiaire	Spécialiste	E/F/S	Ateliers régionaux	Toutes les régions	-	720	-	720
Avancé	Généraliste	E/F/S	Programme de la Chine pour les PMA et les accessions: participation des PMA à certaines réunions de l'OMC; ateliers de suivi des EPC des PMA; et dialogue Sud-Sud	Toutes les régions	-	-	-	100
Avancé	Généraliste	E/F/S	Programme de valorisation des talents des Pays-Bas (NTP)	Monde	-	-	774	-
Avancé	Généraliste	E/F/S	Programme de soutien aux coordonnateurs de groupe	Monde	-	110	-	110
Avancé	Généraliste	E/F/S	Programme franco-irlandais de stages pour les missions	Monde	-	-	962	-
Avancé	Généraliste	E/F/S	Programme de stages généraux à l'OMC (PSG) du Programme de la Chine	Monde	-	-	100	-
Introduction	Généraliste	E/F/S	Cours en ligne: niveau introductif		x	x	x	x

³⁵ Deux ATPC mixtes sont prévus en 2026 et trois en 2027, sous réserve que le Secrétariat qui autorise leur exécution dispose de fonds et ressources suffisants.

³⁶ Trois CRPC mixtes sont prévus chaque année, sous réserve que le Secrétariat dispose de fonds et ressources suffisants. À défaut, les CRPC se tiendront uniquement sous forme virtuelle.

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Coût estimé 2025			Coût estimé 2027		
					Budget ordinaire	Fonds non affectés (FGAS)	Fonds affectés	Budget ordinaire	Fonds non affectés (FGAS)	Fonds affectés
Intermédiaire	Généraliste/spécialiste	E/F/S	Cours en ligne: niveau intermédiaire	Fonctionnaires en poste dans les capitales	X	X	X	X	X	X
	Généraliste/spécialiste	Anglais	Cours en ligne: Cours personnalisé - Créer ses propres cours d'apprentissage en ligne		X	X	X	X	X	X
					4 182	1 035	1 936	4 195	1 035	1 936
					-	135	252	-	135	252
					4 182	1 170	2 188	4 195	1 170	2 188

Résultat clé 2: Les gouvernements/territoires douaniers distincts accédants participants aux négociations en vue de l'accession

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Coût estimé 2026			Coût estimé 2027		
					Budget ordinaire	Fonds non affectés (FGAS)	Fonds affectés	Budget ordinaire	Fonds non affectés (FGAS)	Fonds affectés
Intermédiaire/avancé	Généraliste/spécialiste	E/F/S	Séminaires nationaux sur les accessions	Toutes les régions	70	-	-	57	-	-
Intermédiaire/avancé	Généraliste/spécialiste	E/F/S	Autres activités sur les accessions	Toutes les régions	-	80	-	-	80	-
		E	Programme de la Chine pour les PMA et les accessions: réunions de la table ronde sur les accessions à l'OMC	Monde	-	-	200	-	-	200
Introduction	Généraliste	E/F/S	Programme de la Chine pour les PMA et les accessions: Programme de stages sur l'accèsion à l'OMC (PSA)	Monde	-	-	100	-	-	100
Intermédiaire	Généraliste	E/F/S	Cours en ligne: L'accèsion à l'OMC	Monde	X	X	X	X	X	X
Sous-total					70	80	300	57	80	300
Frais généraux (13%)					-	10	39	-	10	39
Total					70	90	339	57	90	339

Résultat clé 3: Les établissements universitaires et les autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et échangent avec les responsables politiques

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Coût estimé 2026			Coût estimé 2027		
					Budget ordinaire	Fonds non affectés	Fonds affectés	Budget ordinaire	Fonds non affectés	Fonds affectés
	Généraliste	E/F/S	Programme des chaires de l'OMC - Phase IV	Toutes les régions	-	-	250	-	-	250
	Généraliste	E/F/S	Conférence annuelle du PCO (Genève)	Monde	-	-	150	-	-	150
		E/F/S	Programme de soutien de l'OMC aux étudiants en doctorat	Monde	-	-	-	-	-	-
		E/F/S	Soutien au concours de plaidoiries	Toutes les régions	25	-	-	25	-	-
Sous-total					25	-	400	25	0	400
Frais généraux (13%)					-	-	52	-	-	52
Total					25	-	452	25	0	452

Résultat clé 4: Les parties prenantes non gouvernementales et les législateurs connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Coût estimé 2026			Coût estimé 2027		
					Budget ordinaire	Fonds non affectés	Fonds affectés	Budget ordinaire	Fonds non affectés	Fonds affectés
		E/F/S	Activités de sensibilisation nationales	Toutes les régions	15	-	-	15	-	-
		E/F/S	Autres activités de sensibilisation destinées aux législateurs, aux journalistes, aux membres de la société civile et aux entreprises		-	-	-	-	-	-
	Spécialiste	E/F/S	Programme des jeunes professionnels (PIP) de l'OMC	Monde	-	454	-	-	681	-
		E/F/S	Matériels d'autoformation en ligne	Toutes les régions	-	-	-	-	-	-
Sous-total					15	454	-	15	681	-
Frais généraux (13%)					-	59	-	-	89	-
Total					15	513	-	15	770	-

Coûts d'autres programmes: dépenses de personnel et coûts de suivi et d'évaluation

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Coût estimé 2026			Coût estimé 2027		
					Budget ordinaire	Fonds non affectés	Fonds affectés	Budget ordinaire	Fonds non affectés	Fonds affectés
			Postes L		-	655	-	-	512	-
			Budget global pour les consultants, y compris la mise en œuvre de la GAR, l'élaboration de cours d'apprentissage en ligne, l'hébergement de la plate-forme et sa maintenance		256	-	-	256	-	-
			Sous-total		256	655	-	256	512	-
			Frais généraux (13%)		-	85	-	-	67	-
			Total		256	740	-	256	579	-

Total général récapitulatif

Titre		Région	Coût estimé 2026			Coût estimé 2027		
			Budget ordinaire	Fonds non affectés	Fonds affectés	Budget ordinaire	Fonds non affectés	Fonds affectés
Sous-total			4 548	2 224	2 636	4 548	2 308	2 636
Frais généraux (13%)			-	289	343	-	300	343
Total			4 548	2 513	2 979	4 548	2 608	2 979

Imprimé par le Secrétariat de l'OMC.

Crédits photos: © WTO

© Organisation mondiale du commerce 2025

Procédure de demande en ligne d'at et gestion de l'AT de l'OMC

Plus de trois quarts des Membres de l'OMC sont des pays en développement ou des pays les moins avancés. Le renforcement des capacités dans le cadre de l'OMC comprend plusieurs initiatives dans ce domaine, y compris l'assistance technique. Au sein du Secrétariat de l'OMC, l'Institut de formation et de coopération technique (IFCT) constitue le point d'entrée vers l'AT de l'Organisation. Les Membres et les observateurs peuvent déposer une demande d'AT au moyen du formulaire en ligne de demande d'AT, disponible à l'adresse indiquée ci après.

La gestion des activités d'AT de l'OMC incombe à l'IFCT, qui conçoit les Plans d'assistance technique en consultation avec les Membres et observateurs. Au sein du Secrétariat de l'OMC, l'IFCT coordonne la fourniture des activités d'AT et gère les ressources financières allouées aux fins de leur mise en œuvre. La fourniture des activités d'AT de l'OMC relève d'une responsabilité partagée impliquant toutes les Divisions techniques du Secrétariat de l'OMC et les partenaires compétents.

Dirigé par une directrice, l'IFCT est composé de trois sections subdivisées en unités chargées d'aspects spécifiques de l'AT de l'OMC et de bureaux régionaux couvrant les différentes régions.

Renseignements supplémentaires:

OMC | Développement – Assistance technique et formation – Assistance de l'OMC:
https://www.wto.org/french/tratop_f/devel_f/teccop_f/tct_f.htm

Si vous êtes représentant d'un Membre ou d'un observateur et souhaitez déposer une demande d'assistance technique: <https://tams.wto.org/fr/node/9022>



ORGANISATION
MONDIALE
DU COMMERCE

Institut de formation et de coopération technique

Organisation mondiale du commerce

Centre William Rappard,
Rue de Lausanne 154
CH-1211 Genève 2
Suisse
Tél. +41 (0)22 739 51 11
Courriel: TAMS@wto.org
Site Web: <https://www.wto.org/fr>

Pour en savoir plus

